ITINERAIRE

Une pensée

EUGENE VARLIN

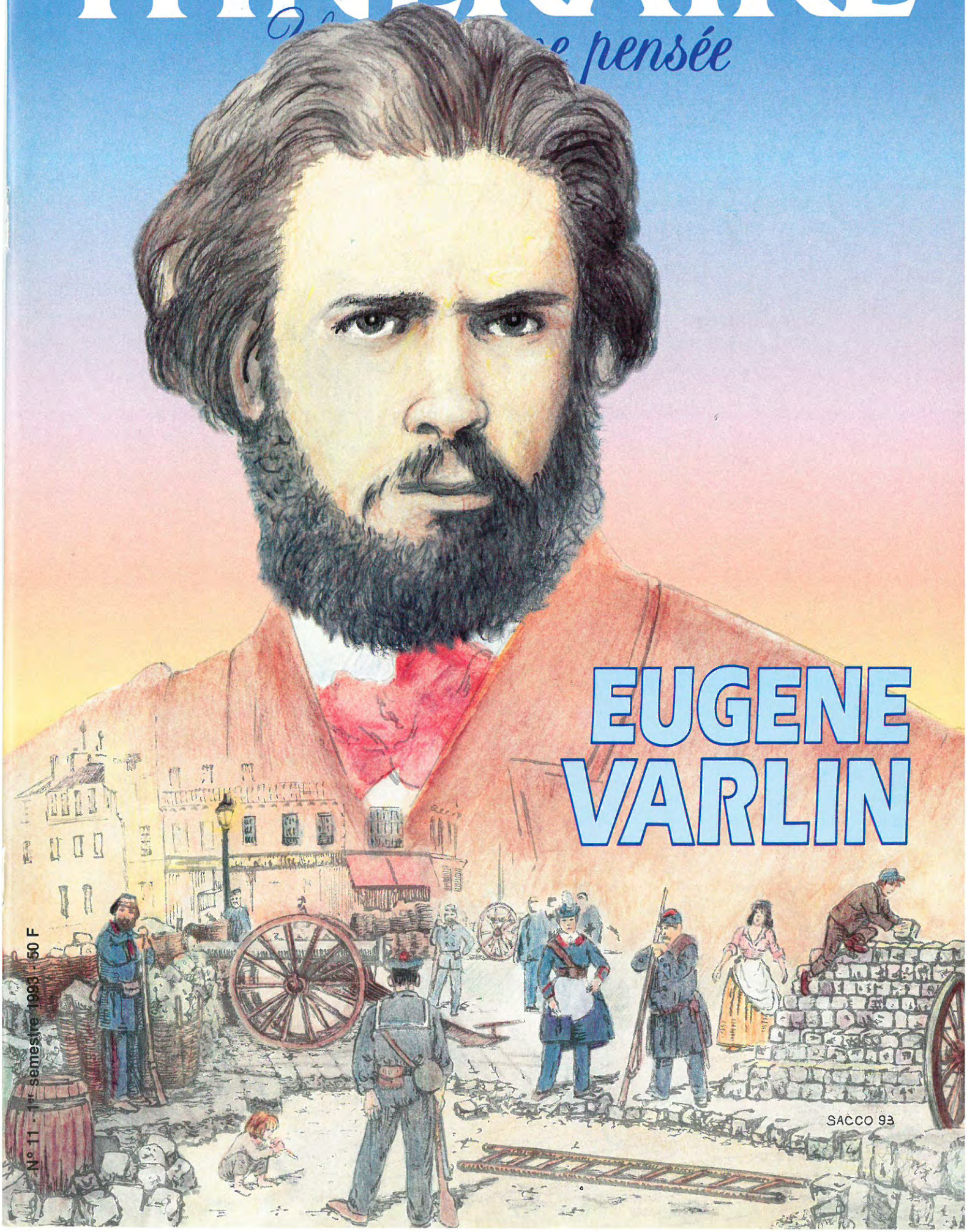

N° 11 - 1er semestre 1993 - 50 F

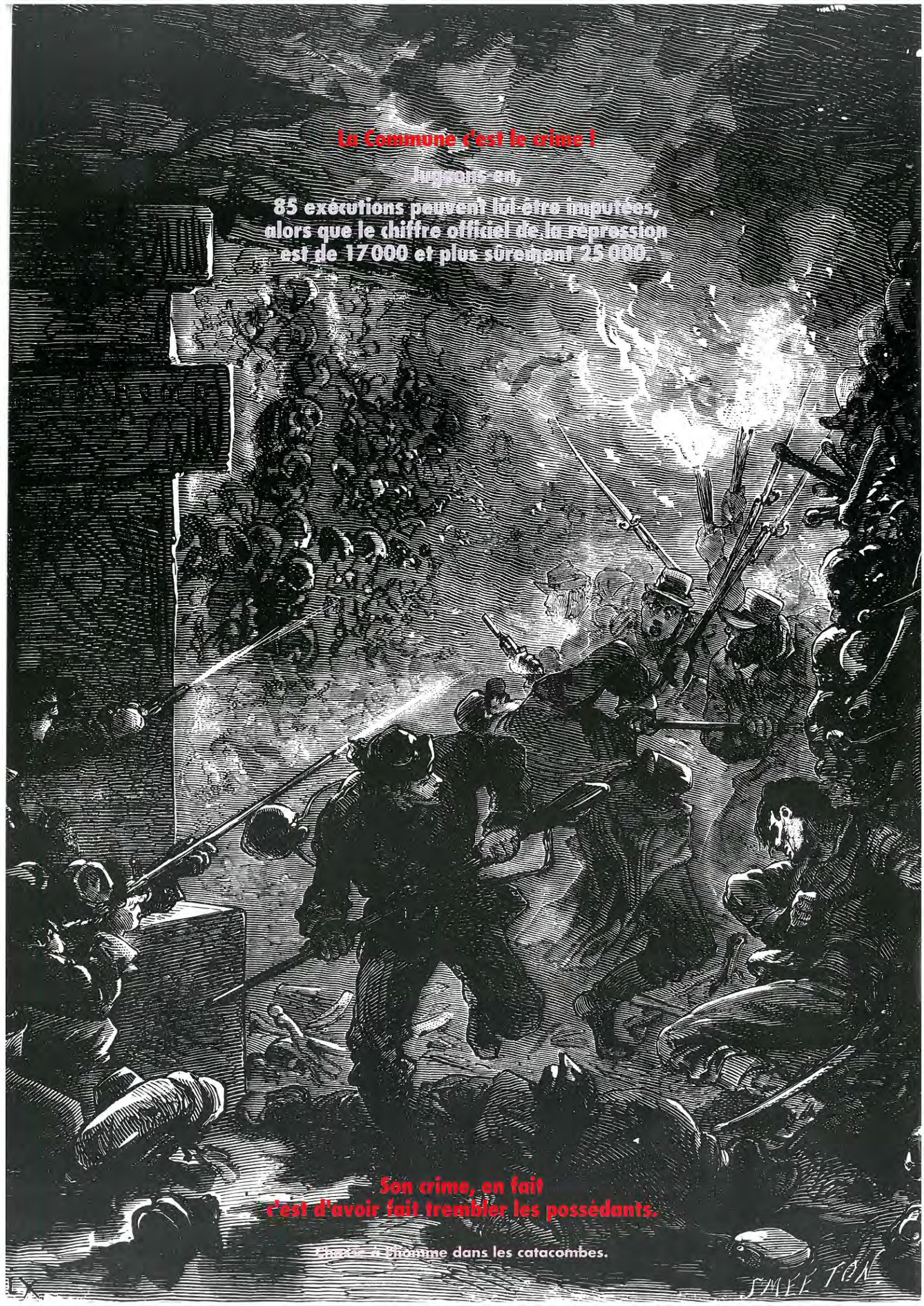
La Commune c'est le crime !
Jugeons-en.
85 exécutions peuvent lui être imputées,
alors que le chiffre officiel de la répression
est de 17 000 et plus sûrement 25 000.
Son crime, en fait
c'est d'avoir fait trembler les possédants.
Chapter « Homme dans les catacombes.
LX

EDITO

A Paris, une rue près du canal Saint-Martin, un petit square et une annexe de la Bourse du Travail rappellent son souvenir. Il existe même, rue Varlin (10 e arr.), une résidence du même nom pour cadres et professions libérales. Ironie de l'Histoire ou désir des héritiers spirituels des versaillais et des hommes de gauche qui ont craché sur la Commune d'anesthésier leurs peurs ancestrales.

Pensez ! une population qui se révolte, qui rejette d'un même élan les riches, les puissants, et leurs valets ; tous ceux qui l'ont affamée, trahie, fusillée ; les Thiers bien sûr, mais aussi les Favre, Ferry, Clemenceau, tous bons républicains... Et Paris nomme un conseil où des ouvriers, restant ce qu'ils étaient : pauvres, intègres, dévoués à la collectivité, réorganisent les services essentiels et administrent la ville.

Varlin, "ministre" de la Commune, se jugera, lui, devant le peloton d'exécution, "responsable et coupable" d'avoir voulu un monde meilleur, égalitaire et juste. Il mourut, "*superbe de courage*", avec quelque 248 francs en poche et une montre en argent qui lui avait été offerte, pour toute fortune. Le sang sur ses mains, c'est le sien, et non celui des otages de la rue Haxo qu'il tenta de sauver, victimes inutiles de communards aveuglés par les carnages versaillais. Et pourtant, dans la mémoire officielle, la Commune est le crime et Versailles l'ordre et la justice. Quatre-vingt-cinq morts d'un côté, dix-sept mille avoués de l'autre et, plus sûrement, près de vint-cinq mille.

Varlin, aujourd'hui oublié par la foule, fut longtemps un des plus purs fleurons du panthéon révolutionnaire. Quoi qu'on pense de l'esprit maniaco-religieux, de la naïveté et du style ampoulé de cette imagerie, voilà un martyr qui n'a pas volé son "auréole" laïque. Fils de paysans pauvres, cet ouvrier relieur a soif très tôt de connaissances ; intelligent et doué d'une volonté peu commune, il se cultive après ses journées de labeur. Autodidacte, ce n'est pas par arrivisme qu'il peine mais par souci du bien-être commun.

Homme pratique, il sait que son idéal n'a de chance de voir le jour que si les ouvriers s'organisent et luttent : en tant que producteurs, consommateurs, citoyens conscients. Pour cela il participe à la fondation de la Société des relieurs, devient un des piliers français de l'Association internationale des travailleurs, crée la Caisse du sou pour venir en aide aux grévistes. Mais l'homme exploité à l'usine ne doit pas à son tour réduire en esclavage sa compagne. Il se fait donc le défenseur de l'égalité des sexes, et pas seulement en discours verbeux, mais en actes. Parce qu'il faut agir tout de suite contre la misère et préparer les travailleurs à gérer la société directement et collectivement, il lance une coopérative d'approvisionnement et un restaurant coopératif.

Pendant la Commune, il occupe plusieurs postes de responsabilité où il fait œuvre constructive, se comportant en révolutionnaire désintéressé et probe, mettant fin aux abus lorsqu'il en a connaissance, s'opposant à la mise en place d'un Comité de salut public au relent trop jacobin.

Voilà qui était Varlin, voilà l'homme que la soldatesque a assassiné sur la butte Montmartre un 28 mai 1871, "*une des gloires du prolétariat français*" (Adolphe Clémence).

Détail d'une affiche annonçant l'exposition d'une peinture panoramique par Castellani, consacrée à la Commune. Musée Carnavalet.

SOMMAIRE

Edito.
3

Un enfant de Seine-et-Marne.
6 Le milieu familial, la formation professionnelle et intellectuelle comptent beaucoup pour forger un individu. A 13 ans, Varlin est placé comme apprenti relieur. Autodidacte, il suivra des cours, tout en travaillant, afin de parachever son instruction.

Par Maurice Colombo

Réunir les relieurs.
10 Pour passer d'une association corporatiste groupant patrons et ouvriers à une chambre syndicale ouvrière des relieurs, le chemin est parsemé de luttes et de grèves. Mais il s'agit surtout de transformer cette solidarité en organisation ouvrière internationale.

Par Michel Cordillot

Paris, 1864-1871. La 1re Internationale.
16 Lieux de confrontation et d'échange des idées, les sections de l'Association internationale des travailleurs sont également un outil pour mener des actions revendicatives et, au-delà, construire une société nouvelle affranchie de l'oppression capitaliste.

Par Michel Cordillot

Doc Heiner Becker

Pindy Jean-Louis, né à Brest en 1840, mort à La Chaux-de-Fonds (Suisse) en 1917. Il fonda la section brestoise de l'Internationale et fut délégué aux congrès de Bruxelles (1868) et de Bâle (1869). Il participa à la Commune et donna l'ordre d'incendier l'Hôtel de Ville le 24 mai. Il réussit à se réfugier en Suisse après s'être caché pendant quelques mois à Paris. Il milita ensuite très activement au sein de la Fédération jurassienne.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

(Bureau de Paris)

—

Deux grèves successives ont éclaté parmi les charbonniers mineurs de Fuveau (Bouches-du-Rhône).

Il ne s'agit point d'une augmentation de salaire; ici encore, c'est une question de règlement non débattu et que la compagnie veut imposer.

Une première fois, un changement dans les heures du travail de nuit avait amené la grève. Quoique ce changement diminuât le temps du repos, les mineurs avaient été obligés de s'y soumettre.

Un nouvel article ajouté à ce règlement, en aggravant encore leur situation déjà si pénible, a causé une seconde fois la cessation des travaux.

400 mineurs sont en grève depuis trois semaines. Dans cette crise douloureuse, les ouvriers de Fuveau ont donné l'exemple du plus grand calme, et prouvé ainsi qu'ils avaient conscience de leurs devoirs et de leurs droits d'hommes et de citoyens.

En conséquence,

Vu le paragraphe du pacte constitutif :

« L'association considère comme un devoir de réclamer, non-seulement pour ses membres les droits d'homme et de citoyen, mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs ; »

Le Bureau de Paris porte le fait à la connaissance des Bureaux de l'Association, avec la confiance que l'appui matériel et moral des membres de ladite association est acquis désormais aux mineurs de Fuveau.

Pour la commission parisienne, les correspondants,

VARLIN, TOLAIN, FRIBOURG.

Article paru dans le "Courrier français" du 21 avril 1869.

Pour faire bouillir la Marmite.
26 Préfiguration d'un changement de société, les coopératives permettent à la fois d'améliorer immédiatement les conditions de vie et de préparer les travailleurs à gérer eux-mêmes leurs affaires. Fondateur de la Ménagère et de la Marmite, Varlin était cependant conscient des limites du mouvement coopératif.

Par André Devriendt

Tout ça n'empêche pas Nicolas...
29 La Commune de Paris fut avant tout un immense espoir : réduction des inégalités, gestion directe, contrôle et révocabilité des délégués, laïcisation de l'enseignement, émancipation des femmes, fédéralisme et autonomie des communes, internationalisme... Mais certains n'ont pas hésité à la travestir pour s'en emparer.

Par Sébastien Basson

Plusieurs portraits de militants illustrent ce numéro, vous les retrouverez aux pages suivantes : Benoît Malon (p.14), Albert Richard (p.22), Louise Michel (p.36), Jules Vallès (p.45), Victorine Brocher (p.52), Nathalie Lemel (p.69). Deux lettres inédites de Varlin à Albert Richard sont reproduites en pages 24 et 25.

La vie quotidienne des Parisiens.

39 Pendant le Siège, comment vivait-on à Paris ? Misère et pénurie pour certains, bombance pour d'autres ! Puis vint la Commune, ses aspirations et ses échecs. A travers un constat amer et désabusé, c'est une autre vision qui est offerte.

Par Gérard Conte

Action d'un communard.

47 L'insurrection a eu lieu, le gouvernement est en fuite... tout reste à faire ! Varlin tente d'apporter à cette révolution qu'il a tant souhaitée méthode, rigueur et probité. Conscient du risque de dictature, il s'oppose avec la minorité à la création du Comité de salut public.

Par Georges Host

TOMBOLA for RAFFLE.

TOMBOLA.

VERLOOSUNG

Doc Heiner Becker

Ce mort-là est tout aux ouvriers.

55 Pendant la Semaine sanglante, il n'a cessé de se battre, barricade après barricade. C'est la fin... et, devant le peloton d'exécution, il continue de faire front. Un homme, symbole de milliers d'anonymes, est fauché par la mitraille versaillaise sur la butte Montmartre.

Par la rédaction

Chronique d'un espoir assassiné.

57 De l'insurrection parisienne des 27, 28 et 29 juillet 1830 à la reconnaissance légale de l'exécution de Varlin en janvier 1878, près de cinquante années sont parcourues par cette chronologie marquée par les combats de la classe ouvrière.

Par Pascal Bedos

Varlin à livre ouvert.

64 Une bibliographie qui essaye de dresser un panorama complet des écrits d'Eugène Varlin, des œuvres sur sa vie et son action, et des ouvrages consacrés aux luttes syndicales pendant le Second Empire, à l'A.I.T. et à la Commune.

Par Heiner Becker

En incrustation, tombola organisée à Londres au profit des condamnés politiques en exil en Nouvelle-Calédonie.

L'imprimerie des réfugiés communards à Londres Le Qui-Vive.

ITINERAIRE
Une vie, une pensée

Numéro 10 - 1er semestre 1993
1 bis, rue Émilie, 77500 CHELLES
Directeur de la publication : Didier Roy
Administration : José Bolufer
Rédaction : H. Becker, P. Bedos, J. Bolufer, M. Colombo, D. Roy
Dessin page 4 de couverture: M. Manara
N° ISSN : 0986-6043
Dépôt légal : 1er trimestre 1993
Impression : Imp. du Sommet, tél. : 48.28.16.63.

NOUS AVONS REÇU EN ÉCHANGE DE PRESSE

France : *Gavroche, Courant alternatif, Mouvement ouvrier, Etudes Jean-Jacques Rousseau*
Italie : *A Rivista Anarchica*
Allemagne : *Schwarzer Faden*
Espagne : *Anthropos*
Belgique : *Alternative libertaire*
Suisse : *Bulletin du C.I.R.A.*
Argentine : *El Libertario*

Un enfant de Seine-et-Marne

Fils d'ouvrier agricole, issu d'une famille républicaine, le jeune Louis-Eugène Varlin a la chance de fréquenter l'école jusqu'à 13 ans. Apprenti relieur, il se perfectionne d'atelier en atelier et, avide de savoir, suit des cours du soir après sa journée de travail.

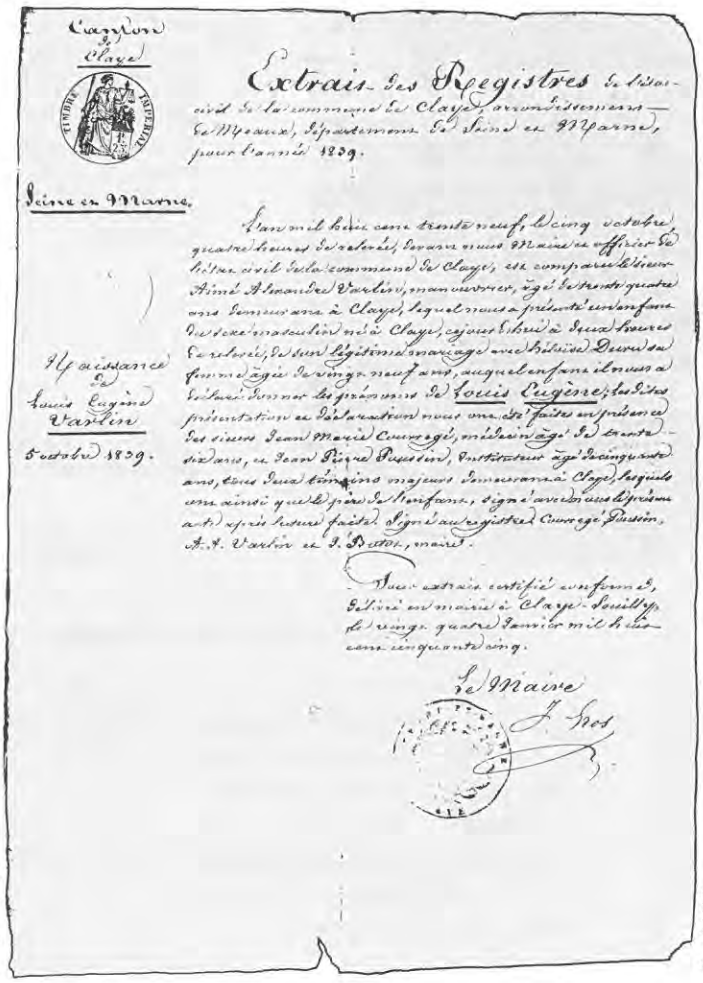

Canton de Claye

Extrait des Registres de l'état civil de la commune de Claye, arrondissement de Meaux, département de Seine et Marne, pour l'année 1839.

Seine et Marne.

L'an mil huit cent trente neuf, le cinq octobre, quatre heures de relevée, devant nous Maire et officier de l'état civil de la commune de Claye, est comparu Aimé Alexandre Varlin, manouvrier, âgé de trente quatre ans demeurant à Claye, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né à Claye, ce jour d'hui à deux heures de relevée, de son légitime mariage avec Hélène Deruel son femme âgée de vingt neuf ans, auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Louis Eugène, lesdites présentation et déclaration nous ont été faites en présence des sieurs Jean Marie Courregé, médecin âgé de trente deux ans, et Jean Pierre Pussin, instituteur âgé de vingt sept ans, tous deux témoins majeurs demeurant à Claye, lesquels ont ainsi que le père de l'enfant, signé avec nous le présent acte après lecture faite. Signé au registre Courregé, Pussin, A. A. Varlin et F. Petot, maire.

Naissance de Louis Eugène Varlin 5 octobre 1839.

Pour extrait certifié conforme, délivré en mairie à Claye-Souilly, le vingt quatre janvier mil huit cent cinquante cinq.

Le Maire

F. Petot

Doc ILLH.S.

Extrait d'acte de naissance d'E. Varlin délivré par la mairie de Claye-Souilly.

LA Seine-et-Marne aujourd'hui, c'est pour certains d'excellents fromages de Brie et pour d'autres Euro Disneyland, culture américaine à la sauce MacDo. Mais peu de personnes savent que dans une ville non loin de Paris (à 25 km) est née une des figures les plus authentiques que le mouvement ouvrier ait compté dans ces rangs. Le 5 octobre 1839, dans le hameau de Voisins, aujourd'hui un des quartiers de la commune de Claye-Souilly (entre Paris et Meaux), naquit Louis-Eugène Varlin (au 14, rue Berthe, devenue en 1936 rue Eugène-Varlin).

Les Varlin ne sont pas des inconnus à Voisins, c'est une vieille famille attachée à cette terre, connue et estimée de tous. Les ancêtres d'Eugène ont un beau passé. En feuilletant les vieux registres municipaux [1], Maurice Foulon a pu établir la trace de leurs activités. Du plus ancien, Antoine Varlin, qui fut charpentier dans le village au début du règne de Louis XIV à Eugène, en passant par

(1) *Depuis, hélas !, tous les registres de l'état civil concernant la période de 1749 à 1845 ont disparu des archives départementales de Seine-et-Marne.*

Doc Itinéraire

Plaque apposée le 8 juin 1913 sur la maison où naquit Varlin.

Jean-Adrien (arrière-grand-père d'Eugène), ils eurent tous une place dans la mémoire collective de cette contrée.

La famille Varlin

Le rôle le plus important fut sans doute joué par Jean-Adrien. Placé à la tête de la municipalité par ses habitants le 13 novembre 1791, il paya de sa personne pour défendre une jeune République menacée de toute part et, le 25 novembre 1792, c'est lui qui dirigea le scrutin et installa à Claye la première municipalité républicaine. Plus tard, il épousa en seconde noce Marie-Marguerite Thiessart dont la famille était relativement aisée et, lorsqu'il mourut, il laissa à son fils Jean-Louis quelques champs et vignes.

Ce bien resta dans la famille jusqu'à Aimé-Alexandre [2], père d'Eugène, mais ne lui permettait plus de subvenir aux besoins de sa famille. Alors, il loua sa force de travail comme journalier. Aimé-Alexandre épousa le 29 avril 1834, à 29 ans, Héloïse Duru (1809[?]-1875), issue elle aussi d'une vieille famille de Voisins. Le père d'Héloïse, François-Antoine Duru travaillait dans les carrières de Voisins à extraire du gypse et, après une longue journée de labeur, il cultivait son lopin de terre. Républicain très jeune, il fut élu au conseil municipal en 1846. Il soutint la révolution de 1848 et exerça ses responsabilités jusqu'au coup d'Etat de 1851 de Louis-Napoléon Bonaparte, qui devint un an plus tard empereur des Français, sous le nom de Napoléon III.

Il fut écarté, après la nomination d'une nouvelle municipalité, pour ses opinions républicaines. A cette époque, il allait souvent rendre visite à sa fille Héloïse et à son gendre Aimé-Alexandre. De cette union naquirent quatre enfants : Denise-Clémence (1836-1865, épouse Proux), Eugène (1839-1871), Louis-Benjamin (1844-1924), Hippolyte (1847-1930). Le soir, à la grande table familiale, le grand-père Duru aimait raconter son passé de républicain épris de justice et de liberté, à la demande d'Eugène. Les récits du grand-père maintenait en éveil toute la famille jusqu'à des heures tardives. Mais, le lendemain, la journée d'Aimé était pénible car le métier de manouvrier (ouvrier agricole se louant à la journée) est épuisant. Pour ses enfants, il rêvait d'un autre avenir. La carrière de gypse de Voisins où l'on fabriquait du plâtre était malsaine pour la santé, et la manufacture de toile imprimée payait mal. Il décida donc que ses enfants auraient le maximum d'instruction possible et les envoya en classe. Voisins n'ayant pas d'école, ils allaient à pied tous les jours à Claye en passant par les berges du canal de l'Ourcq. A la lecture de Maurice Foulon [3], on apprend que l'école d'Eugène était un ancien pigeonnier vendu à la ville par la duchesse de Polignac en 1825 (et dont il ne reste, aujourd'hui, aucune trace). Au rez-de-chaussée, une pièce servait de classe, coupée en deux par une cloison : d'un côté, les filles ; de l'autre, les garçons. Au-dessus se trouvait la prison de la ville. C'est là qu'il apprit à lire, à écrire et à compter sous la direction de deux maîtres : M. Paturance, un ancien sous-officier, et M. Viron. Il y resta jusqu'à l'âge de 13 ans, chose rare à une époque où les enfants de 6 à 8 ans travaillaient de seize à dix-sept heures par jour dans les ateliers, les fabriques ou les usines.

Ses parents, voulant lui éviter les servitudes de la terre et du travail abrutissant de la manufacture, souhaitèrent qu'il apprenne un métier lui permettant d'allier le travail manuel et intellectuel au contact des livres. Ils le placèrent en 1852 chez un relieur, confrère de son oncle Hippolyte Duru, à Paris, rue du Pont-de-Lodi (6e arr.). Mais l'homme était dur avec ses ouvriers et les nourrissait mal. Ainsi, l'oncle Duru prit son neveu chez lui pour le former. Lui-même était violent et sans indulgence pour le jeune Varlin qui avait soif d'apprendre et mettait trop souvent le nez dans les livres, ne se contentant pas seulement de les relier. L'oncle ne supporta plus son neveu et le congédia avec l'attestation suivante : "*Je, soussigné, certifie que le sieur*

(2) *Aimé-Alexandre Varlin et non pas Aimé-Alexis, comme ont pu l'écrire certains. Cf. l'extrait de l'acte de naissance d'Eugène Varlin où il est signalé que son père se nommait Aimé-Alexandre (1805-1870).*

(3) *Maurice Foulon,* Eugène Varlin, *éd. Mont-Louis, 1934.*

Rue Eugène Varlin à Claye-Souilly dans le quartier de Voisins.

Doc Itinéraire

Louis-Eugène Varlin a fait son apprentissage et est sorti de chez moi le 10 décembre 1854. M. H. Duru, relieur, 16, rue des Prouvaires." Ayant pris congé de son oncle, il lui fallut chercher un toit et il trouva une chambre au 22, rue de la Fontaine-au-Roi (11e arr.).

Formation professionnelle et intellectuelle

La loi du 22 juin 1854, relative au port du livret obligatoire pour les ouvriers, indiquait dans son article premier que tous les ouvriers de l'un et de l'autre sexe, attachés aux manufactures, usines, fabriques, ateliers etc., ou même travaillant chez eux pour un patron, étaient tenus de posséder un livret, contresigné par le commissaire de police de leur quartier [4]. A la lecture de celui de Varlin, on peut retracer son parcours professionnel depuis le départ de chez son oncle jusqu'en 1858 : du 25 avril 1855 au 26 juillet 1856, chez Boutigny (5, rue Migon, 6e arr.) ; du 30 juillet au 30 août 1856, chez Sauvage (15, rue Rochechouart, 9e arr.) ; du 2 septembre 1856 au 28 février 1857, chez Krantz (rue des Poissonniers, à la Chapelle Saint-Denis, 18e arr.) ; du 8 au 23 mai 1857, chez Grégoire (27, rue Saint-Sulpice, 6e arr.) ; du 25 octobre au 20 novembre 1857, chez Thompson (rue Cassette, 6e arr.), du 1er décembre 1857 au 26 juin 1858, chez Niédrée (passage Dauphine, 6e arr.) [5]. Il fit ainsi six ateliers autour de Montmartre et dans le quartier Saint-Sulpice, dans un Paris en pleine transformation, livré aux pelles et aux pioches des ouvriers du baron Haussmann. Là, s'arrêtent les inscriptions sur son livret, mais l'on peut penser qu'il continua sa formation d'atelier en atelier.

L'année 1859 est pour lui celle du service militaire. Il avait tiré au sort le numéro 51, mais fut exempté pour varicocèle au côté gauche (une affection pouvant dans les cas extrêmes être cause de stérilité). En 1864, il rentre comme contremaître chez madame veuve Despierres, maison fort appréciée, qui n'employait que quelques ouvriers. Après les grèves de 1864 et 1865, il travaille en chambre, pour des travaux de sous-traitance qui lui permettent de gérer

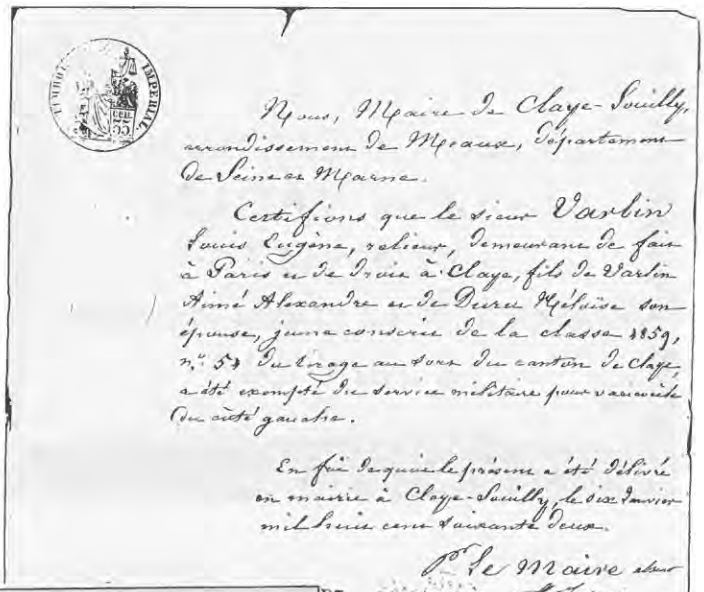

Nous, Maire de Claye-Souilly, arrondissement de Meaux, Département de Seine et Marne.

Certifions que le sieur Varlin Louis Eugène, relieur, demeurant de fait à Paris et de droit à Claye, fils de Varlin Aimé Alexandre et de Duru Héloïse son épouse, jeune conscrit de la classe 1859, n° 51 du tirage au sort du canton de Claye a été exempté du service militaire pour varicocèle du côté gauche.

En foi de quoi le présent a été délivré en mairie à Claye-Souilly le dix février mil huit cent cinquante deux.

Le Maire

Attestation délivrée par la mairie de Claye-Souilly indiquant que E. Varlin a été exempté en raison de sa varicocèle.

Doc ILLHS.

LA JEUNESSE DE VARLIN

Par LUCIEN DESCAVES

Première page d'un article de Descaves paru dans "Floréal". n° 22 du 28 mai 1921.

son temps comme il le souhaite. Avide de connaissances, après sa journée de travail, il consacre tout son temps à l'étude. C'est ainsi qu'en 1860, avec son frère Louis, il s'inscrit aux cours gratuits organisés en faveur des ouvriers, rue des Poiriers, par l'Association philotechnique que présidait le comte de Lariboisière. Grâce à ces cours du soir, il apprend le français, la géométrie, la mécanique, le droit, la comptabilité (qui lui servira plus tard pour créer des coopératives, comme la Marmite, ou pendant la Commune de Paris) et la sténographie.

Ayant depuis son plus jeune âge, aimé la musique, il s'initia au chant grâce à la méthode Galin-Paris-Chevé, rue de l'Arbalète. Selon Lucien Descaves, qui interrogea la famille et les proches de Varlin, il avait une voix basse agréable et chantait juste. Il chantait, entre autres, en famille, la chanson du relieur de livres *Mon fût* [6] :

> *"Va, mon fût, la science humaine*
> *Peut à tout feuillet te bénir ;*
> *Glisse, glisse : ouvre ton domaine*
> *Aux travailleurs fiers de s'unir."*

C'était un élève appliqué, persévérant, plein d'obstination pour s'améliorer. A la fin de l'année scolaire 1860-1861, cet "étudiant" de 22 ans obtint un second prix de comptabilité, un second prix de français et une mention de géométrie qui lui furent

(4) *"Varlin ouvrier" par Lucien Descaves, in* la Vie ouvrière *n° 87, du 5 mai 1913.*
(5) *"Varlin ouvrier", op. cit.*

(6) *C'est l'outil avec lequel on rogne les livres sur la tranche.*

décernés au cirque de l'Impératrice [7]. La première de ces récompenses lui valut le livre *Les Chefs-d'œuvre de Shakespeare*, comprenant le texte anglais et une traduction française. La seconde était constituée par un manuel de morale et d'économie politique de Leymarie, intitulé *Tout pour le travail*. Puis un livret de caisse d'épargne lui fut offert par le prince impérial. Dans le palmarès des années suivantes, Eugène n'y figure plus, mais son frère Louis est cité trois fois en 1862-1863, une fois en 1863-1864 et une dernière fois en 1864-1865. Autres personnages évoqués : le bronzier Albert Theisz, futur membre de l'Internationale et directeur des Postes sous la Commune ; Gustave Drouchon, mécanicien, directeur de l'artillerie fédérée ; Auguste Rodin, jeune sculpteur alors inconnu [8].

Doc Itinéraire

Albert Frédéric Félix Theisz, né à Boulogne-sur-Mer en 1839, mort à Paris en 1881.

En juillet 1862, il change de logement et s'installe au 33, rue Dauphine, dans une chambre de l'hôtel d'Aubusson. Il acheta pour 90 F, au roi Clovis, brocanteur à la montagne Sainte-Geneviève, un lit, un sommier, une commode, une table et deux chaises après avoir versé 20 F d'arrhes.

Son frère Louis [9] était demeuré, à l'âge de 13 ans, partiellement paralysé à la suite d'un coup de fourche reçu accidentellement pendant la fenaison. Il avait passé deux années au collège de Meaux grâce à la générosité de l'oncle Duru. Il vint s'installer avec Eugène et y restera jusqu'en 1871. Les deux frères continuèrent à s'instruire en apprenant le latin chez un professeur libre, Jules Andrieu, *"gros homme borgne à l'allure débonnaire"*, d'après Maurice Foulon. Eugène fut vivement impressionné par les opinions généreuses de ce républicain érudit. Parmi ces condisciples, figuraient Henri Tolain et Charles Limousin, deux des fondateurs de l'Association internationale des travailleurs en France, ainsi que Louis Debock, principal accusé du procès des typographes de l'imprimerie Dupont en 1862 et futur directeur de l'Imprimerie nationale sous la Commune.

Désormais, avec de bonnes bases intellectuelles, Varlin va s'employer dans les années à venir à faire concorder la pensée et l'action en s'impliquant de manière très active dans la Société des relieurs, l'Association internationale des travailleurs et dans l'expérience des restaurants coopératifs.

Maurice Colombo

(7) *Le cirque de l'Impératrice, appelé avant 1853 Cirque national, était situé sur le côté nord du jardin des Champs-Elysées entre les débouchés actuels de la rue du Cirque et de l'avenue Matignon. Construit en 1841 par Hittorf, en meulière, il avait été décoré par Pradier, Bosio et Duret, et pouvait contenir 6 000 spectateurs. Il fut démoli en 1899. Cf.* Paris et les Parisiens sous le Second Empire, *Michel Cabaud, éd. Belfond.*

(8) *Michel Cordillot,* Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné, *Editions ouvrières, 1991.*

(9) *Il fit partie du comité d'initiative du restaurant coopératif la Marmite ; puis, fonctionnaire de la Commune, il fut emprisonné après la Semaine sanglante et demeurera près de trois ans sur les pontons de Brest avant d'être libéré.*

Réunir les relieurs

Rapidement, Varlin se signale comme un militant capable d'entraîner ses camarades dans la lutte revendicative. Deux grèves lui apprennent cependant que celle-ci ne peut seule assurer l'émancipation des classes ouvrières. Il s'attache donc à organiser la Société des relieurs, à développer la solidarité entre sociétés afin de les fédérer.

COMME presque toutes les associations ouvrières, l'organisation corporative des relieurs disparut au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre. Elle ne se reconstitua qu'en décembre 1857, sous la dénomination de Société de secours mutuels des ouvriers relieurs. Il s'agissait en fait d'une de ces associations mixtes de secours mutuels auxquelles pouvaient adhérer patrons et ouvriers et dont les autorités nommaient le président, mais qui contribuèrent pourtant à faire renaître l'esprit de solidarité à l'intérieur des différents corps de métier, en donnant à leurs membres la possibilité de recréer une organisation pouvant servir de paravent à l'action revendicative et faire office de caisse de grève.

Bien qu'ayant tout juste l'âge minimum requis pour y adhérer — 18 ans —, Varlin en fut un des tout premiers membres. Ce fut ainsi par le biais de l'action corporative au sein de la Société des relieurs qu'il fit ses premières armes de militant ouvrier. Ce fut aussi à partir des leçons tirées de cette expérience qu'il décida d'explorer d'autres voies d'action. Sa profonde implication dans l'action corporative des relieurs fit enfin qu'il noua dans son milieu professionnel ses amitiés les plus solides et qu'il y rassembla un noyau de compagnons fidèles qui allaient l'accompagner dans ses efforts de transformation sociale.

Grève des relieurs

Il fallut peu de temps à Varlin pour commencer à faire parler de lui. En 1861, avec plusieurs autres relieurs, il fit partie d'une commission chargée de préparer l'envoi à l'Exposition universelle de Londres de 1862 de deux cents délégués élus par les cinquante principales corporations parisiennes. Pour la première fois, Varlin s'opposa publiquement à Coquard, le président nommé de la Société des relieurs, et parvint à faire élire comme délégués de la profession trois ouvriers ayant des sympathies républicaines. Qui plus est, les relieurs avaient refusé toute subvention pour leurs délégués et pour l'impression de leur rapport, manifestant ainsi leur indépendance. Furieux et bien décidé à laver l'affront, Coquard n'emmena finalement avec lui que deux hommes — un délé-

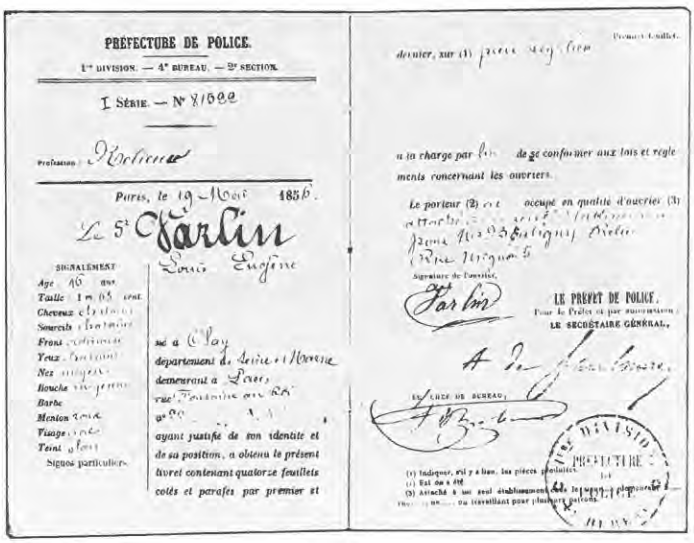
PRÉFECTURE DE POLICE.
1re DIVISION. — 4e BUREAU. — 2e SECTION.
I SÉRIE. — N° 81888
Profession : Relieur
Paris, le 19 Mai 1856.
Le Sr Varlin Louis Eugène
SIGNALEMENT
Age : 16 ans
Taille : 1 m 65 cent.
Cheveux : châtains
Sourcils : châtains
Front : ordinaire
Yeux : bleus
Nez : mignon
Bouche : mignonne
Barbe :
Menton : rond
Visage : ovale
Teint : blanc
Signes particuliers :
né à Clay
département de Seine et Oise
demeurant à Paris
rue Fontaine au Roi
n° 80
ayant justifié de son identité et de sa position, a obtenu le présent livret contenant quatorze feuillets cotés et paraphés par premier et dernier, sur (1) pièce régulière
a la charge par lui de se conformer aux lois et règlements concernant les ouvriers.
Le porteur (2) est occupé en qualité d'ouvrier (3) à Paris
Signature de l'ouvrier,
Varlin
LE PRÉFET DE POLICE,
Pour le Préfet et par autorisation :
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
(LIEU DU BUREAU)
(1) Indiquer, s'il y a lieu, les pièces produites.
(2) Est ou n'est.
(3) Attaché à un seul établissement ou travaillant pour plusieurs patrons.
PREFECTURE DE POLICE

Pages intérieures du carnet d'ouvrier d'E. Varlin.

Doc I.I.H.S.

gué et un suppléant — qui avaient son aval.

Au retour de la délégation, le rapport fit l'objet d'une rédaction collective — à laquelle Varlin participa — et, dans les vœux exprimés en conclusion, les relieurs, posèrent entre autre la question de la formation d'une chambre syndicale ouvrière qui serait appelée à négocier d'égale à égale avec la chambre patronale. Néanmoins, le rapport exprimait encore la conviction que patrons et ouvriers relieurs avaient un commun intérêt à faire prévaloir *"entente et bonne harmonie"* au sein des ateliers.

La cassure survint avec le vote de la loi du 25 mai 1864 qui rendait licite les coalitions. Les relieurs furent parmi les premiers à réagir. Dès le mois d'août, la lutte était engagée sur les revendications suivantes : journée de travail ramenée à 10 heures (payées 11) au lieu de 12 ; augmentation de 25% du salaire payé pour les heures supplémentaires ; abolition du travail de nuit.

Varlin fut l'âme de la commission de grève. Par définition, une mobilisation de masse de la profession s'avérait difficile : les 2 500 ouvriers relieurs étaient dispersés dans Paris, travaillant à deux ou trois par atelier, et la présence de nombreuses femmes était réputée constituer un obstacle pratiquement insurmontable. Varlin réussit pourtant à entraîner un grand nombre de ses camarades dans la grève et à s'assurer l'appui décisif des ouvrières brocheuses emmenées par Nathalie Lemel. Au bout de trois semaines, la victoire était totale.

Dans cette lutte — survenue alors même que se fondait l'A.I.T. à Londres —, Varlin se donna sans compter. Il y gagna une autorité sans égale parmi les relieurs et un prestige tout particulier auprès des jeunes brocheuses, qui n'étaient pas insensibles à son charme personnel. De son côté, la police avait compris qu'il vaudrait mieux désormais le tenir à l'œil.

La victoire des ouvriers laissa aux patrons un goût amer. Avec le retour de la morte-saison, les avantages concédés furent un à un dénoncés, et on en revint progressivement aux conditions antérieures. En septembre 1865, une nouvelle grève était devenue inévitable. Plus encore que lors du premier conflit, Varlin joua un rôle central. Coordonné par un comité de grève de dix-neuf membres, parmi lesquels figuraient, outre Varlin, E. Boyenval, A. Lancelin et A. Delacour, le mouvement avait pour but de protester contre le chômage causé par le recours systématique aux heures supplémentaires. La lutte fut âpre car les patrons entendaient bien en finir avec l'agitation endémique au sein des ateliers. Varlin misa tout sur la solidarité. Afin de pouvoir distribuer des secours aux familles de grévistes, il multiplia les souscriptions et les emprunts auprès d'autres corporations. Mais, en dépit de tous ces efforts, la grève échoua et les ouvriers regagnèrent les ateliers sans avoir obtenu la moindre concession. Les dettes contractées par le comité de grève étaient énormes. Assumant ses responsabilités jusqu'au bout, Varlin œuvra durant plus d'un an à rembourser jusqu'au dernier centime.

Ces deux grèves eurent d'importantes conséquences au sein de l'organisation corporative, où la coexistence entre patrons et ouvriers se trouva radicalement remise en cause. Le contentieux latent entre Varlin et Coquard dégénéra en conflit ouvert. Ce dernier s'en prit aux grévistes, les accusant de *"vouloir introduire la perturbation dans la société et de la détourner de la voie qu'elle s'était tracée"*, et parvint, au terme de manœuvres tortueuses, à faire exclure Varlin de la société.

Mais c'était désormais sans grande importance puisque le 1er mai 1866, avait été fondée à l'initiative de Varlin une nouvelle organisation, la Société civile d'épargne et de crédit mutuel des ouvriers relieurs de Paris, complétée par un système d'assurance contre le chômage. Dépassant le principe des sociétés de secours mutuels mixtes, Varlin et Delacour avaient décidé leurs amis à fonder une authentique chambre syndicale ouvrière (ce qui était alors en principe illégal), afin d'organiser l'aide aux relieurs malades ou sans emploi, mais aussi, à terme, d'accumuler un capital suffisant pour mettre sur pied une association de production. Varlin, qui avait rédigé les statuts, en était le président ; siégeaient à ses côtés dans la commission administrative : Lancelin, Clémence, Wynants, Gouet, Boullet, Stugard et Boyenval, ainsi que Nathalie Lemel, preuve que l'égalité proclamée des droits entre relieurs et relieuses n'était pas une simple clause de style.

La jeune organisation connut des débuts modestes : au 1er janvier 1867, elle ne regroupait que cinquante-huit adhérents et l'encaisse atteignait tout juste 646 francs ; mais les effectifs allaient croître régulièrement, jusqu'à atteindre trois cents en 1870.

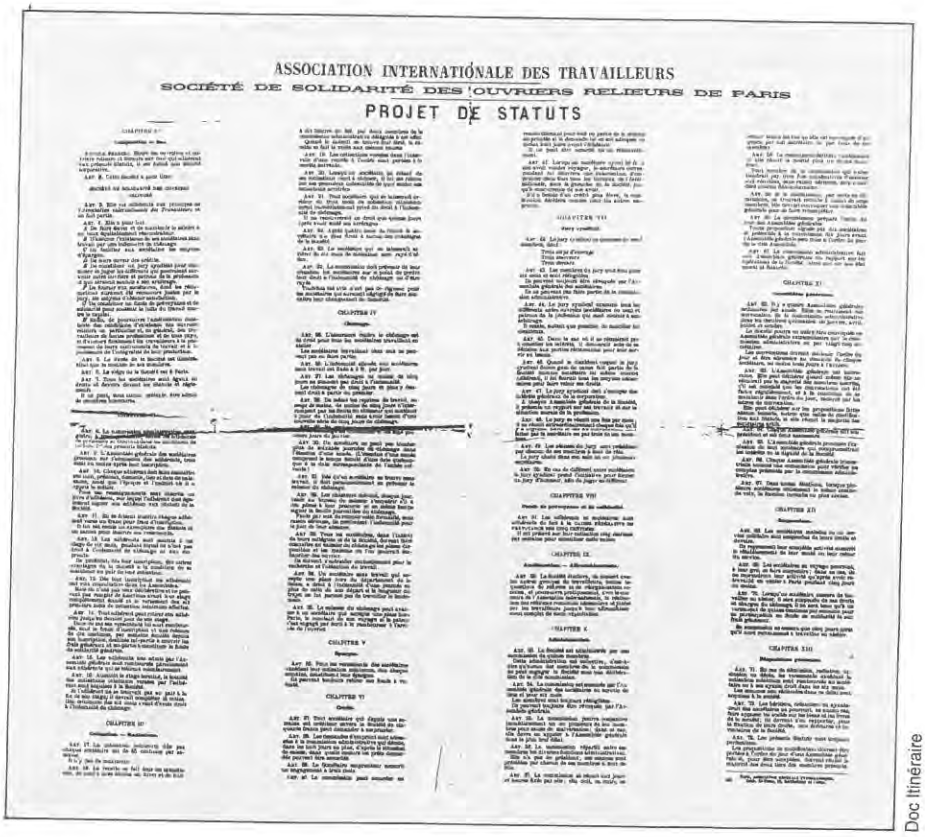
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS
SOCIÉTÉ DE SOLIDARITÉ DES OUVRIERS RELIEURS DE PARIS
PROJET DE STATUTS

Doc Itinéraire

Développer la solidarité

D'une manière plus générale, les relieurs furent profondément impliqués dans l'essor des luttes ouvrières durant les dernières années de l'Empire.

D'abord parce qu'une autre conséquence importante des grèves de 1864-1865 fut la création, vers la fin de l'année 1865, à l'initiative de Varlin et des relieurs, de la Caisse fédérative de prévoyance des cinq centimes, plus connue sous le nom de Caisse du sou. Visant à aider les corporations en grève à surmonter leurs inévitables difficultés financières, cette caisse joua un grand rôle avec la montée des luttes et la généralisation des arrêts de travail à la fin de l'Empire. Dans une lettre en date du 19 février 1870 à l'international lyonnais Albert Richard, Varlin lui-même en décrivait ainsi le fonctionnement :

"Vous connaissez la caisse fédérative de prévoyance des cinq centimes (la caisse du sou) ; je vous ai envoyé, je crois, quelques exemplaires de ses statuts. C'est une fédération restreinte dans son but il est vrai, mais qui a déjà rendu de nombreux services aux corporations en grève depuis sa fondation en 1865. Toutes les corporations adhérentes à cette fédération prélèvent sur la cotisation de leurs membres cinq centimes par semaine pour constituer un fonds de solidarité générale dont les corporations adhérentes renoncent à se servir pour leur usage ordinaire et qui est employé spécialement à venir en aide aux grèves ; le comité fédéral vote directement des prêts sur ce fonds."

A l'initiative des relieurs, le mouvement ouvrier organisé s'était ainsi doté d'une arme puissante en vue des confrontations à venir.

Ensuite et surtout parce que la commission ouvrière qui se réunit à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867 donna l'occasion aux relieurs et à leurs porte-parole Varlin et Clémence — ce dernier était le petit-fils d'un compagnon de Babeuf — de pousser à l'action l'ensemble des sociétés ouvrières de Paris, en insistant sur le lien existant entre les aspects purement professionnels de leur activité et leurs revendications sociales. Les principales revendications formulées par les délégués ouvriers, en particulier la reconnaissance des chambres syndicales ouvrières et l'autorisation des réunions publiques, ayant été satisfaites par le gouvernement, une étape supplémentaire fut franchie par les délégués de la commission lorsque, à l'appel des éléments les plus avancés de l'Internationale, ils se mirent en devoir de fédérer les sociétés ouvrières existantes. Varlin, qui joua encore dans cette affaire un rôle déterminant, vit ses efforts récompensés par sa désignation au poste de secrétaire-correspondant de la Fédération parisienne des sociétés ouvrières définitivement constituée le 14 novembre 1869. Regroupant dès le printemps suivant cinquante-quatre chambres syndicales, elle représentait désormais avec trente ou quarante mille adhérents une force considérable ; le mouvement ouvrier organisé, largement encadré par les militants collectivistes de l'Internationale, était devenu une véritable armée révolutionnaire, à même de faire chanceler le régime impérial dans un premier temps, avant d'être appelé à constituer le principal vecteur du changement social dans l'édification de la société future.

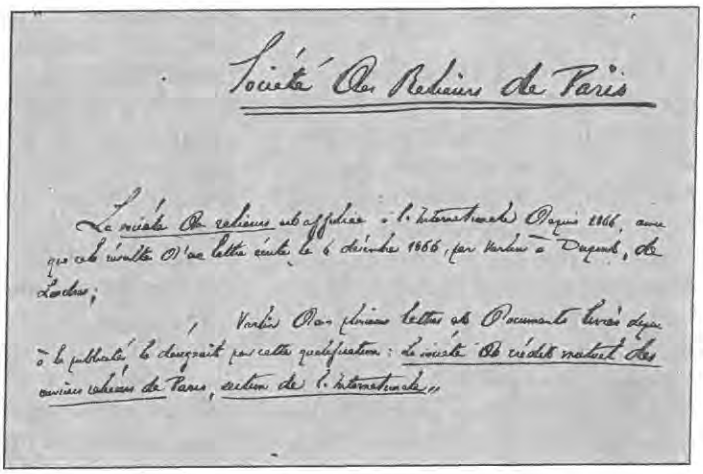
Société des Relieurs de Paris

La société des relieurs est affiliée à l'Internationale depuis 1866, ainsi que les résultats d'une lettre écrite le 6 décembre 1866, par Varlin à Dupont, de Londres ;

Varlin a plusieurs lettres et documents livrés depuis à la publicité le désignait par cette qualification : « le président de la société de crédit mutuel des ouvriers relieurs de Paris, section de l'Internationale »

Note d'un rapport de police.

Car un des enseignements tirés par Varlin des luttes de la reliure des années 1864-1865 avait été que la lutte corporative, pour importante qu'elle soit, ne pouvait à elle seule suffire à réaliser l'émancipation des classes ouvrières. Il fallait changer la société et donc explorer plus avant les voies du changement social.

Afin de donner plus de poids à la Société de crédit mutuel des relieurs, Varlin s'efforça d'abord d'étoffer la dimension coopératiste de son action. Ses amis et lui furent successivement à l'origine d'une épicerie sociétaire, la Ménagère, puis d'un projet beaucoup plus ambitieux de cantines coopératives, la Marmite. Dans cette dernière entreprise, le soutien de la profession fut déterminant, tant pour la constitution de la société — six des huit membres du comité d'initiative étaient des relieurs — que pour son fonctionnement, le service des restaurants étant assuré par un personnel bénévole constitué pour l'essentiel de brocheuses temporairement sans emploi.

Mais c'est surtout dans l'extension de la lutte à l'échelle internationale que Varlin vit pointer l'espérance

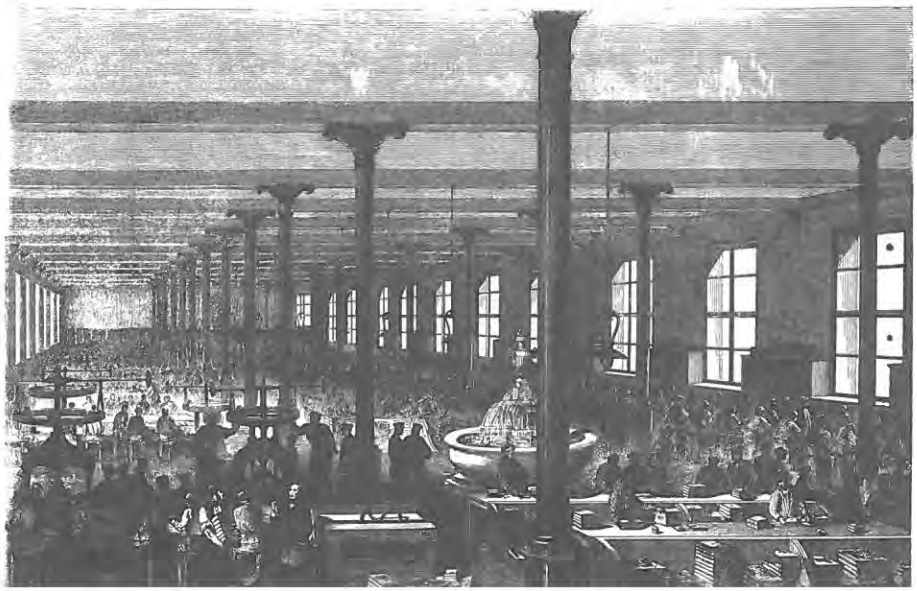

Atelier de reliure chez MM. Mame à Tours.

d'une prochaine libération sociale. Avec la formation à Londres en 1864 de l'Association internationale des travailleurs, à laquelle il décida rapidement d'adhérer pour lui consacrer le plus clair de son énergie militante, Varlin pensait enfin être assuré du succès final. Dès décembre 1866, il sut convaincre ses amis de voter l'adhésion formelle de la Société des relieurs à l'Internationale. Jusqu'à la chute de la Commune, les relieurs restèrent fidèles à l'A.I.T., y compris durant la difficile année 1868, alors qu'ils constituaient pratiquement le seul noyau corporatif encore suffisamment bien organisé pour assurer de fait la continuité de l'Internationale à Paris.

Un grand principe guida l'activité militante de Varlin : pour lui, toutes les sociétés ouvrières indépendamment de leur nature, se devaient aide et assistance mutuelle, puisque concourant, chacune dans son domaine, à la lutte pour l'amélioration de la condition ouvrière. Il suffit au fond d'examiner l'action de la Société des relieurs pour voir comment ce principe fonctionnait concrètement. Lors de son assemblée générale du 18 août 1867, la Société d'épargne et de crédit mutuel des relieurs vota un crédit en faveur de la Ménagère, se prononça pour l'envoi d'un délégué au congrès de Lausanne de l'A.I.T., discuta de la réponse à donner à une missive envoyée par les relieurs anglais et se prononça enfin pour la création de la Marmite. Quand on sait encore qu'à cette époque elle cotisait régulièrement à la Caisse du sou et prêtait en plus de l'argent aux corporations en lutte qui lui en faisait directement la demande, on voit mieux comment chacune des pièces s'emboîtait au sein d'un seul et même puzzle.

L'action militante de Varlin l'avait convaincu que les voies de l'émancipation ouvrière seraient multiples ; il sut faire partager cette idée à ses camarades de travail, et faire de la Société des relieurs un véritable laboratoire d'expérimentation sociale.

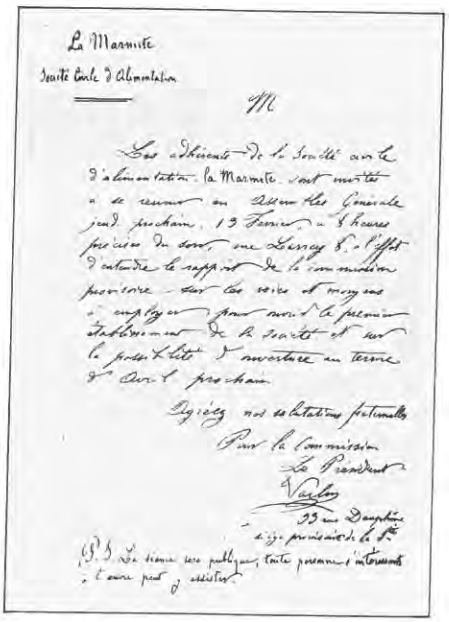
La Marmite
Société Coop. d'Alimentation

M

Les adhérents de la Société coop. d'alimentation la Marmite sont invités à se réunir en Assemblée Générale jeudi prochain, 13 Février, à 8 heures précises du soir, rue Lesage 8, à l'effet d'entendre le rapport de la commission provisoire sur les voies et moyens à employer pour avoir le premier établissement de la Société et sur la prochaine ouverture au terme du 1er avril prochain.

Agréez nos salutations fraternelles

Pour la Commission
Le Président
Varlin

93 rue Dauphine
à 3e provisoire de la Sté

(P.S.) Les réunions sont publiques, toute personne intéressée a le droit d'y assister.

Lettre de E. Varlin pour l'invitation à une assemblée générale de la "Marmite".

Varlin fit montre sa vie durant d'un attachement sans bornes pour ses amis relieurs, et ces derniers ne l'oublièrent pas. Un des hommages les plus émouvants rendus à Varlin au lendemain de sa mort fut celui des relieurs. Lors de l'Exposition universelle de 1867, il avait été décidé de rédiger plusieurs rapports. Le second tome, dont Varlin était plus spécialement chargé, ne put paraître qu'après sa mort, en 1875, terminé par quelques amis qui, non sans courage, décidèrent de maintenir la préface telle qu'il l'avait écrite pour appeler les obscurs à prendre enfin la parole :

"(...) Il est temps que le travailleur laisse de côté sa timidité ordinaire et se décide à produire lui-même ses observations et ses idées par la plume comme par la parole. Dût-il s'exprimer en de mauvais termes et par des phrases incorrectes, sa pensée en ressortira mieux encore que s'il la faisait traduire par d'autres qui ne comprennent pas et ne ressentent pas comme lui."

En faisant suivre ce texte des signatures suivantes, *"E.-V. et V. Wynants"*, la commission de 1874, tout en mystifiant la censure, mettait chapeau bas devant celui qui, par son action, avait tant contribué à organiser les relieurs de Paris.

Michel Cordillot

Appel de Varlin aux ouvriers, aux ouvrières, aux consommateurs pour la formation d'une cuisine coopérative (janvier 1868)

Depuis quelques années, les ouvriers ont fait de grands efforts pour obtenir l'augmentation de leurs salaires, espérant ainsi améliorer leur sort. Aujourd'hui, les spéculateurs prennent leur revanche et font payer cher les aspirations des travailleurs en produisant une hausse excessive sur tous les objets de première nécessité et particulièrement sur l'alimentation.

On a proclamé la liberté du commerce ; la spéculation en use pour nous exploiter à merci.

Travailleurs ! consommateurs ! ne cherchons pas ailleurs que dans la liberté le moyen d'améliorer les conditions de notre existence. L'association libre, en multipliant nos forces, nous permet de nous affranchir de tous ces intermédiaires parasites dont nous voyons chaque jour les fortunes s'élever aux dépens de notre bourse et souvent de notre santé. Associons-nous donc, non seulement pour défendre notre salaire, mais encore, mais surtout pour la défense de notre nourriture quotidienne.

Déjà, des sociétés d'approvisionnement de denrées de consommation se sont formées et fournissent à leurs membres des denrées alimentaires de bonne qualité et à prix de revient ; une vaste société coopérative s'organise pour fabriquer et fournir à ses sociétaires du bon pain, à bon marché ; mais les gens de ménage seulement peuvent profiter des avantages de ces sociétés. Une nombreuse population d'ouvriers, d'ouvrières, absorbée par un travail journalier incessant, ne peut s'alimenter qu'au dehors, dans des établissements publics où l'on trouve le luxe avec la cherté, ou bien, avec un bon marché relatif, une nourriture malsaine ou un service malpropre.

C'est à cette nombreuse population de travailleurs, c'est à vous tous, ouvriers, ouvrières surtout, qui voyez disparaître si vite le modique salaire de vos laborieuses journées, que nous faisons appel aujourd'hui.

Unissons-nous. Formons une société coopérative d'alimentation.

Quelques cotisations nous permettront facilement l'achat d'ustensiles de cuisine et la location d'un logement où quelques employés, travailleurs comme nous et nos associés, nous prépareront une nourriture saine et abondante que nous pourrons, à notre gré, consommer dans notre établissement ou emporter chez nous.

Point de luxe, point de dorures ni de glaces, mais de la propreté, mais du confortable. Nous réaliserons là des avantages que n'obtiennent pas les ménages : économie de temps, car il n'est pas plus long d'approvisionner et de faire cuire pour cinquante personnes que pour deux ou trois ; meilleure cuisine, car une personne de métier y consacrant son temps et son savoir doit faire mieux qu'une ménagère sans instruction culinaire et souvent pressée par le temps. Nous obtiendrons même, pour nos approvisionnements, des conditions meilleures que la plupart des gargotiers, en nous unissant, pour nos achats, avec les sociétés de consommation existantes. (...)

Benoît Malon

PENDANT quelque temps très proche de Varlin au sein des sections parisiennes de l'Association internationale des travailleurs, Benoît Malon est né le 23 juin 1841 à Précieux (Loire). Fils de pauvres journaliers, il perdit son père à l'âge de deux ans. A sept ans, il dut gagner sa vie, d'abord comme gardien de dindons, puis comme berger, bouvier et enfin laboureur. Son instruction resta très rudimentaire jusqu'au moment où, à l'âge de vingt ans, il demeura pendant plusieurs mois lors d'une convalescence chez son frère qui avait réussi à devenir instituteur.

Après avoir séjourné à Lyon et Trévoux, il s'installa dans la région parisienne à l'automne 1863 et entra comme homme de peine aux Teintureries de Puteaux. Il fut l'un des fondateurs de l'Internationale en France et, en juillet 1866, parmi les dirigeants de la grève des ouvriers teinturiers de Puteaux. Par la suite, il devint l'un des animateurs de la Société civile d'épargne, de crédit mutuel et de solidarité des ouvriers de fabrique de Puteaux, Suresnes et pays environnants, qui se transforma en octobre 1867 en société de coopération dénommée la Revendication.

Il fit partie (avec E. Varlin et A. Richard) de la délégation française au congrès de l'A.I.T. à Genève et signa également le *Manifeste des délégués français au congrès* (1). Comme Varlin, il sera inculpé en 1868 et condamné en mai-juin à trois mois de prison et à une amende. A Sainte-Pélagie, il signe avec Varlin et la plupart des internationalistes détenus les deux lettres envoyées au congrès de Bruxelles. La seconde (2) proteste contre la résolution prise par le congrès d'appeler la Ligue de la paix et de la liberté à se dissoudre et déclare notamment : *"qu'au point de vue de la liberté, dont nous poursuivons la conquête, le droit de se croire la seule expression des aspirations d'une époque ne peut appartenir à aucune association isolée"*.

A sa sortie de prison, il fut pendant quelque mois membre de la Fraternité de Bakounine. Durant ces années, il était avec Varlin et Albert Richard l'un des internationalistes les plus actifs, organisant la formation de sections et de sociétés ouvrières. Correspondant ou rédacteur de *la Marseillaise*, il prit part aux grèves du Creusot de janvier à mars 1870. Inculpé avec Varlin et Pindy, entre autres, lors du troisième procès de l'A.I.T., il fut condamné pour avoir fondé une société secrète à un an d'emprisonnement et à une amende de 100 F.

Doc Heiner Becker

De la mairie des Batignolles à Genève

Libéré au lendemain de la proclamation de la République (4 septembre 1870), il appela dans une circulaire, signée également par Varlin et Bachruch, les internationaux de province *"à la défense nationale qui est la chose capitale du moment"*, annonçant la révolution pour le jour de la victoire qui créerait *"les fondements de la société égalitaire que nous voulons"*. Elu adjoint au maire du 17e arrondissement, il signe l'Affiche rouge de janvier 1871 dénonçant au peuple de Paris la trahison du gouvernement et proposant trois mots

(1) *Freymond,* La Première Internationale, *t. I, pp. 85-108.*
(2) *Id., ibid., pp. 451-452.*

d'ordre : réquisition générale, rationnement gratuit, attaque en masse.

Le 8 février 1871, il fut élu représentant de la Seine à l'Assemblée nationale où il vota contre les préliminaires de paix, puis donna sa démission pour reprendre ses fonctions de maire des Batignolles. Elu membre de la Commune le 26 mars, il refusera la création d'un Comité de salut public et adhérera à la déclaration de la minorité : *"La Commune de Paris a abdiqué son pouvoir entre les mains d'une dictature à laquelle elle a donné le nom de Salut public"*. Pendant la Semaine sanglante, il fut sauvé par Ferdinand Buisson et sa mère, et parvint ensuite à gagner Genève où, pour vivre, il fut successivement vannier, typographe et portefaix.

Il y fera paraître, avec Eudes, Lefrançais et Razoua, le journal *la Revanche* et écrira son livre sur *La Troisième Défaite du prolétariat français* (3). Benoît Malon assistera au congrès constitutif de la Fédération jurassienne et adhérera à la Section de propagande et d'action révolutionnaire de Genève.

Doc Heiner Becker

Razoua Eugène-Angèle, né à Beaumont-de-Lomagne en 1830, mort à Genève en 1878.

Il quitta Genève en février 1872 et s'installa quelque temps à Neuchâtel qu'il représenta au congrès de Locle de la Fédération jurassienne. En été, il quittera cette ville pour vivre avec André Léo (qui restera sa compagne jusqu'en 1878), d'abord à Milan, puis à Lugano et à Palerme. Il collabora à *la Révolution sociale* et, jusqu'en mars 1876, au *Bulletin de la Fédération jurassienne*. En 1880, il fonde la première *Revue socialiste* (1880-1881 ; publiée de nouveau en 1885) et, à partir de 1882, fera paraître son *Histoire du socialisme* (trois vol., 1882-1885). Il meurt le 13 septembre 1893 à Asnières, 104, rue de Colombes, d'un cancer de la gorge.

Heiner Becker

(3) *Benoît Malon*, La Troisième Défaite du prolétariat français, *Neuchâtel, impr. G. Guillaume fils, 1871 ; réimpr. E.D.H.I.S.*

Article consacré à la grève du Creuzot paru dans "La Marseillaise" du 29 janvier 1870.

MANIFESTE

DES SECTIONS PARISIENNES DE L'ASSOCIATION

INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Douze mille ouvriers du Creuzot sont en grève. Ils demandent la gestion de leur société de secours mutuels, la réintégration dans l'atelier, de leurs camarades renvoyés sans motifs et le renvoi d'un conducteur de travaux, cause principale du conflit.

Comme toujours en pareil cas, le directeur a demandé et obtenu le concours de la force militaire. Ainsi comme à Lépine, comme à Dour, comme à Seraing, comme à Frameries, comme à la Ricamarie, comme à Aubin, comme à Carmeaux, l'armée est mise en face d'ouvriers que sa présence trouble et exaspère.

Quelles en seront les conséquences? Sera-ce une nouvelle hécatombe de prolétaires?

Nous ne saurions trop protester contre la prétention bien singulière de ces gens qui, non-contents de détenir toutes les forces économiques, veulent encore disposer, et effectivement disposent, de – Tout puissants devant un ouvrier isolé, ils l'oppriment au nom de la prétendue liberté économique, mais aussitôt qu'ils sont en face d'une force ouvrière collective, ils demandent la répression au nom de l'ordre. Leur étroitesse de vue leur fait-elle croire que l'ordre véritable n'est autre chose que l'écrasement des producteurs et l'étouffement de toute aspiration légitime?

En présence de ce fait ordinaire, du reste, dans notre état d'oppression politique, toutes les forces sociales (armée, police, tribunaux, etc.), pour le maintien de leurs iniques privilèges.

Telles sont les conséquences de l'égoïste et bourgeoise doctrine de l'économie politique.

Les économistes, en effet, méconnaissant la complexité des phénomènes sociaux, et négligeant l'aspect intellectuel et surtout l'aspect moral, ont réduit la science sociale aux seules considérations du marché. De là est résulté l'*industrialisme*. Sur cette pente, l'altération du sentiment social en est déjà arrivée à un point que les industriels, tout en prônant l'anarchique *laissez faire, laissez passer*, méconnaissent, en fait, le droit du travailleur, dans l'état actuel, de refuser son concours à un travail par trop oppressif et par trop mal rémunéré

tique et d'anarchie industrielle, dans cet état qui livre à la misère ceux-là même qui ont produit l'immense accumulation de capitaux suffisants pour créer le bien-être physique et moral, si une juste répartition des produits existait, nous avons cru devoir élever la voix.

Après avoir une fois de plus constaté l'iniquité de notre régime économique et ses déplorables résultats, nous venons féliciter nos frères du Creuzot de leur calme revendication et de la dignité de leur attitude.

B. Malon, correspondant des Travailleurs-Unis (banlieue de Paris), siége rue de Nanterre, 24, à Puteaux.

G. Mollin, correspondant pour la France du Cercle parisien des Prolétaires positivistes, impasse Saint-Sébastien, 8.

Murat, du Cercle mutuelliste, fondé de pouvoirs du conseil général du cercle de l'Association internationale, 200, rue Saint-Maur.

E. Varlin, secrétaire-correspondant de la section des ouvriers relieurs de Paris.

A. Combault, correspondant de la section de Vaugirard.

A. Harlé, secrétaire-correspondant du cercle d'Etudes sociales.

Doc Itinéraire

ABONNEZ-VOUS, ABONNEZ-VOS AMIS

Bulletin page 3 de couverture

Paris 1864-1871

La Première Internationale

Fédérer les chambres syndicales en France constitua une première étape, mais le mouvement ouvrier a tout à gagner à élargir son action au plan international. La solidarité et l'organisation des travailleurs ne doivent pas connaître de frontières. Les sections s'enrichissent à confronter, lors des congrès, leurs idées de rénovation sociale.

On ne peut véritablement comprendre la trajectoire militante d'Eugène Varlin sans la mettre en parallèle avec l'histoire de l'implantation et du développement en France de l'Association Internationale des travailleurs. C'est dans l'action corporative que Varlin découvrit l'action militante ; ce fut au sein de l'A.I.T. qu'il compléta son apprentissage de militant pour devenir un dirigeant ouvrier de grande envergure. S'identifiant à cette Internationale porteuse de tant de promesses d'émancipation sociale, il allait très vite en devenir la figure de proue, l'inspirateur et le théoricien.

Réflexion ou action

S'il ne figura pas parmi les fondateurs de la section française de l'A.I.T. — il avait alors fort à faire avec la grève des relieurs —, Varlin ne tarda pas à rejoindre le petit noyau initial. Dès janvier 1865, introduit pas son ami Clémence, il se mit à fréquenter assidûment les réunions de la rue des Gravilliers. Vite convaincu que le mouvement ouvrier renaissant avait tout à gagner à élargir son action au plan national et international, il s'engagea à fond, s'efforçant de ral-

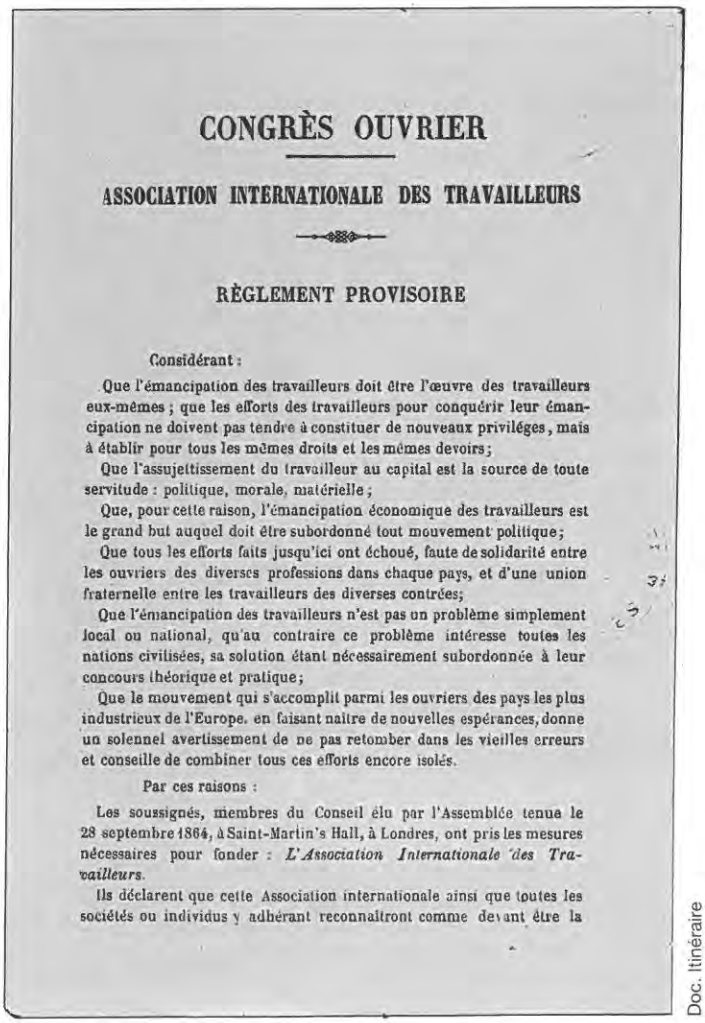

CONGRÈS OUVRIER

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

RÈGLEMENT PROVISOIRE

Considérant :

Que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux priviléges, mais à établir pour tous les mêmes droits et les mêmes devoirs ;

Que l'assujettissement du travailleur au capital est la source de toute servitude : politique, morale, matérielle ;

Que, pour cette raison, l'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné tout mouvement politique ;

Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées ;

Que l'émancipation des travailleurs n'est pas un problème simplement local ou national, qu'au contraire ce problème intéresse toutes les nations civilisées, sa solution étant nécessairement subordonnée à leur concours théorique et pratique ;

Que le mouvement qui s'accomplit parmi les ouvriers des pays les plus industrieux de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs et conseille de combiner tous ces efforts encore isolés.

Par ces raisons :

Les soussignés, membres du Conseil élu par l'Assemblée tenue le 28 septembre 1864, à Saint-Martin's Hall, à Londres, ont pris les mesures nécessaires pour fonder : *L'Association Internationale des Travailleurs*.

Ils déclarent que cette Association internationale ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant reconnaîtront comme devant être la

Règlement provisoire en vue de fonder l'Association Internationale des Travailleurs.

Doc. Itinéraire

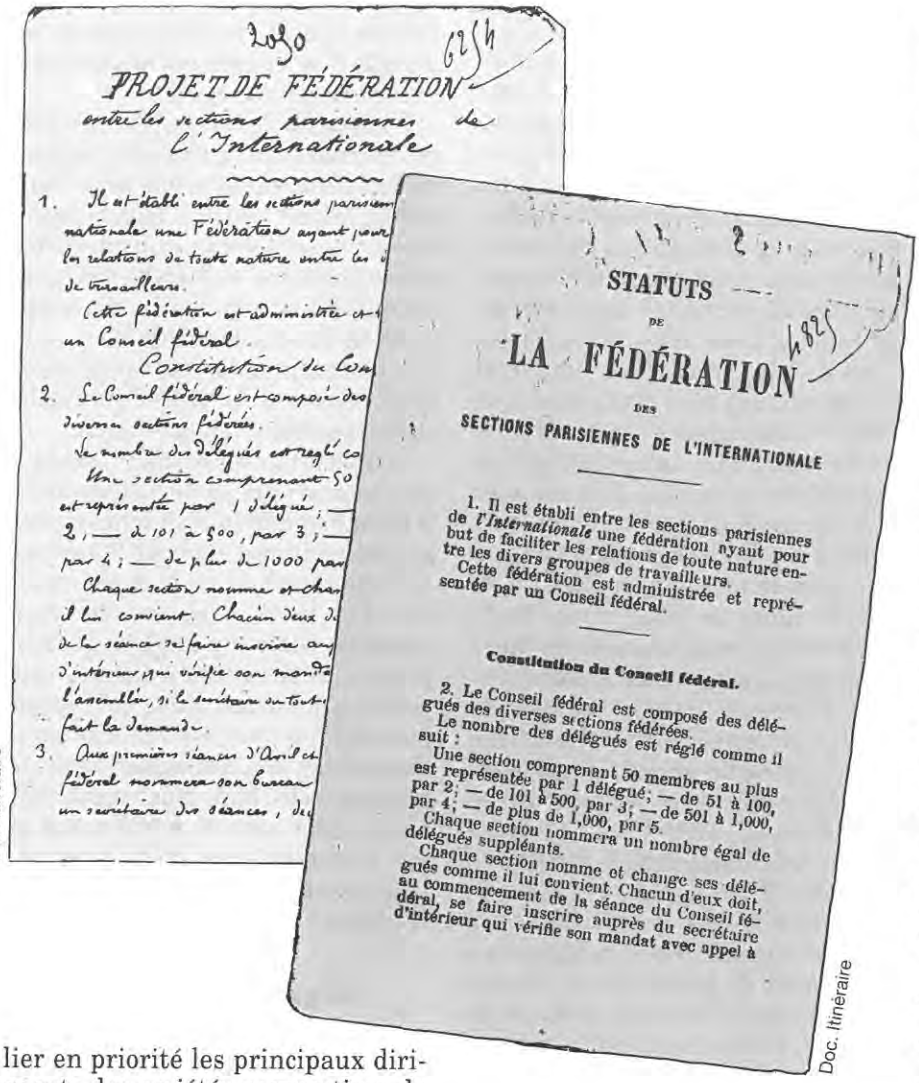

PROJET DE FÉDÉRATION
entre les sections parisiennes de
l'Internationale

STATUTS
DE
LA FÉDÉRATION
DES
SECTIONS PARISIENNES DE L'INTERNATIONALE

1. Il est établi entre les sections parisiennes de *l'Internationale* une fédération ayant pour but de faciliter les relations de toute nature entre les divers groupes de travailleurs.
Cette fédération est administrée et représentée par un Conseil fédéral.

Constitution du Conseil fédéral.

2. Le Conseil fédéral est composé des délégués des diverses sections fédérées.
Le nombre des délégués est réglé comme il suit :
Une section comprenant 50 membres au plus est représentée par 1 délégué ; — de 51 à 100, par 2 ; — de 101 à 500, par 3 ; — de 501 à 1,000, par 4 ; — de plus de 1,000, par 5.
Chaque section nommera un nombre égal de délégués suppléants.
Chaque section nomme et change ses délégués comme il lui convient. Chacun d'eux doit, au commencement de la séance du Conseil fédéral, se faire inscrire auprès du secrétaire d'intérieur qui vérifie son mandat avec appel à

Doc. Itinéraire

Doc. Itinéraire

lier en priorité les principaux dirigeants des sociétés corporatives de Paris. C'est d'ailleurs en tant que représentant des cinq cents adhérents des sociétés ouvrières que Varlin fut, en septembre 1865, un des quatre participants français à la Conférence de Londres. Il ne fut guère enthousiasmé par ce premier contact avec la direction londonienne et, à la compagnie de Marx, Varlin préféra visiblement celle de ses filles, qu'il fit valser lors de la soirée d'adieu. Pourtant, il quitta la capitale anglaise persuadé que l'avenir de l'Internationale dépendrait en premier lieu de sa capacité à organiser les ouvriers et à les mobiliser autour d'actions concrètes, qu'elles soient revendicatives ou coopératives.

Cette manière de voir ne faisait toutefois pas l'unanimité parmi les internationaux français. Il apparaît en effet que dans l'esprit du noyau fondateur (Tolain, Fribourg, Perrachon, Limousin), la section parisienne de l'A.I.T. n'était ni plus ni moins qu'un cercle d'études sociales et de réflexion, un cénacle ouvrier de confrontation et d'échanges où toutes les écoles socialistes et réformistes avaient droit de cité. En fait, durant cette première phase de l'histoire de l'A.I.T. en France (généralement qualifiée de "mutuelliste" et qui prit fin avec le premier procès intenté à la section parisienne début 1868), deux conceptions furent en concurrence : une conception néo-fouriériste, très liée au mouvement coopératiste et soucieuse de coller aux évolutions du mouvement ouvrier [1], et une conception mutuelliste d'obédience proudhonienne stricte qui, d'abord minoritaire, finit par s'imposer largement durant l'été 1866. Chefs de file de cette dernière, Tolain et Fribourg l'emportèrent sur Varlin : minoritaire au congrès de Genève (1866), il fut finalement écarté de toute responsabilité au sein du bureau de Paris à l'automne 1867.

L'année 1867 précisément fut une année charnière. Au printemps, la grande grève des bronziers plaça les dirigeants de l'A.I.T. devant un dilemme : fallait-il désavouer les dirigeants du mouvement, tous membres de l'A.I.T., ou faire front derrière les ouvriers en lutte contre l'intransigeance patronale ? Dans le premier cas, l'Association risquait de se discréditer durablement ; dans le second cas, il y aurait rupture entre le discours théorique et la pratique militante. Varlin, qui poussait à l'action, fut finalement suivi et la grève gagnée grâce à l'aide fournie par l'Internationale. Mais si cette dernière en retira un prestige immense, elle se retrouva aussi en position délicate puisque se voyant dans l'obligation de soutenir toutes les grèves qui éclateraient à l'avenir, sauf à se couper de la masse des ouvriers parisiens. Plus que jamais il existait désormais une ligne de fracture au sein de la direction entre ceux qui, comme Varlin, voulaient privilégier l'action et les mutuellistes qui, majoritaires, continuaient de privilégier la réflexion à moyen et long terme. Signe de la crise latente qui menaçait de tuer l'organisation, plusieurs centaines d'adhérents avaient été perdus.

"(...) Il est temps que le travailleur laisse de côté sa timidité ordinaire et se décide à produire lui-même ses observations et ses idées par la plume comme par la parole."

Curieusement, c'est au gouvernement impérial qu'il revint de trancher le débat. Soupçonnant l'A.I.T. de rouler pour le parti républicain et peu au fait de ses dissensions internes, il décida à l'automne 1867 qu'il était temps d'en finir. Mais en assignant en justice la direction modérée, il allait involontairement laisser le champ libre à une nouvelle équipe dirigeante emmenée par Varlin et Malon. Nettement plus radicale que la précédente, elle était en outre très liée au mouvement corporatiste et aux associations ouvrières de la capitale. En effet, lors des réunions de la Commission ouvrière de 1867 (qui rassemblait les délégués élus par 118

(1) *Michel Cordillot, "Le Fouriérisme dans la section parisienne de l'Internationale"*, Cahiers Charles Fourier, *n°3 (1992).*

Doc. Itinéraire

Benoît Malon, né à Prétieux en1841, mort à Asnières en1893.

corporations parisiennes pour les représenter à l'Exposition universelle), Varlin et une poignée d'internationaux avaient réussi à gagner à la cause de l'Internationale de nombreux dirigeants ouvriers et à faire avancer l'idée d'une Fédération des sociétés ouvrières.

A partir de là pouvait débuter la phase dite "collectiviste" de l'histoire de l'A.I.T. en France, phase qui allait voir Varlin s'imposer comme la véritable figure de proue de l'Association.

Peu après l'élection du deuxième bureau de Paris début mars 1868, un mouvement de grève de grande ampleur éclata à Genève dans le bâtiment. Les dirigeants parisiens décidèrent aussitôt de faire l'impossible pour répondre à la demande d'aide lancée par les internationaux suisses. Varlin, qui avait été élu secrétaire-correspondant du bureau, fut l'âme de cette solidarité agissante, collectant auprès des sociétés ouvrières parisiennes quelque 10 000 francs qui allaient permettre aux grévistes de vaincre, mais aussi lui valoir les foudres du procureur impérial quelques mois plus tard. C'est que Varlin avait compris que le salut de l'Internationale, alors exsangue puisqu'elle ne pouvait plus compter que sur quelque dizaines de militants prêts à braver la répression, se trouvait dans le mouvement ouvrier lui-même, alors en plein essor. Dans l'immédiat, l'importance des sommes collectées prouvait qu'il existait bien une distorsion entre la faiblesse de l'A.I.T. en terme d'adhérents et son audience réelle au sein des masses ouvrières parisiennes. La remontée en flèche des effectifs à l'automne 1868 allait amplement le démontrer.

Dans l'intervalle, les membres du deuxième bureau de Paris furent à leur tour poursuivis et condamnés à trois mois de prison ferme. Varlin, reconnu pour être la tête pensante du groupe, assuma sans faillir son leadership de fait de la section parisienne en présentant au nom des accusés une défense collective vigoureuse dans laquelle il se transforma rapidement en accusateur du régime.

Lorsque Varlin et ses huit compagnons d'infortune quittèrent Sainte-Pélagie début octobre, une page était définitivement tournée. Tous se réclamaient désormais du collectivisme révolutionnaire, et étaient convaincus qu'il fallait aller vers le renversement de la société existante plutôt que de compter sur la coopération pour arriver à la société nouvelle qu'ils appelaient de leurs vœux.

Toutefois l'Internationale n'existait plus comme organisation structurée. Il fallut tout reprendre à zéro, regrouper les militants, renouer le contact avec les militants de province, rétablir les liens avec les sociétés ouvrières. Varlin s'y employa en toute priorité. La tâche était immense, mais peut-être pas aussi ardue qu'il aurait pu sembler à première vue. Car paradoxalement, si l'organisation avait été laminée, l'idée était plus vivante que jamais et quelques mois suffirent pour que l'Internationale redevienne suffisamment puissante pour inquiéter le régime.

Organiser et fédérer

Pour Varlin, les dix-huit mois qui suivirent furent une période d'intense activité. A peine sorti de prison il se mit en devoir de renouer un à un les fils brisés de l'Association et, les résultats dépassant toutes ses espérances, il n'eut de cesse de voir enfin aboutir son grand projet de fédérer les sociétés ouvrières de Paris. Continuellement pressé par les événements à agir pour secourir, entraîner, recruter de nouveaux adhérents, aider à la constitution de nouvelles sections ou organisations corporatives, contribuer par ses interventions ou par ses articles à fortifier le mouvement ouvrier et l'opposition à l'Empire, il fit également la preuve de ses ressources intellectuelles, s'imposant comme un dirigeant capable de donner une analyse à chaud, de penser les évolutions du mouvement réel de la classe ouvrière parisienne sans jamais céder à la pression des événements, capable aussi de réfléchir à l'organisation de la société future.

Il fut aidé dans sa tâche par l'évolution de la situation. En premier lieu, il était désormais possible pour les militants de s'exprimer dans le cadre des réunions publiques autorisées par

PAS DE DROITS SANS DEVOIRS, PAS DE DEVOIRS SANS DROITS.

PROCÈS
DE
L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DES TRAVAILLEURS

PREMIÈRE ET DEUXIÈME COMMISSIONS
DU BUREAU DE PARIS

DEUXIÈME ÉDITION
PUBLIÉE
Par la Commission de propagande
du Conseil fédéral parisien
de l'Association internationale des Travailleurs

« Attendu, etc...
« Que..., le but des associés était l'amélioration de la condition de tous les ouvriers sans distinction de nationalité, et ce, par la coopération, la production et le crédit;
« . . . . . .
« Condamne, etc.... »
(Procès de la 2e commission. — Arrêt de la cour d'appel.)

PARIS
DANS LES LOCAUX DE L'ASSOCIATION
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
JUIN 1870

Doc. Heiner Becker

Page de titre de la seconde édition de la publication de l'A.I.T. concernant le procès de 1868.

la loi du 6 juin 1868. Les internationaux furent parmi les tout premiers à s'emparer des tribunes qui leur étaient ainsi ouvertes. Avec Tolain, Pindy, Héligon, Malon, Chalain et quelques autres, Varlin fut l'un des orateurs internationalistes les plus en vue. Aimant à fréquenter ces assemblées souvent tumultueuses où il prenait le pouls du peuple, il considérait que les résultats atteints au bout de quelques mois étaient considérables, puisque les orateurs et leurs auditeurs ne craignaient plus *"d'examiner la question sociale dans son ensemble et d'attaquer les principes constitutifs de la société actuelle"* (*l'Egalité*, 13 février 1869).

Ensuite, parallèlement à l'agitation politique nourrie par les réunions publiques, l'année 1869 et les six premiers mois de l'année 1870 virent se multiplier les mouvements de grève. Prenant appui sur ces conflits sociaux en cascade, les sections de l'Internationale acquirent rapidement une puissance qu'elle n'avaient encore jamais eue auparavant. Aider les ouvriers en lutte en organisant la solidarité, les inciter à structurer leurs mouvements spontanés en leur donnant des perspectives, telle était la ligne d'action impulsée par Varlin. Ses exceptionnelles qualités d'homme et d'organisateur, son extrême disponibilité lui valurent dès lors une "mystérieuse popularité" qui forçait l'admiration de tous ses compagnons.

Dès les premiers mois de 1869, ayant à peu près réussi à surmonter les effets de la répression, s'appuyant d'une part sur les acquis de la Commission ouvrière et d'autre part sur l'agitation revendicative, l'Internationale était déjà en passe de reprendre l'initiative, tant au niveau des luttes ouvrières qu'en ce qui concernait la constitution d'une chambre fédérale des métiers. Faisant feu de tout bois, Varlin milita pour que l'Internationale participe aux élections générales de mai-juin 1869 en promouvant des candidatures ouvrières. Mais les résultats furent peu encourageants et amenèrent les dirigeants à tout miser sur le développement du mouvement ouvrier et de la Fédération des sociétés ouvrières.

L'aboutissement ultime de leurs efforts fut la mise sur pied le 14 novembre 1869 d'une Fédération parisienne des sociétés ouvrières qui regroupait vingt chambres syndicales ; au printemps suivant, elle en comptait cinquante-quatre, avec au total 30 000 à 40 000 adhérents. Inlassable artisan de ce regroupement, Varlin en fut élu secrétaire-correspondant ; un autre militant internationaliste, le bronzier Theisz, occupait le poste de secrétaire adjoint. Dès lors, du fait des liens étroits qui les unissaient à la Fédération des syndicats, les dirigeants parisiens de l'Internationale pouvaient compter sur une armée révolutionnaire puissante et structurée.

C'est donc dans un contexte d'agitation sociale aiguë que commença, à partir de juillet 1869, la préparation du congrès de Bâle, lequel allait marquer l'apogée de l'A.I.T. L'Internationale restant privée d'existence légale en France, Varlin battit le rappel des associations ouvrières pour qu'elles s'y fassent représenter. En dépit des obstacles dressés par la police, ses efforts furent couronnés de succès

Doc Itinéraire

AUX TRAVAILLEURS

La lutte entre le Travail et le Capital, résultat fatal de l'organisation de notre vieux monde économique, se continue sans relâche, et nous apporte de temps à autre des échos douloureux.

Aujourd'hui, c'est de Bâle (Suisse) que nous arrive un appel pressant à la solidarité des Travailleurs pour soutenir dans ses droits, dans sa dignité, dans son existence la nombreuse population ouvrière de cette ville.

La population ouvrière de Bâle, depuis longtemps courbée par la misère sous le joug écrasant d'une bourgeoisie insatiable et jalouse, a voulu s'organiser afin de pouvoir revendiquer une part plus juste de sa production; mais les patrons, prévoyant que bientôt il leur faudrait compter avec les ouvriers, que jusqu'alors ils tenaient à merci, ont pris l'avance, et ont mis en demeure tous les ouvriers de renoncer à l'Association internationale des travailleurs ou de quitter leurs ateliers.

Les ouvriers ont dignement refusé de se soumettre à une pareille injonction, et ont cessé en masse le travail, leur ressource de chaque jour.

Pour dompter cette résistance énergique et insolente les patrons irrités n'ont pas craint de se livrer à des actes les plus inqualifiables. L'un d'eux, par exemple, a ordonné à tous ses ouvriers récalcitrants de quitter immédiatement, avec femme et enfants, les habitations que dans un but de bienfaisance lucrative, il avait fait construire autour de son établissement. Puis, par une circulaire adressée à tous les boulangers, épiciers et bouchers de la ville et des environs, recommanda à tous, de ne faire aucun crédit aux ouvriers qui ne travaillaient pas.

Enfin le gouvernement oligarchique de Bâle, par un manifeste aussi ridicule qu'odieux, faisait un appel aux armes à tous les bourgeois propriétaires pour contenir la population ouvrière qui, fière de son droit, restait digne et calme, malgré toutes les excitations des patrons.

En présence de l'attitude énergique et de la ferme résistance des ouvriers, les patrons ont dû céder. Mais, depuis la reprise des travaux, ils ont essayé de se venger sur ceux des ouvriers qui avaient pris la plus activement part à la résistance, et, pour soutenir leurs camarades, les ouvriers bâlois doivent maintenir en permanence des grèves partielles qui outrepassent de beaucoup leurs ressources. C'est pourquoi ils s'adressent à leurs frères de tous les pays pour leur venir en aide.

Leur appel sera entendu par tous nos camarades de Paris, nous en sommes convaincus, car la lutte qu'ils soutiennent en ce moment est de celles que nous soutenons tous les jours dans tous les pays.

"Appel aux travailleurs" en quatre pages, signé par le conseil d'administration et le comité d'assistance de l'A.I.T. à Bâle en janvier 1869.

Participants au congrès de Bâle de 1869.

Varlin

Samedi 16 Décembre 1869 — NUMERO SPÉCIMEN — Première année.

L'ÉGALITÉ

Journal de l'Association internationale des Travailleurs de la Suisse romande

PARAISSANT A GENÈVE LE SAMEDI MATIN

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration au Bureau du Journal, Imprimerie Vaney, rue du Rhône, 52.

AVIS

La Commission chargée d'élaborer un projet d'organisation pour le journal des Sections romandes de la Suisse ayant terminé son travail, convoque les Sections en Assemblée Générale pour le dimanche 27 décembre à 1 heure après midi, au Cercle des Quatre Saisons.

Ordre du jour : Rapport de la Commission du journal.

Aux Sections des autres cantons de la Suisse

La Commission fait remarquer que la convocation ci-dessus n'est pas faite dans le but de prendre des résolutions qui seraient définitives et obligatoires pour les Sections des autres cantons romands. Les Sections de Genève discuteront, dans cette Assemblée, le rapport de la Commission, et les résolutions qu'elles prendront à ce sujet seront transmises au Congrès des Sections de la Suisse romande, qui doit se tenir à Genève le 3 janvier prochain, et qui jugera en dernier ressort de toutes les questions relatives au journal.

Ainsi, la publication du journal ne pourra commencer qu'après le 3 janvier. Il est donc utile de se préparer dès à présent, afin que cette publication ne souffre pas de retard une fois qu'elle aura été décidée : dans ce but, les Sections qui n'ont pas encore répondu au questionnaire voudront bien le faire au plus tôt.

Genève, le 18 Décembre 1869.

Rapport de la Commission d'organisation du journal des Sections romandes de la Suisse.

Doc. I.I.H.S.

"L'Egalité", numéro spécimen daté du samedi 16 décembre 1869. En réalité plus tard, voir sur cette même page le compte rendu du rapport de la commission d'organisation du journal des sections de la Suisse romande, daté lui du 19 décembre.

puisque vingt-cinq délégués firent le voyage.

Au cours des débats, Varlin se rangea définitivement dans le camp collectiviste et antiautoritaire. A cette occasion, il fit la connaissance de Bakounine et accepta, à la demande de James Guillaume, de rejoindre les rangs de l'Alliance (même si son adhésion resta pratiquement sans suite).

Dès son retour de Bâle, Varlin se remit au travail, s'imposant plus que jamais comme le coordonnateur à l'échelon national de l'organisation et de la solidarité pour les ouvriers en grève dans tout le pays. Sa ligne d'action n'avait pas varié : faire jouer la solidarité en faveur des ouvriers en lutte, les aider à s'organiser, les affilier à l'Internationale pour préparer les bases d'une société nouvelle. Désormais aussi, il bénéficiait de l'existence du quotidien *la Marseillaise*, lancé par Rochefort en décembre 1869. Ce dernier, non content de collaborer avec les internationaux (Varlin, Malon et les principaux dirigeants de l'A.I.T. donnaient presque quotidiennement des articles au journal), mit à la disposition des sociétés ouvrières une rubrique spéciale. Ces efforts furent payants : alors qu'il y avait cinq sections de l'Internationale en septembre 1869 à Paris, on en comptait seize six mois plus tard.

Tandis que la situation sociale continuait de se dégrader, la crise politique du régime prenait également un tour plus dramatique : passé le cap difficile des élections complémentaires de novembre 1869 qui virent le triomphe de l'opposition républicaine radicale, le régime dut bientôt gérer une crise d'une toute autre ampleur. Le 10 janvier 1870, le prince Pierre Bonaparte abattait à son domicile un jeune journaliste proche de Rochefort, Victor Noir. L'émotion fut immense et la colère populaire menaça un instant de faire dégénérer en affrontement avec l'armée les obsèques de la victime. Tout en révélant le pourrissement du régime, cette affaire mit aussi en évidence l'incapacité des internationaux à faire face à une situation de crise : présents sur le terrain, les dirigeants de l'A.I.T. et des sociétés ouvrières ne s'étaient pas préalablement concertés pour définir une stratégie d'action et n'eurent aucune prise sur les événements. Dès le lendemain, ils se réunirent pour tirer les leçons de cette journée et prendre les dispositions qui s'imposaient : "*Il ne faut pas nous exposer à ce que, dans une circonstance semblable, quelques-uns d'entre nous livrent bataille sur un point et se fassent massacrer, tandis qu'ailleurs on ne songerait pas à la lutte*", écrivit Varlin à Bastelica le 19 janvier.

Révolution sociale et politique

Car à compter de ce moment, pour Varlin, la révolution politique était à l'ordre du jour, au même titre que la révolution sociale. C'est ce qu'il expliquait le 8 mars à son ami Aubry qui, en fidèle proudhonien, restait sceptique quant à la nécessité de la lutte politique :

"*Quand l'arbitraire et l'iniquité auront disparu de cette terre, quand la liberté et la justice régneront (...) je ne serai plus révolutionnaire, mais jusque-là, croyez bien que plus je serai exposé à supporter les coups du despotisme, plus je m'irriterai contre lui et je serai dangereux. Mais vous avez tort de croire un seul instant que je néglige le mouvement socialiste pour le mouvement politique. Non, ce n'est qu'au point de vue socialiste que je poursuis l'œuvre révolutionnaire, mais vous devez bien comprendre que nous ne pouvons rien faire, comme réforme sociale, si le vieil état politique n'est pas anéanti. (...) Si, dans ces circonstances graves, le parti socialiste se laissait endormir par les théories abstraites de la science sociologique, nous pourrions bien nous réveiller un beau matin sous de nouveaux maîtres plus dangereux pour nous que ceux que nous subissons actuellement parce qu'ils seraient plus jeunes, et conséquemment plus vigoureux et puissants.*

"*Tout en préparant l'organisation sociale future ayons l'œil au mouvement politique.*"

Compte tenu de la dégradation rapide de la conjoncture politique et sociale, la question de l'organisation de la société future se posait de manière pressante. Aux yeux de Varlin, il s'agissait désormais pour l'Internationale de penser l'articulation entre révolution sociale et révolution politique.

Au plan politique, lui-même se prononçait en faveur d'un système de démocratie directe où le peuple serait

seul habilité à voter les lois : "*(...) En principe, nous n'admettons la représentation que pour l'exécution des volontés générales, mais non pour leur expression. Pour m'exprimer plus clairement, nous voulons bien déléguer le pouvoir exécutif (...), mais nous ne voulons plus déléguer le pouvoir législatif : le peuple doit lui-même voter ses lois.*" (Lettre à Eugène Hins, 28 janvier 1870.)

Mais la question essentielle restait celle du rapport entre démocratie politique et démocratie sociale, et donc celle du rôle dévolu aux organisations corporatives ouvrières. Depuis le congrès de Bâle, Varlin était acquis à l'idée que l'organisation de la masse des ouvriers constituait un préalable à toute avancée sociale significative. Il concevait cette organisation non sous la forme d'un parti ouvrier au sens propre du terme, mais comme devant se réaliser à partir du regroupement et de la fédération des organisations professionnelles et corporatives. Dans cette optique, les luttes revendicatives en général, et la grève en particulier, étaient une manière de solidariser les travailleurs, de les préparer à passer d'une attitude de résistance à une lutte pour une société meilleure. Restait toutefois à définir le contenu des réformes sociales à imposer.

"*Si donc le capitaliste, industriel ou commerçant, ne doit plus disposer arbitrairement des capitaux collectifs, qui donc les fera fructifier à l'avantage de tous ?*

"*A moins de tout vouloir ramener à un Etat centralisateur et autoritaire, qui nommerait les directeurs d'usine, lesquels directeurs nommeraient à leur tour les sous-directeurs, contremaîtres, etc., et d'arriver ainsi à une organisation hiérarchique de haut en bas du travail, dans laquelle le travailleur ne serait qu'un engrenage inconscient, sans liberté ni initiative, à moins de cela nous sommes forcés d'admettre que les travailleurs eux-mêmes doivent avoir la libre disposition de leurs instruments de travail, sous la condition d'apporter à l'échange leurs produits au prix de revient, afin qu'il y ait réciprocité des services entre les travailleurs des différentes spécialités.*

"*(...) Mais il ne faut pas croire qu'une telle organisation puisse facilement s'improviser en tous points. Il ne suffit pas pour cela de quelques hommes intelligents, dévoués, énergiques ; il faut surtout que les travailleurs appelés ainsi à travailler ensemble, librement, et sur un pied d'égalité respective, soient déjà préparés à la vie sociale.*

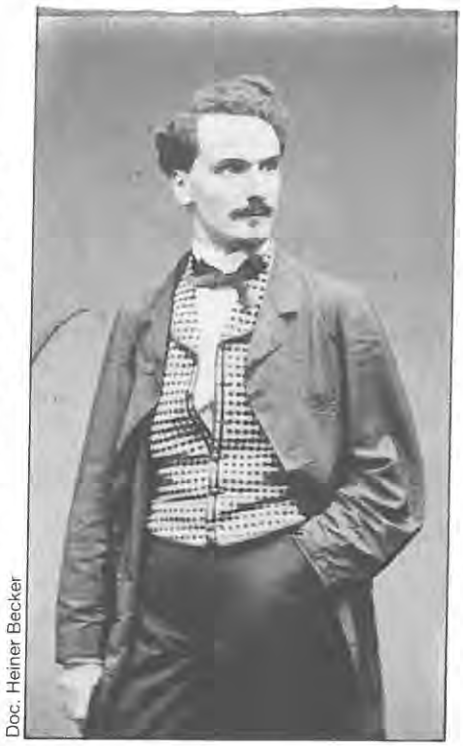

Doc. Heiner Becker

Rochefort Victor-Henri, né à Paris en 1830, mort à Aix-les-Bains en 1913.

"*(...) Eh bien ! Les sociétés ouvrières, sous quelque forme qu'elles existent actuellement, ont déjà cet immense avantage d'habituer les hommes à la vie de société ; et de les préparer ainsi pour une organisation sociale plus étendue. Elles les habituent non seulement à s'accorder ou à s'entendre, mais encore à s'occuper de leurs affaires, à s'organiser, à discuter, à raisonner de leurs intérêts matériels et moraux, et toujours au point de vue collectif, puisque leur intérêt personnel individuel, direct, disparaît dès qu'ils font partie d'une collectivité.*

"*(...) Mais les sociétés corporatives (résistance, solidarité, syndicat) méritent surtout notre encouragement et nos sympathies, car ce sont elles qui forment les éléments naturels de l'édification sociale de l'avenir ; ce sont elles qui pourront facilement se transformer en associations de producteurs ; ce sont elles qui pourront mettre en œuvre l'outillage social et l'organisation de la production.*

"*Beaucoup de leurs membres, souvent, sont inconscients au début du rôle que ces sociétés sont appelées à remplir dans l'avenir ; ils ne songent d'abord qu'à résister à l'exploitation du capital, ou à obtenir quelques améliorations de détail ; mais bientôt les rudes efforts qu'ils ont à faire, pour aboutir à des palliatifs insuffisants ou, quelquefois même, à des résultats négatifs, les amènent fatalement à rechercher les réformes radicales qui peuvent les affranchir de l'oppression capitaliste* (2)."

On le voit à travers cette longue citation, le rôle des sociétés ouvrières était pour Varlin la clef de toute réforme sociale : creuset où pouvait se forger un état d'esprit nouveau, elles habituaient l'ouvrier à penser en terme d'intérêt collectif. Elles anticipaient également le renversement de l'ordre politique existant : "*Nous avons la prétention d'avoir largement contribué à l'avènement de la révolution en habituant le peuple à la pratique des institutions républicaines*", écrivait-il dans un autre article (*la Marseillaise*, 20 janvier 1870).

On comprend dès lors toute l'importance que Varlin attachait à œuvrer sans relâche à l'organisation des sociétés ouvrières au sein de l'A.I.T., en élargissant sans cesse le champ de leur intervention. Partout en province des sections se formaient, prenaient contact avec Paris. Les sociétés ouvrières s'étaient regroupées en fédération à Rouen, Paris et Lyon, et elles projetaient d'en faire autant à Lille et à Marseille. Déjà Varlin songeait à donner plus de poids aux fédérations locales en les regroupant au sein d'une fédération nationale. Fin avril, rien ne semblait pouvoir freiner le développement de l'A.I.T. en France.

Pourtant, l'Internationale allait se désagréger en quelques semaines, victime d'une croissance trop rapide et des effets conjugués des persécutions gouvernementales — à l'occasion du plébiscite de mai, l'Empire "libéralisé" engagea de nouvelles poursuites contre les militants de l'A.I.T. dans plusieurs villes de France — et de la guerre franco-prussienne qui acheva de désorganiser les sections. Traqué, Varlin dut se réfugier en Belgique, d'où il assista, impuissant et accablé, à l'effondrement de l'organisation qu'il avait tant contribué à mettre sur pied.

La République enfin proclamée le 4 septembre se révèlera très vite n'être ni démocratique ni sociale. Et quand, le 18 mars 1871, sonnera finalement l'heure de la revanche sociale, les internationaux, épuisés et isolés, ne seront plus en position de mettre en œuvre leur grand projet d'émancipation sociale.

Michel Cordillot

(2) La Marseillaise, *11 mars 1870.*

Albert Richard

ALBERT Marie Honoré Richard [1], qui dans les années avant la Commune était une des figures les plus actives de l'Internationale en France, proche de Varlin, est né à Tours le 8 décembre 1846 de Pierre Honoré Richard et de son épouse Marie Desadré. Son père était à ce moment ouvrier tailleur de pierres, et la famille vivait dans des conditions extrêmement modestes. Pendant quelque temps, Albert Richard fut élève au séminaire de Tours et commença à apprendre le latin, mais les moyens de la famille ne suffirent pas pour compléter son éducation. La famille quitta finalement Tours et se fixa à Lyon où Honoré Richard avait trouvé un emploi de teinturier à l'usine Gillet. Albert Richard fut mis en apprentissage dans une maison de soieries. Congédié par son patron pour insolence, il réussira à suivre des cours à l'école professionnelle La Martinière. Il se mit à écrire, essaya de "*compléter son éducation par la lecture*" et publia des articles dans des journaux.

Fondateur de la section lyonnaise de l'A.I.T.

Vers 1865, il commence aussi à militer dans le mouvement ouvrier au côté de son père. Celui-ci fut, en 1862, délégué ouvrier à l'Exposition universelle de Londres d'où sortirent les initiatives qui devaient aboutir à la fondation de l'Association internationale des travailleurs en 1864 ; il était également l'un des fondateurs de la section lyonnaise de l'A.I.T. et, en 1866, délégué au premier congrès de l'Internationale à Genève. A partir de 1867, Albert Richard est secrétaire de la 1re section de Lyon et restera jusqu'à la Commune la figure la plus en vue de l'Internationale lyonnaise. Il représente Lyon au Congrès de la Paix à Genève (9-12 septembre 1867) où fut fondée la Ligue internationale de la paix et de la liberté ; le dernier jour, il y lit son poème *Te Deum laudamus* . A partir de novembre 1867, il collabore au journal de la Ligue, *les Etats-Unis d'Europe*.

Il participe au troisième congrès de l'Internationale à Bruxelles (6-13 septembre 1868) comme délégué des commissions d'initiative et sections de Lyon et de Neuville-sur-Saône et y intervient en outre sur la nécessité de l'instruction "*sous le rapport des moyens à employer pour accélérer l'affranchissement moral des classes ouvrières : (...) Ah ! messieurs les savants en us, avez-vous pu croire que nous souffririons toujours que vous nous régliez à votre fantaisie notre nourriture intellectuelle*". Il y présente aussi les conclusions de la commission sur la question du crédit mutuel entre travailleurs. Au congrès, il rencontra Charles Perron, l'ami intime de Bakounine, qui lui donna une lettre confidentielle et le convainquit de participer au congrès de la Ligue internationale de la paix et de la liberté à Berne (21-25 septembre 1868). Au cours du voyage de Bruxelles à Berne, il fait la connaissance d'Aristide Rey (1834-1901), qui l'introduit chez ses amis Elisée et Elie Reclus et le présente aussi à Bakounine. Il est, avec Bakounine, parmi les signataires de la *Protestation collective* des membres dissidents du congrès (25 septembre 1868) et, en octobre 1868, à Genève, l'un des fondateurs de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste.

A partir de 1867, Richard fut l'objet de plaintes et d'accusations de certains rivaux à Lyon et de dissidents de la section lyonnaise. En décembre 1868, Bakounine organise à Genève un jury d'honneur qui constata le 9 juin 1869 "*que les accusations portées contre le citoyen Albert Richard sont*

LE SOCIALISME

A PROPOS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1869

PAR

ALBERT RICHARD

Ex-délégué des ouvriers lyonnais aux congrès de Bruxelles et de Berne en septembre 1868

Bien que l'Association Internationale des travailleurs ait été dissoute en France, l'heure qu'elle y avait inaugurée avec un éclat en 1865 n'a pas laissé de sonner, et d'autres progrès qui déjà sont assez apparents pour que personne ne puisse plus les nier.

Il est vrai que les socialistes de Paris, de Lyon, de Marseille et d'autres villes de France, qui adhèrent aux principes de l'Association Internationale, ne se sont point manifestés dans les dernières élections avec cet ensemble et cette spontanéité qu'on aurait pu attendre d'eux.

Cependant, ils ont agi comme la force des choses et la nature des circonstances leur ont permis de le faire.

Et comme toute, ils ne sont pas mécontents du résultat obtenu.

A Paris, des programmes socialistes franchement radicaux ont été publiés, et plusieurs ont réuni des milliers d'adhésions. Des candidatures socialistes s'y sont produites dans plusieurs circonscriptions.

Enfin, l'homme du 15 mai, le prisonnier de Vincennes, le dévoué Raspail a triomphé à Paris et à Lyon. Or, l'arrivée de Raspail à la Chambre, c'est l'avènement du vieux socialisme de 1830 et de 1848, préparant l'avènement du nouveau socialisme qui se développe et s'organise sous le drapeau de l'Internationale.

Nous ne voulons pas mettre au nombre de nos succès les nombreuses protestations de dévoûment à la classe ouvrière, dont un grand nombre de candidats démocrates, et même de candidats conservateurs, ont chargé leur programme. C'est là cependant un signe du temps.

Quant à la rude leçon infligée à M. Jules Favre, l'un des plus grands adversaires du socialisme, c'est un indice certain de la tendance de plus en plus accentuée des esprits à suivre le mouvement dont les socialistes forment l'avant-garde.

Mais, qu'on y fasse bien attention ! si les socialistes, mettant de côté toute considération subjective, n'avaient vu que l'objectif qui leur est propre, ils auraient pu s'affirmer envers et contre tous, et cette résolution aurait pesé d'un certain poids dans la balance.

Pourquoi ne l'ont-ils pas fait ?

Voilà ce que nous venons apprendre à nos concitoyens, et notamment aux électeurs de la 2e circonscription du Rhône laquelle nous appartenons.

De nombreux socialistes de cette circonscription avaient depuis longtemps formé le projet de poser aux élections de la candidature d'un démocrate socialiste. Plusieurs réunions tenues à cet effet, quand tout à coup est apparu avec l'auréole d'une immense popularité, la candidature du citoyen Bancel. L'apparition de cette candidature, concordant avec le réveil général de la France à la vie politique, dut nécessairement modifier les intentions des socialistes, car après s'être demandé s'ils ne devaient tenir aucun compte de ce grand mouvement politique et l'entraver au besoin pour marcher directement à leur but, l'affranchissement du travail, ils se firent une réponse négative.

Les obstacles politiques sont en France tellement obstructifs, tellement pénibles à supporter, que malgré le pas en avant par le gouvernement impérial, ils frappent encore avant tout aux yeux de la masse intelligente.

Partout des règles, partout des limites, une presse accessible aux seuls bourgeois, une centralisation absorbante, des bras écrasants.

La candidature Bancel était une protestation contre cet état de choses, et les socialistes comprirent que la France entière, cherchant à se délivrer de l'étreinte d'un système qui n'a plus raison d'être, ils seraient mal venus, quel que fût le prétexte qu'ils pussent alléguer, à se mettre en travers d'une si grande et si légitime revendication.

Il ne leur restait que deux partis à prendre : ou s'abstenir de voter pour le citoyen Bancel.

Un moment, l'abstention, ou plutôt le vote par bulletin blanc sembla prévaloir.

Cependant, il est si dur pour des hommes jouissant de leurs droits civiques, conquis au prix de tant d'efforts de tout genre, de ne pas en user quand le cas se présente ; de plus, il est si difficile de rester neutre en face des candidats officiels ou officieux, que le dernier moment tous nos amis se décidèrent à voter pour le citoyen Bancel.

Du reste, les courageux vaincus de 1852 avaient droit à des égards. Nous en convenons pour qu'on ne nous accuse pas de partialité, quand nous rappelons au peuple d'autres vaincus moins glorieux et non moins intéressants.

"Le Socialisme" du 3 juin 1869 édité à Lyon.

Doc Itinéraire

(1) *A part quelques documents inédits, les bases de cet article sont principalement la notice sur Richard dans le* Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, *t. XV (1977), pp. 46-50 (qui donne comme date de la mort de Richard : 1918) ; Maurice Moissonnier,* La Première Internationale et la Commune à Lyon (1865-1871). Spontanéisme, complots et "luttes réelles", *Paris, Editions sociales (1972) ; Maurice Moissonnier, "La section lyonnaise de l'Internationale et l'opposition ouvrière à la fin du Second Empire (1865-1870)", in* Cahiers d'histoire *(Lyon, Université de Lyon), tome X, 1965, pp. 275-314 ; la biographie de Bakounine par Max Nettlau et les suppléments inédits ; Michel Bakounine,* De la guerre à la Commune. *Textes de 1870-1871 établis sur les manuscrits originaux, et présentés par Fernand Rude, Paris, éditions Anthropos, 1972 (avec en outre toutes les lettres connues de Bakounine à Richard).*

absolument fausses et calomnieuses". Le Conseil général de l'A.I.T. à son tour déclarera dans sa séance du 8 mars 1870 "*les accusations formulées sans le moindre fondement et confirme le verdict des deux commissions nommées à ce sujet*" (en 1867 à Lausanne et en 1869 à Genève), et le maintient dans ses fonctions de secrétaire-correspondant de l'Internationale. En juin 1869, il rencontra de nouveau Bakounine à Genève et s'affilia, le 24 juin, à l'Alliance de Genève (qui fut fondée après la dissolution de l'Alliance internationale en juin 1869 et adhéra à l'A.I.T. en juillet, tandis que l'affiliation de l'Alliance internationale avait été refusée en décembre 1868 par le Conseil général comme celle d'une autre Internationale). En même temps, il est également admis dans le cercle des intimes de Bakounine.

Il participa comme délégué des corporations d'ovalistes et de passementiers de Lyon au congrès de l'A.I.T. à Bâle (5-12 septembre 1869), comme Varlin [2], et y est membre de la commission chargée d'étudier la question du droit d'héritage (avec, en outre, Bakounine, James Guillaume, Wilhelm Liebknecht et Moses Hess). Il y lit entre autres les rapports des sections de Naples et de Lyon, "*se prononce contre le communisme autoritaire et centralisateur, mais il dit aux individualistes qu'ils sont tout aussi métaphysiciens que les collectivistes, puisqu'ils se prononcent aussi pour un système qui n'a point été expérimenté*", et vote pour le droit de la société d'abolir la propriété individuelle du sol. Avec la majorité des délégués, il se prononce pour l'abolition du droit d'héritage et pour le rejet de la proposition du Conseil général (et de Marx) qui ne demande que l'extension de l'impôt sur le droit d'héritage et une limitation du droit de tester.

Eugène Varlin à Albert Richard

[*Lettre autographe signée, 1 page sur 4, 134 sur 106 mm ; pliage vertical au milieu ; I.I.S.G. Amsterdam, collection Center.*]

[*Ajouté au crayon d'une main inconnue, au début de la page :* "Délégué aux Finances, fusillé rue des Rosiers".]

Paris, le 11 mars 1870.

Mon cher Richard,

Je pars avec Aubry [1] et une dame russe, samedi matin [2] à 6 1/2, nous devons arriver à Lyon à 7 1/2 ; soyez, ou quelqu'un de nos amis à la gare de Perrache pour nous guider, SVP.

Je reçois à l'instant un télégramme pressant des passementiers [3] ; malheureusement j'avais préjugé de la situation, les caisses parisiennes sont tellement épuisées qu'il n'y a presque pas à compter sur elles.

Que les passementiers adressent, avec l'appui de la fédération lyonnaise une demande à la Société des ouvriers de Rethel, de ma part (adresse, M. Loth, rue Sorbon à Rethel, Ardennes).

A demain,

E. Varlin.

(1) *Emile Aubry, 1829 (?) - 1900, lithographe à Rouen ; proudhonien, fondateur de la section de Rouen de l'A.I.T. ; délégué aux congrès de Genève (1866), Lausanne (1867), Bruxelles (1868) et Bâle (1869) ; rédacteur de* la Réforme sociale *; dix-sept lettres de Varlin à Aubry, écrites entre le 8 janvier 1869 et le 20 avril 1870 et saisies chez ce dernier, ont été publiées dans le réquisitoire du* Troisième Procès de l'Internationale *(1870) et de nouveau dans* la Vie ouvrière, *5e année, n° 87, 5 mai 1913 (numéro spécial sur Varlin).*
(2) *Le 12 mars 1870.*
(3) *Ouvriers fabriquant des articles tissés ou tressés pour servir comme garniture dans l'ameublement ou l'habillement.*

Pour la correspondance de Varlin avec Richard, cf. Edouard Dolléans, "Lettres d'Eugène Varlin à Albert Richard", International Review for Social History *(Leiden), vol. II, 1937, pp. 178-192 (sept lettres écrites entre le 22 juillet 1869 et le 28 février 1870).*

La Commune de Lyon

Le 30 avril 1870, il fut arrêté à Lyon, comme Palix, Malon, Pindy, Gaspard Blanc et, plus tard, Aubry à Rouen et Alerini à Cannes. Pendant une perquisition du domicile de Richard, la police découvrit en outre deux des dictionnaires secrets de Bakounine. Ce n'est que le 25 mai que Richard, Palix, Louis Martin (mais aussi François Dumartheray qui sera en 1879 l'un des fondateurs du *Révolté* à Genève) sortiront de la détention préventive. Début juillet, effrayé par les condamnations des internationalistes à Paris, il se réfugia pour un mois à Neuchâtel où il reste chez James Guillaume (qui d'ailleurs le déteste) et où, le 24 juillet, Bakounine vient les voir. Début août, il rentre à Lyon pour comparaître devant le tribunal ; mais l'affaire fut renvoyée et l'amnistie du 4 septembre 1870 éteindra les poursuites.

Le 4 septembre, la République fut déclarée à Lyon, et le 8 septembre une commission composée de Louis Andrieux [3], Victor Jaclard et Richard se rend à Paris pour discuter de la levée en masse avec le gouvernement de la Défense nationale. Andrieux fut nommé procureur de la République de Lyon, Jaclard adjoint au maire du XVIIIe arrondissement, et Richard refusa un poste de sous-préfet qu'on lui offrait. En compagnie de Cluseret, il rentra le 17 septembre à Lyon et fut élu le 18 au Comité central de salut de la France. Le 25 septembre, on afficha à Lyon la fameuse Affiche rouge, rédigée essentiellement par Bakounine, avec des passages ajoutés par Richard. Le 28, l'insurrection éclata à Lyon et triompha d'abord, puis échoua bientôt à cause du comportement de Cluseret et de Richard, qui conseilla de se retirer devant le conseil municipal élu. Le 9 octobre, Richard déclarait la dissolution du Comité de salut de la France. Dès ce moment, Bakounine et son entourage le regarderaient comme suspect. Richard faisait encore, en mai 1871, avec son ami Gaspard Blanc, partie d'un Comité central républicain socialiste de la France méridionale.

Fin mai 1871, il réussira à s'échapper et passa en Suisse [4] ; le 13 août 1871, le 1er Conseil de guerre le condamna à la déportation dans une enceinte fortifiée pour complot contre le gouvernement et excitation à la

(2) *Dans une lettre à Richard, Bakounine écrivait peu après, le 11 janvier 1870 :* "Mme D.U. [Aristide Rey] est décidément une niaise et sentimentale libre-penseur ; Mme D.T. [Varlin] est déjà quelque chose de bien plus sérieux."

(3) *Cf.* Itinéraire *n° 8 (Emma Goldman), pp. 66-67.*

guerre civile. En 1872, semble-t-il, il était avec son ancien ami Gaspard Blanc en Angleterre (où ils auraient offert leurs services à Napoléon III et lui auraient proposer de le ramener en France comme empereur des ouvriers et paysans). En janvier 1872, ils publièrent à Bruxelles une brochure intitulée *L'Empire et la France nouvelle. Appel du peuple et de la jeunesse* : "*l'Empire, c'est la révolution sous sa seule forme possible et durable*". Peu de temps après, Richard rentrait en Suisse et, delà, se rendra en Italie où il s'installa finalement avec son épouse qui le rejoignit : trois enfants (deux filles et un fils) y naquirent. La famille y vécut pendant onze ans, bien que Richard lui-même retourna en France peu de temps après la remise de sa peine (30 mai 1880).

Louis Andrieux
né à Trévoux
le 23 février 1840.

Doc Heiner Becker

Du socialisme révolutionnaire... au patriotisme

Il se présenta, sans succès, le 21 août 1881 comme candidat socialiste à une élection législative dans la première circonscription de sa ville natale, Tours, et se fit connaître par de nombreuses conférences et une collaboration régulière à *Tours-Journal* comme un ardent féministe et "socialiste révolutionnaire", bien qu'il se montrait de plus en plus hostile à toute tactique révolutionnaire. Quand, en 1883, il se présenta comme candidat au conseil général pour le siège de Tours-centre, ses rivaux républicains rappelèrent dans la presse les relations qu'il avait eu avec Napoléon III ; ces révélations conduisirent Richard à une défaite humiliante et divisèrent profondément les socialistes et les libres-penseurs de Tours. Une scission à *Tours-Journal* mena à la fondation de *l'Eclaireur tourangeau*, auquel Richard contribua par une série d'articles pour se justifier. Il rentra quelque temps en Italie pour rejoindre sa famille, puis se fixa à Paris et devint de nouveau actif au Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (P.O.S.R.), tout en essayant de vivre de sa plume et de conférences publiques. Autour de 1900, il collabore régulièrement au *Petit Sou*, mais quitte ce journal sur la demande de l'Union du Centre du P.O.S.R. : un vrai sacrifice pour lui et sa famille, avec des conséquences pécuniaires graves. On l'autorise finalement à accepter, à l'automne 1901, la rédaction du journal départemental *l'Yonne* à Auxerre ; "*un journal*, expliquait un secrétaire administratif du P.O.S.R., *qui n'est pas nôtre totalement, mais il [Richard] ne cessera, j'en suis sûr, de faire tous ses efforts pour le faire converger vers nos idées socialistes*" (5).

L'Yonne appartenait à Albert Gallot, un député radical qui tenait à son étiquette d'homme de gauche et de républicain intransigeant car il avait besoin des socialistes pour garder son siège. A Auxerre, Richard adhéra à la Fédération des travailleurs socialistes de l'Yonne, qui le délégua comme l'un de ceux voulant conserver son autonomie au lieu d'adhérer au congrès d'unification du Parti socialiste de France. Il s'opposa dès le début à Gustave Hervé et à l'hervéisme, à l'insurrection en temps de guerre et au prétendu antipatriotisme, et se montre de plus en plus "réformiste" et modéré. Les tensions avec Albert Gallot, propriétaire de *l'Yonne*, qui semblent "*surtout liées aux complaisances exagérées de [Richard] vis-à-vis des éléments socialistes les plus opportunistes*" (6), aboutissent à la veille de la Première Guerre mondiale à la rupture. Il offre alors sa collaboration au *Bourguignon*, rival conservateur de *l'Yonne*, "*qui l'accepte cordialement*" car, "*comme tous les socialistes de l'ancienne école, [il] était patriote*" et avait estimé depuis longtemps "*qu'en face de la menace allemande, la France devait être fortement armée*" (7).

Au moment de la Révolution russe, il se montra violemment hostile aux bolcheviques. Très pauvre, de plus en plus isolé après le décès de sa femme en 1906 et la mort de sa fille préférée, il vivait à Auxerre très retiré, "*en sauvage, désabusé des hommes et des choses*". En novembre 1924, il tomba malade et ne se remit plus ; il mourut le 30 mars 1925 à Auxerre.

Heiner Becker

(4) *James Guillaume écrivit plus tard :* "A partir de la fin mai, Albert Richard et Gaspard Blanc disparurent de la scène, et nous n'entendîmes plus parler d'eux, jusqu'au commencement de l'année suivante", L'Internationale, *t. II, p. 148.*

(5) *Lettre citée par Moissonnier, op. cit., p. 147.*

(6) *Maurice Moissonnier, op. cit., p. 155.*

(7) *Obituaire d'Albert Richard,* le Bourguignon *(Auxerre), 31 mars 1925.*

Eugène Varlin à Albert Richard

[*Lettre autographe signée, 4 pages in-8°, collection Jean-Jacques Magis, Paris.*]

Paris, le 6 août 1869.

Citoyen Albert Richard

J'ai reçu votre lettre par laquelle vous m'apprenez le résultat favorable de la grève des ovalistes (1) ; le succès nous a fait d'autant plus plaisir qu'il nous paraissait tout à fait improbable. Lorsque nous avons vu se déclarer la série des grèves lyonnaises, nous avons cru à une réédition des grèves parisiennes en 1865, alors, c'était comme une épidémie : tout le monde se mettait en grève sans organisation, sans ressources ; aussi pour les trois quarts des fois les ouvriers échouèrent-ils. Depuis les grèves sont devenues bien plus rares, à Paris, mais aussi sont-elles beaucoup plus sérieuses, aussi bien au point de vue de la résistance des patrons que de celle des ouvriers. Ainsi la grève des marbriers qui n'est pas terminée est commencée depuis trois mois au moins, il est vrai qu'elle n'a jamais été générale, les spécialités de la marbrerie se sont mises successivement en grève ; la grève des [délayeurs ?] en peaux minces [?] a duré [2] dix semaines, celles des batteurs d'or [?] se continue depuis cinq semaines. Ces deux dernières s'étaient produites d'une façon bien imprévoyante aussi, mais comme il ne s'agissait que de corporations de peu d'importance numérique, nous avons pu les aider à s'organiser et les soutenir.

Nous sommes heureux de savoir que les grèves lyonnaises se sont terminées à peu près toutes à l'avantage de l'ouvrier. Si vous en avez l'occasion vous pourrez en féliciter nos frères de Lyon pour nous. Quant à nous, nous vous remercions des résultats que vous avez obtenus pour l'Internationale. Ici nous nous préparons à envoyer à Bâle au moins autant de délégués que l'année dernière à Bruxelles. C'est tout ce que nous pouvons faire car nous sommes en présence de tracasseries sans nombre de la part de l'administration.

Vous avez sans doute appris par les journaux la saisie faite au siège de la chambre syndicale des ouvriers marbriers et vous avez dû voir la série de protestations que cet acte arbitraire de la police a fait naître. Vous savez également les entraves que, depuis les élections, on a apporté à l'exercice du droit de réunion. [3] Ce que vous ignorez peut-être c'est les difficultés en présence desquelles les sociétés ouvrières se trouvent pour pouvoir se réunir en Ass. Gle. La police, qui depuis longtemps accordait une large tolérance, refuse maintenant ou met des conditions. Par exemple les bronziers, après s'être vu refuser l'autorisation de se réunir, ont réclamé énergiquement, sont allés à la Préfecture et ont obtenu enfin de pouvoir s'assembler, mais à condition de ne pas discuter l'envoi d'un délégué à Bâle. Ne pouvant pas faire autrement, ils ont accepté cette dure condition et dans leur réunion de mardi soir, leur comité a fait connaître toutes les tracasseries de la police puis on a levé la séance et la semaine prochaine, ils commenceront des réunions privées de collecteurs d'atelier pour discuter le programme.

D'un autre côté, la fédération des sociétés ouvrières que nous avions entrepris d'établir et pour la discussion de laquelle nous nous réunissions, les délégués des sociétés, tous les dimanches, est également arrêtée par [4] suite du refus d'autorisation de réunion. Nous avons adressé au préfet une lettre signée de 30 corporations pour lui demander les raisons de cette interdiction, mais nous n'avons pas reçu de réponse ; alors, huit jours après, nous nous sommes adressé au ministre de l'Intérieur ; même silence. Maintenant nous allons nous adresser à l'opinion publique. Nous avons rédigé un manifeste que nous allons soumettre aux commissions ouvrières et que nous livrerons ensuite à la publicité. Ce manifeste se termine par une revendication énergique du droit de réunion et d'association ; nous affirmons notre résolution de continuer notre œuvre de fédération par tous les moyens possibles. En somme ça va mal, et ça va bien, car toutes ces entraves excitent de plus en plus l'esprit de résistance et d'indépendance chez les travailleurs ; de plus, la mollesse et l'incapacité dont ont fait preuve nos députés à propos de la prorogation ont fait détourner les yeux de cette misérable situation politique pour les reporter sur la question sociale où l'on sent une très grande force d'impulsion.

Salut fraternel,

E. Varlin.

[*Ajouté d'une main inconnue, en bas de la page :* "Fusillé le 25 mai 71".]

(1) *Ouvriers et ouvrières de la soie, cf. Claire Auzias et Annik Houel,* La Grève des ovalistes, *ed. Payot, 1982.*

[2], [3], [4] : *début d'une nouvelle page.*

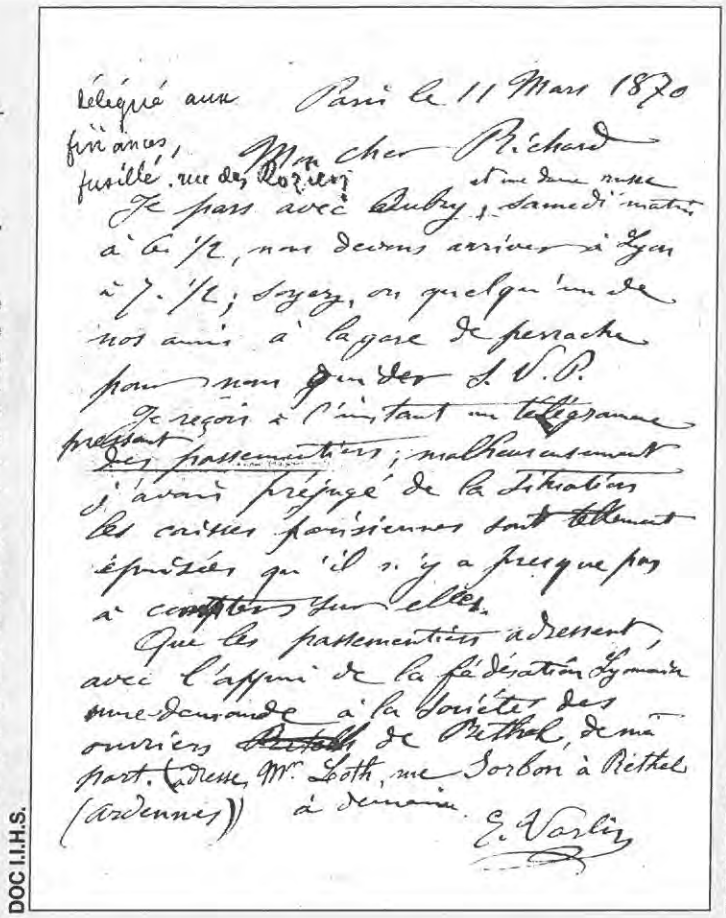

Délégué aux fin. anes, fusillé. rue des Rozier

Paris le 11 Mars 1870

Mon cher Richard

Je pars avec Aubry, samedi matin à 6 1/2, nous devons arriver à Lyon à 7 1/2 ; soyez, ou quelqu'un de nos amis à la gare de Perache pour nous guider S.V.P.

Je reçois à l'instant un télégramme pressant des passementiers ; malheureusement j'avais préjugé de la situation les caisses parisiennes sont tellement épuisées qu'il n'y a presque pas à compter sur elles.

Que les passementiers adressent, avec l'appui de la fédération lyonnaise une demande à la Société des ouvriers de Rethel, de ma part. (adresse Mr Loth, rue Sorbon à Rethel (Ardennes)) à demain.

E. Varlin

DOC I.I.H.S.

Cette lettre de Varlin à Richard est la version manuscrite de celle qui se trouve en page 24.

Coopératives
Pour faire bouillir la Marmite

Les voies de l'émancipation ouvrière sont multiples et les coopératives, tout en améliorant les conditions de vie immédiates, permettent d'apprendre à gérer collectivement un bien commun. En 1867, Varlin lance une coopérative de consommation, la Ménagère, puis en 1868 un restaurant coopératif, la Marmite.

"On les persécute, on les tue,
Quitte, après un lent examen,
A leur dresser une statue,
Pour la gloire du genre humain." (1)

Un homme, une voix, c'est le principe fondamental des organismes de l'économie sociale : coopératives, mutuelles, associations à buts non lucratifs régies par la loi de 1901, quel que soit l'apport de chacun et quelle que soit la fonction exercée. Ce principe ne pouvait que convenir à Varlin, mais ce n'est pas cela seulement qui l'a conduit à créer des coopératives. Dès le début du XIXe siècle, des travailleurs ont cherché à se dégager de l'exploitation sans merci dont ils étaient victimes. On travaillait douze heures par jour pour des salaires de misère ; les enfants, dès l'âge de huit ans, devaient eux aussi travailler dans les manufactures, même parfois de nuit dans les plus mauvais cas.

Pas étonnant, donc, que les plus entreprenants de ces travailleurs aient adopté une forme d'organisation du travail, de la production et de la distribution des produits qui "*visait à éliminer le patron, à donner à l'ouvrier l'intégralité du produit de son travail* (coopérative de production) *ou qui supprimait le marchand, les intermédiaires, le commerce* (coopérative de consommation)". Bien qu'on eût dit que "*le système coopératif n'est pas sorti du cerveau d'un savant ou d'un réformateur, mais des entrailles du peuple*" (2), les écrits de théoriciens tels que Fourier, Proudhon, Saint-Simon, De L'Ange, Auguste Comte, Louis Blanc, Robert Owen... ont contribué puissamment au développement du système coopératif.

P.-J. Proudhon, né à Besançon le 15 janvier 1809, mort à Paris le 19 janvier 1865.

L'économie sociale repose sur trois principes de base : l'adhésion volontaire, l'égalité des droits, la non-rémunération d'un capital ; les bénéfices étant distribués sous forme de prestations. La coopération, puisque c'est d'elle plus particulièrement qu'il s'agit ici, ce sont des producteurs ou des consommateurs qui s'associent librement et administrent leurs affaires en dehors de toute tutelle étatique ou capitaliste. En eux-mêmes, le coopératisme, le mutualisme ne sont pas révolutionnaires. Ils peuvent cependant être un levier puissant pour un changement de société tel que nous le voulons. C'est aussi un lieu d'expériences, d'apprentissage de la gestion économique de la société.

En France, les premières associations coopératives furent créées à Paris en 1831 : Association des menuisiers, Association des typographes, Association des bijoutiers en doré

(1) *Chanson de Béranger :* les Fous.

(2) *Charles Gide,* les Sociétés coopératives de consommation.

Monsieur Varlin
33 rue Dauphine
Paris

M

En votre qualité de commanditaire de la Société du Crédit au Travail, vous êtes invité à assister à l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 14 Novembre prochain, à midi, rue de Grenelle-Saint-Honoré n° 35.

Le Président de la Commission de contrôle, A. de MORAND

Le Directeur Général, F.-P. BOLLERT

Ordre du Jour

Examen des propositions de la Gérance relatives à la création par les Membres de la Société d'Associations de Crédit mutuel à Paris.

NOTA. — On ne sera admis à l'Assemblée que sur la présentation de cette Lettre.

Doc I.I.H.S.

Invitation pour l'assemblée générale de la Société du crédit au travail dont Varlin était un des membres.

(1843). A Lyon, ce fut, en 1835, le Commerce véritable et social. En Angleterre, vingt-huit tisserands fondèrent en 1844 la fameuse coopérative les Equitables Pionniers de Rochdale, qui donna l'essor à tout le mouvement coopératif dans le pays. En Allemagne, c'est d'abord sous la forme du crédit coopératif (mutuel) qu'apparut la coopération en 1845-1846 sous les efforts de Guillaume Raiffeisen puis de Schulze-Delitzsch.

L'idée faisait donc son chemin, mais c'est la révolution de 1848 qui fit "exploser" le mouvement coopératif. Des centaines de coopératives furent créées. Cependant, l'élan fut rapidement brisé lorsque le Second Empire, en 1852, prit la décision de dissoudre toutes les coopératives. Un nouveau départ eut lieu à partir de 1864, notamment des coopératives de consommation, lorsque l'Empire devint "libéral", car il avait besoin de l'appui de la classe ouvrière.

Evidemment, un mouvement de cette importance, et vu son ambition, ne pouvait que susciter des controverses au sein de la classe ouvrière organisée et de la société en général. Les économistes, d'abord méfiants, finirent par conclure que, somme toute, la coopération pourrait être un barrage à la révolution, par une réforme sociale pacifique du problème des rapports du capital et du travail.

En ce qui concerne les socialistes, l'accueil fut variable. Jusqu'à la Commune, les socialistes français furent favorables. Les thèses marxistes, opposés, ne furent vraiment connues en France qu'à partir de 1872. La théorie de Lassalle sur la loi d'airain fut alors répandue. On la connaît : quoi qu'on fasse sous le régime capitaliste, le salaire de l'ouvrier se règle toujours sur ses dépenses pour son entretien. Il ne peut être supérieur. Donc, affirmaient les marxistes, les coopératives de consommation font jouer un rôle de dupe au travailleur, car plus on diminuera le coût de la vie — ce qui était un des principaux buts des coopératives — plus on fera diminuer son salaire. Dans ce sens, le coopératisme ne sert à rien. De plus, ils le considéraient comme un moyen insuffisant et chimérique d'émancipation du salariat ; il retardait même la révolution nécessaire. Ils n'étaient d'ailleurs pas les seuls à penser ainsi, mais revenons au temps de Varlin.

Le coopératisme, ou la coopération, fit l'objet du point 5 de l'ordre du jour du congrès de Genève de l'Internationale, qui se tint du 3 au 8 septembre 1866. Varlin y participait.

Ce point 5 de l'ordre du jour, intitulé *Travail coopératif*, fit l'objet d'une résolution dans laquelle le congrès précisait qu'il ne devait pas proclamer un système spécial de coopération, mais se limiter à l'énoncé de quelques principes généraux. L'Association internationale des travailleurs reconnaissait le mouvement coopératif comme une des forces transformatrices de la société présente, basée sur l'antagonisme des classes. "*[Son] grand mérite est de montrer pratiquement que le système actuel de subordination du travail au capital, despotique et paupérisateur, peut être supplanté par le système républicain de l'association de producteurs libres et égaux.*"

Toutefois, le mouvement coopératif était considéré par le congrès comme impuissant à transformer par lui-même la société capitaliste. Pour cela, des changements généraux sont indispensables. Le congrès recommandait aux ouvriers d'encourager la coopération de production plutôt que la coopération de consommation. Enfin, les sociétés coopératives devaient consacrer une partie de leurs fonds à la propagande de leurs principes et, surtout, pour les empêcher de dégénérer, elles devaient accorder le même salaire à tout ouvrier ou employé, associé ou non.

Varlin et le coopératisme

Varlin dut suivre attentivement le congrès de Genève et particulièrement la discussion du point 5 de l'ordre du jour. En effet, il était déjà convaincu de la nécessité de constituer des groupements corporatifs, des coopératives, dans lesquels les travailleurs auraient un peu plus de sécurité et de bien-être et acquerraient l'habitude de la solidarité et la conscience de leurs intérêts collectifs.

Dans un article de *la Marseillaise*, il écrivait : "*Les sociétés ouvrières, sous quelque forme qu'elles existent actuellement, ont déjà cet immense avantage d'habituer les hommes à la vie de société et de les préparer ainsi pour*

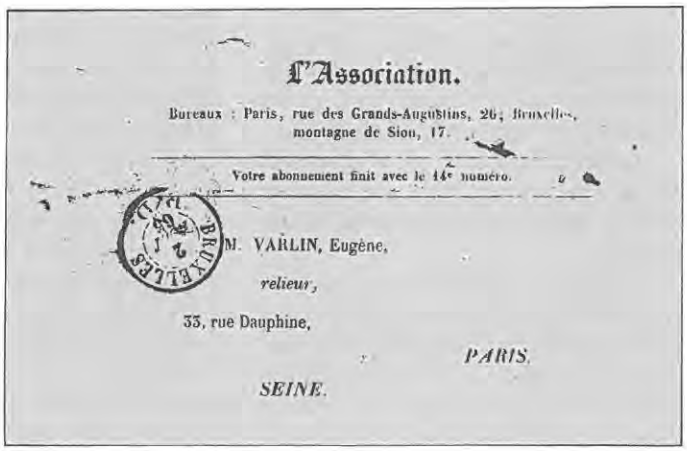
L'Association.

Bureaux : Paris, rue des Grands-Augustins, 26 ; Bruxelles, montagne de Sion, 17.

Votre abonnement finit avec le 14e numéro.

M. VARLIN, Eugène,
relieur,
33, rue Dauphine,
PARIS.
SEINE.

Bordereau d'expédition du journal "l'Association" auquel Varlin était abonné et qui, suite à deux saisies administratives, dut cesser sa parution en septembre 1866. Le gérant en était Elie Reclus.

une organisation sociale plus étendue. Elles les habituent non seulement à s'accorder et à s'entendre, mais encore à s'occuper de leurs affaires, à s'organiser, à discuter, à raisonner de leurs intérêts matériels et moraux, et toujours au point de vue collectif, puisque leur intérêt personnel individuel, direct, disparaît dès qu'ils font partie d'une collectivité."

La position du congrès ne pouvait donc que le renforcer dans son opinion. Dès le 1er mai 1866, il avait créé la Société civile d'épargne et de crédit mutuel des ouvriers relieurs. C'est lui qui en rédigea les statuts, dans lesquels, il faut le souligner car ce n'était pas courant à l'époque, l'égalité des droits des relieurs et des relieuses était affirmée.

Revenu de Genève, il entreprit de constituer une coopérative de consommation. Ce fut fait en 1867 : la Ménagère, coopérative de consommation, fonctionne. Puis, le 19 janvier 1868, Varlin fonde un restaurant coopératif : la Marmite, qui eut un tel succès que trois succursales durent être rapidement ouvertes. Au conseil d'administration, autour du président Eugène Varlin, on trouve Nathalie Lemel, Alphonse Delacour, Antoine Bourdon, Louis Varlin. Ces coopératives fonctionnèrent parfaitement jusqu'à la fin de la Commune. La Marmite comptait 8 000 adhérents.

Charles Keller, membre de l'Internationale, communard, composa des poèmes dont l'un, mis en musique par James Guillaume, a connu un grand succès sous le nom de *la Jurassienne* :

"Ouvrier, prends la machine,
Prends la terre, paysan !"

Keller, donc, fréquenta assidûment la Marmite, et il décrit ainsi l'atmosphère chaleureuse qui y régnait : *"On y prenait des repas modestes, mais bien accommodés, et la gaieté régnait autour des tables. Les convives étaient nombreux. Chacun allait chercher lui-même ses plats à la cuisine, et en inscrivait le prix sur la feuille de contrôle qu'il remettait avec son argent au camarade chargé de le recevoir.*

"Généralement, on ne s'attardait pas et, pour laisser la place à d'autres, on s'en allait après avoir satisfait son appétit.

"Parfois, cependant, quelques camarades plus intimes prolongeaient la séance, et l'on causait. On chantait aussi. Le beau baryton Alphonse Delacour nous disait du Pierre Dupont, le Chant des ouvriers, la Locomotive, *etc. La citoyenne Nathalie Lemel ne chantait pas ; elle philosophait et résolvait les grands problèmes avec une simplicité et une facilité extraordinaires."*

Cinquante centimes le numéro.

LA MUTUALITÉ

REVUE

DU TRAVAIL, DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET DE SECOURS MUTUELS

Paraissant en 32 pages grand in-8°, le 15 de chaque mois

COLLABORATEURS : MM. A. Perdonnet. — Evariste Thévenin. — H. Leneveux. — J. J. Blanc. — Mlle Marcheff-Girard. — Ed. Potonié. — Lapeyre. — T. Pucch. — Frandon. — Ch. Limousin. — Clémence. — Fauris. — Ed. Lockroy. — Ch. Duval. — Thorel. — Pierre Vinçard.

1re ANNÉE. — No 10.

SOMMAIR

RÉDACTEURS EN CHEF : JULES VINÇ

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et Vinçard, rédacteur en chef, 37, rue

Prix de l'abonnement : France et A Etranger, le port en

On s'abonne, en adressant timbres de M. Jules Vinçard, 37, rue

BUREAUX

PARIS

37, rue Serpente.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF. 277

CORRESPONDANCE.

On nous adresse la note suivante :

Monsieur le rédacteur,

Dans le dernier numéro de la *Mutualité*, M. Clémence dans son article : la Reliure, cite comme société coopérative une association, formée par deux ouvriers relieurs auxquels trois autres seraient venus s'adjoindre; que vous faites également figurer dans la liste des sociétés coopératives après l'avoir déjà mentionnée comme telle dans l'*Économiste français*. Au nom de la vérité, je crois devoir vous prier d'insérer la rectification suivante :

La société dont il s'agit (Theveny et Marsille) n'est point du tout coopérative. Les quatre associés, non pas cinq, n'ont eu d'autre but, en unissant leurs capitaux et leurs efforts, que de se rendre plus facile l'exploitation de leur industrie. Ce sont quatre patrons, employant toujours au moins une dizaine de salariés, ouvrières et ouvriers.

Tout à vous,

VARLIN, *ouvrier relieur.*

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF.

I. — SOCIÉTÉS CIVILES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT.

Seine.

Cambreurs. Une société civile d'épargne et de crédit mutuel des ouvriers cambreurs vient de se constituer à Paris; 148 travailleurs de cette profession ont adhéré à la création de la dite société; nous remarquons dans le préambule la déclaration suivante : « considérant que le travailleur doit être le fils de ses œuvres et que s'il veut posséder le crédit, c'est par ses propres efforts qu'il peut l'acquérir, convaincus que l'association libre et volontaire répond parfaitement au but qu'ils se proposent. »

Cartiers : Compte rendu de l'assemblée générale du 15 juillet. — M. Perrel, *président.*

La séance est ouverte à 9 1/4 heures. — 25 membres sont présents (la Société se compose de 34 sociétaires).

Aucune proposition n'ayant été faite conformément à l'article 13 des Statuts, l'ordre du jour, préparé par les soins du Conseil d'administration, se composait primièrement de la situation financière de la Société, que voici :

Montant des cotisations depuis le 4 mai	fr. 248 00
Bénéfices résultant des premières opérations	5 25
Total	253 25
Frais d'établissement de la Société	68 60
Argent placé	175 00
Reste	9 65

L'assemblée a demandé que les reçus actuellement en usage soient remplacés par des livrets; sur les observations du Conseil d'administration, l'assemblée décide qu'il sera procédé de la manière la plus économique.

L'état des dépenses est adopté à l'unanimité.

A propos du placement de l'argent, un sociétaire (M. Baril) a fait une proposition contraire aux Statuts, en demandant que des prêts soient faits aux sociétaires quand même ils ne rempliraient pas les conditions exigées par l'art. 18. Le bureau désirant connaître la pensée de l'assemblée, a laissé discuter la proposition, plusieurs sociétaires ont pris la parole, M. Schutz a dit avec raison que si on engageait ainsi le

Doc Heiner Becker

"Varlin montre encore dans son activité de coopérateur qu'il ne se contentait pas de propager des théories ni d'attendre le Grand Soir pour entreprendre la transformation de la société. Il était bien conscient que la création de coopératives, de sociétés de crédit mutuel ne serait pas suffisante pour amener une ère nouvelle. Mais il comprit qu'à de nouvelles conditions économiques et sociales devaient correspondre de nouvelles méthodes de formation, d'organisation et de combat. Il ne pratiquait pas la politique du pire pour faire éclater plus vite la révolution. La souffrance des travailleurs, il la vivait quotidiennement. Et si l'émancipation de ces travailleurs, l'abolition du salariat étaient bien son but, il fallait vivre en attendant, ne pas s'en remettre à la charité, aider les ouvriers à améliorer leur sort immédiat en les aidant à créer des associations qu'ils géreraient eux-mêmes et dans lesquelles ils feraient l'apprentissage de la gestion, de l'administration du pays.

Un siècle plus tard, après l'écroulement du communisme marxiste, nous sommes devant les mêmes problèmes, plus graves encore. Jamais, peut-être, l'urgence de la transformation de la société n'a été aussi grande. Les organismes de l'économie sociale existent toujours, quoique bien menacés et dans leur existence et dans leur "éthique". Les libertaires devraient sans doute en faire une des pierres de la fondation de l'édifice social de demain.

André Devriendt

Tout ça n'empêche pas Nicolas...

La République se montre incapable de défendre Paris et de résister aux Prussiens. A la volonté d'émancipation sociale du peuple, les dirigeants répondent par la trahison et la répression. Après la provocation de Thiers, c'est l'insurrection et la proclamation de la Commune. Quelles furent ses réalisations, mais aussi ses falsificateurs...

"L'*an 70 s'ouvre tragique sur l'assassinat de Victor Noir par Pierre Bonaparte*". Cet assassinat fait descendre 100 000 manifestants dans les rues de Paris lors des obsèques du journaliste républicain. Les mois qui suivent sont marqués par un intense bouillonnement. "*Des brochures, des publications populaires, des petites bibliothèques, des livraisons illustrées d'histoire de la Révolution, suffirent à peine à la fringale de savoir qui s'éveillait... Les réunions publiques augmentent encore cette flambée d'idées. On s'y entasse.*" (1) Et Lissagaray remarque que dans les quartiers populaires, les provinciaux attirés depuis quinze ans par les grands travaux sont les plus nombreux. "*Plus neufs que le Parisien pur sang, ils mêlent leur robustesse à sa promptitude nerveuse, veulent des discussions nourries.*"

Après la Commune, Mouton, secrétaire de la Préfecture de police sous l'Empire, déclarera à la Commission d'enquête sur le 18 mars : "*Toutes les théories dont nous avons vu l'application sous le règne de la Commune se trouvaient développées dans ces réunions.*" (2) C'est en effet au cours de ces réunions que s'élaborent bien des revendications, que se précisent les aspirations, que s'exprime la volonté de changer vraiment, totalement, la vie. Les orateurs déploient des trésors d'ingéniosité pour déjouer la vigilance des flics impériaux. Ils représentent toutes les tendances qui vont se retrouver dans la Commune : des "radicaux", des jacobins, des blanquistes, des internationaux comme Varlin, Camélinat, des femmes comme

(1) *P.-O. Lissagaray*, Histoire de la Commune de 1871, *Petite Collection Maspero, p. 33.*

(2) *Jean Bruhat*, La Commune de 1871, *les Editions sociales, p. 51.*

Noir Yvan Salmon, dit Victor, né à Attigny en 1848, mort à Auteuil en 1870.

Doc itinéraire

Louise Michel et ses amies Paule Mink et André Léo.

Après le 4 septembre, la fièvre ne retombe pas. Au contraire, la révolte grandit contre cette République qui déçoit ceux qui avaient placé en elle tous leurs espoirs. Thiers, de sinistre réputation, est nommé chef du pouvoir exécutif et signe le 26 février 1871 des préliminaires de paix qui autorisent les Prussiens à entrer dans Paris. Selon Lissagaray, le 18 mars est *"la réponse instinctive d'un peuple souffleté"*. Et d'un peuple qui ne supporte plus une misère terriblement aggravée par la guerre, des mois de siège et l'arrêt de toute activité.

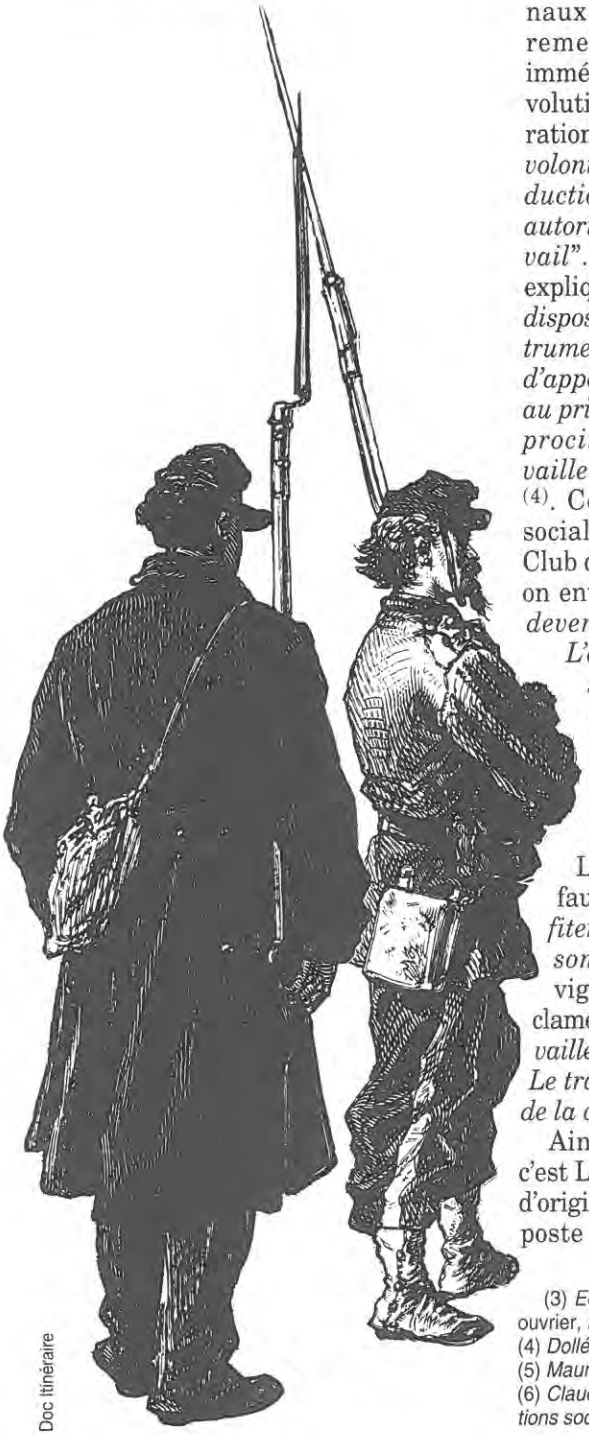

Doc Itinéraire

L'ouvrier est tout

Aux élections de la Commune, le 26 mars, les internationaux, avec un tiers des élus, sont minoritaires. Parmi eux, nous dit Dolléans, se retrouvent ceux qui avaient fortement organisé le mouvement ouvrier entre 1868 et 1870. Et il ajoute : *"Seuls les membres de l'Internationale et des sociétés ouvrières parisiennes ont une doctrine économique et sociale définie. Courageux, honnêtes et réalisateurs, tout de suite ils acceptent la charge des services qu'a laissé désorganisés la fuite des ministres et d'une partie du haut personnel."* (3)

Le souci majeur des internationaux, et de Varlin tout particulièrement, est la remise en marche immédiate de l'économie, après la révolution, tout en répondant aux aspirations du prolétariat qui *"affirme sa volonté d'organiser librement la production et d'exclure de l'usine toute autorité extérieure au monde du travail"*. *"Les travailleurs eux-mêmes,* explique Varlin, *doivent avoir la libre disposition, la possession de leurs instruments de travail, sous la condition d'apporter à l'échange leurs produits au prix de revient, afin qu'il y ait réciprocité de services entre les travailleurs des différentes spécialités"* (4). Cette volonté d'émancipation sociale s'exprime partout. Ainsi au Club de la Cour des Miracles (2e arr.) on entend ces propos : *"L'ouvrier va devenir le roi du monde moderne. L'ouvrier est tout, car il n'y a rien sans le travail. Que feraient les riches de leurs trésors si l'ouvrier ne les faisaient fructifier ? Que donne-t-on à l'ouvrier ? De quoi ne pas mourir de faim. Ça va changer"* (5).

Le journal *le Prolétaire* écrit qu'il faut *"que le travailleur puisse profiter intégralement du produit de son travail"*. Pour le Comité de vigilance du 14e arr., il faut proclamer *"l'avènement politique des travailleurs, la suppression des classes... Le travail (...) doit être la seule base de la constitution sociale"* (6).

Ainsi que le remarque Dolléans, c'est Léo Frankel, militant de l'A.I.T., d'origine hongroise, qui occupe le seul poste qui permette de *"faire œuvre socialiste"* : la délégation à l'Industrie, au Travail et à l'Echange. Il est assisté par une "commission d'initiative" composée de travailleurs : Malon, Theisz, Dupont, Avrial, Loiseau-Pinson, Gérardin, Puget, Chalain, Serrailler. Le 16 avril, cette commission prend une des mesures les plus significatives de la Commune et qui répond bien à l'attente des ouvriers parisiens : les ateliers abandonnés par les patrons doivent être remis en activité *"par l'association coopérative des travailleurs qui y étaient employés"*. Pour Lissagaray, ce décret *"restituait à la masse dépossédée la propriété de son travail... Ainsi les expropriateurs devenaient à leur tour les expropriés"*. Cette décision reçoit un commencement d'application et des travailleurs entreprennent de gérer certains de ces ateliers abandonnés. Les ouvriers mécaniciens et métallurgistes, les tailleurs, les ébénistes, les cloutiers, les boulonniers nomment des délégués pour saisir l'occasion *"de mettre en pratique leurs études patientes et laborieuses de ces dernières années"*. Ils ne pourront tenir que deux réunions avant la Semaine sanglante.

Toutes les autres mesures élaborées par la délégation du Travail répondent aux revendications ouvrières des décennies précédentes. Ainsi, note Lissagaray, *"le décret qui abolissait les retenues sur les appointements et les salaires mettait fin à une des plus criantes iniquités du régime capitaliste, ces amendes étant infligées, souvent sous le plus futile prétexte, par le patron lui-même qui*

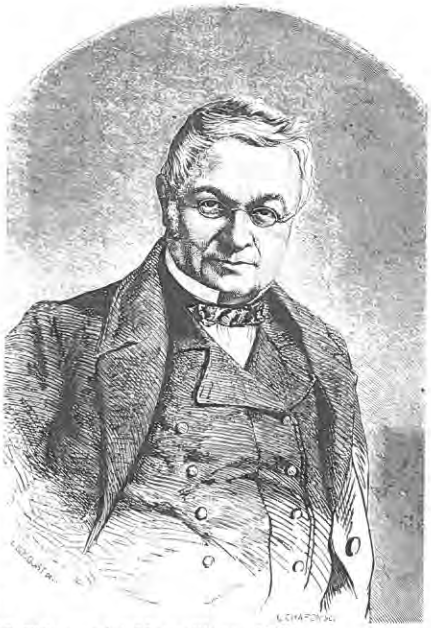

Doc Itinéraire

M. Thiers, né à Marseille en 1797, mort en 1877.

(3) *Edouard Dolléans,* Histoire du mouvement ouvrier, *t. I, lib. Armand Colin, p. 375.*
(4) *Dolléans, op. cit., p. 320.*
(5) *Maurice Choury,* Le Paris communard, *p. 168.*
(6) *Claude Perrot,* La Commune de 1871, *les Editions sociales, p. 164.*

(7) *P.-O. Lissagaray, op. cit., p. 241.*

se trouve ainsi juge et partie" (7). Lors du troisième procès de l'A.I.T., Chalain, dénonçant cet arbitraire, cita le cas d'un ouvrier du Creusot condamné à 50 F d'amende, soit dix journées de salaire, parce qu'il n'avait pas dénoncé son camarade. (Le Creusot, c'est l'empire du maître des forges Eugène Schneider qui est aussi président du corps législatif de Napoléon III...) Le décret pris le 27 avril exige la restitution des amendes infligées depuis le 18 mars. *"Le fait que, dès le 30 avril, ce décret fut notifié pour exécution aux compagnies de chemins de fer* (dont on connaît, à cette époque, la rigueur antiouvrière) *montre bien qu'il ne s'agissait pas, dans l'esprit de la commission, d'une mesure platonique."* (8)

Le 20 avril, la Commission exécutive de la Commune interdit le travail de nuit dans les boulangeries, mesure revendiquée depuis des années par les ouvriers dont l'un d'eux disait : *"Nous vivons retranchés du monde"*. Deux mille de ces ouvriers manifestent leur satisfaction, bannières et musique en tête, devant l'Hôtel de Ville, mais le journal *le Prolétaire* écrit : *"Le peuple n'a pas à remercier ses mandataires d'avoir fait leur devoir"*. Et il souhaite que soit fixés, pour tous les travailleurs, un maximum des heures de travail et un minimum de salaire.

Réduire les inégalités

Avec le chômage entraîné par la guerre et le Siège, bien des familles ouvrières se trouvent dans une situation intenable. Des mesures d'urgence s'imposent. Ainsi, considérant que les travailleurs *"ont supporté toutes les charges de la guerre"*, la Commission du travail décrète la remise générale aux locataires des termes d'octobre 1870 et de janvier et avril 1871. Le problème du logement se posait de façon aiguë à la veille de la Commune, depuis que les bouleversements opérés dans Paris par le baron Haussmann ont non seulement rejeté les ouvriers dans l'est de la capitale, mais provoqué aussi de spectaculaires hausses des loyers. Selon l'historien Edmond Lepelletier, ce décret de la Commune a entraîné vers celle-ci beaucoup de gens *"nullement révolutionnaires, se voyant sur le point d'être saisis, expulsés"*.

(8) *Emile Tersen,* La Commune de 1871, *les Editions sociales, p. 200.*

Toujours pour soulager les plus démunis, les gages déposés au mont-de-piété pour une valeur de moins de 25 F sont restitués. Mais la Commission du travail et des échanges ne veut pas en rester là et envisage la liquidation totale de cette institution, symbole de toutes les injustices. Il est bien entendu qu'à cette liquidation *"doit succéder une organisation sociale qui donne aux travailleurs des garanties réelles de secours et d'appui en cas de chômage. L'établissement de la Commune commande de nouvelles institutions réparatrices qui mettent le travailleur à l'abri de l'exploitation du capital"* (9).

La soif de justice sociale et d'égalité est ardente dans ce prolétariat de 1871 qui a vu, sous l'Empire, s'étaler le luxe de l'aristocratie et des affairistes, qui a pu "admirer" les équipages défilant sur les Champs-Elysées les jours de fête. Selon les corporations, les ouvriers perçoivent de 3 à 6 F par journée de travail, ce qui ne permet pas de vivre. Quant aux femmes, bien souvent, leur salaire quotidien ne dépasse pas 1,50 F, c'est-à-dire de quoi acheter trois kilos de pain ! *"Esclave est le prolétaire, esclave entre tous est la femme du prolétaire. Et le salaire des femmes ? Parlons-en un peu ; c'est tout simplement un leurre, puisque, étant illusoire, c'est pire que de ne pas exister."* (10) Mais pour M. Thiers — et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres —, *"ses fonctions de régisseur du conseil d'administration des mines d'Anzin et les dividendes des actions qu'il possède lui assurent un revenu mensuel de 20 000 F. C'est-à-dire un peu plus que ce que rapportent à Anzin vingt-quatre années de travail à un mineur de fond"* (11).

Aussi, l'une des préoccupations de la Commune est-elle de réduire l'éventail des revenus. Louise Michel évoque les mesures prises en ce sens : *"Interdiction du cumul et le maximum des traitements fixés à 6 000 F par an. Les émoluments des membres de la Commune étaient de quinze francs par jour, ce qui était loin d'atteindre le maximum"* (12). Ce maximum de 6 000 francs n'est jamais atteint, non plus, nous explique Lissagaray, par exemple dans les services rattachés aux Finances, emplois d'ordinaire réservés à la haute bourgeoisie.

(9) *P-O. Lissagaray, op. cit., p. 241.*
(10) *Louise Michel,* Mémoires, *éd. François Maspero, p. 84.*

La Commune prend également des mesures qui viennent en aide aux femmes tout en desserrant le carcan de la morale bourgeoise : toute distinction est supprimée entre femme "légitime" ou non, entre enfant, reconnu ou non, pour l'attribution d'une pension alimentaire lorsqu'un fédéré est tué ou blessé en combattant. Ces décisions répondent aux revendications les plus urgentes, mais pour améliorer sensiblement la situation de leurs familles, les femmes sont de plus en plus nombreuses à réclamer du travail et à intervenir en ce sens auprès de la Commune. Ainsi, dans une pétition, les femmes du 13e arr. déclarent : *"Il faut que ce travail soit distribué dans chaque arrondissement pour nous éviter les courses, les pertes de temps et le désagrément bien plus grave de négliger nos enfants"*. La Commune demande alors à l'Union des femmes de préparer l'organisation d'ateliers coopératifs.

(11) *Jean Bruhat, op. cit., p. 36.*
(12) *Louise Michel,* La Commune, *Stock Plus, p. 199.*

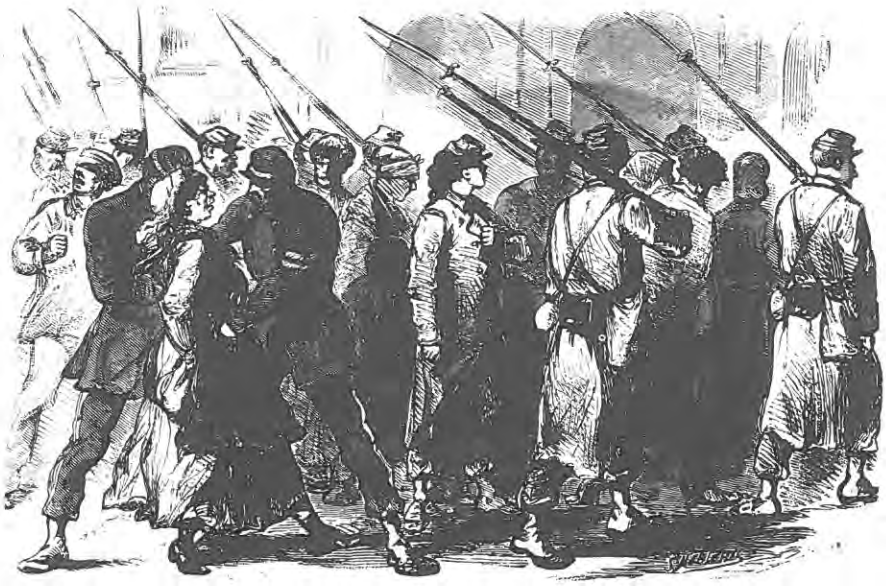

Doc Itinéraire

Arrestation de deux femmes, l'une est en uniforme de fédérés, accusées d'avoir tué un officier.

Dans les premiers jours de mai des ateliers commencent à fonctionner.

Lissagaray décrit l'atelier installé au corps législatif : "*Quinze cents femmes cousent les sacs de terre qui fermeront les brèches. Une grande et belle fille, Marthe, distribue l'ouvrage, parée de l'écharpe rouge à franges d'argent que ses camarades lui ont donnée. Les chansons joyeuses abrègent la besogne. Chaque soir on fait la paye et les ouvrières reçoivent l'intégralité de leur travail, huit centimes par sac ; l'entrepreneur d'autrefois leur en laissait deux à peine*" (13). Mais bientôt l'ouragan versaillais va tout balayer.

De l'école sans Dieu... aux arts et sciences

"*La délégation à l'Enseignement était tenue d'écrire une des plus belles pages de la Commune*" et elle "*n'a rien laissé pour témoigner devant l'avenir*", estime Lissagaray qui se montre fort sévère à l'égard du délégué Edouard Vaillant. Celui-ci "*se contenta de supprimer les crucifix dans des salles d'école et de faire appel à tous ceux qui avaient étudié les questions d'enseignement*" (14).

Cependant le développement de l'enseignement demeure un objectif primordial pour les communards et beaucoup de réalisations sont à mettre à l'actif des municipalités. Ainsi, dans plusieurs arrondissements, les écoles abandonnées par les congréganistes sont rouvertes. Là ou les "frères" sont restés, ils sont chassés. La délégation du 17e arr. demande aux instituteurs d'employer exclusivement la méthode expérimentale et scientifique. Allant dans le même sens, la délégation décide le 19 mai de laïciser l'enseignement, mesure réclamée de toutes parts et tout particulièrement par les sections de l'A.I.T. qui se prononcent pour une instruction laïque, gratuite et obligatoire à tous les degrés.

Louise Michel et des militants des chambres syndicales soulignent la nécessité d'un enseignement professionnel. Cet enseignement, note Paul Robin dans un rapport au Cercle d'études sociales de Paris, doit être "*intégral, c'est-à-dire cultiver à la fois dans le même individu l'esprit qui conçoit et la main qui exécute*". Répondant à cette attente, la délégation de l'Enseignement décide d'ouvrir deux écoles professionnelles, dont une pour les filles.

Sous la Commune, "*l'art quand même fit ses semailles*", nous dit Louise Michel. Et elle écrit : "*Partout s'agitait une vie intense. Courbet dans un chaleureux appel disait :* Chacun se livrant sans entraves à son génie, Paris doublera son importance" (15).

Pour les artistes il s'agit, en effet, de briser le carcan de la censure officielle et des préjugés bourgeois. Dans son appel aux artistes, Courbet déclare : "*Paris les a nourris comme une mère et leur a donné leur génie. Les artistes à cette heure doivent par tous leurs efforts concourir à la reconstitution de son état moral et au rétablissement des arts qui font sa fortune*". Toujours selon Louise Michel, la Fédération des artistes regroupe, autour de Courbet, des artistes prestigieux, des peintres comme Corot, Daumier, Manet, des sculpteurs, des architectes, des graveurs, des artistes industriels comme le dessinateur Eugène Pottier.

Dès le 25 mars, les musées sont ouverts. Les théâtres relèvent de la délégation à l'Enseignement qui est chargée, par la Commune, de faire cesser "*le régime de l'exploitation par un directeur ou une société, et d'y substituer, dans le plus bref délai, le régime de l'association*".

A l'Académie des Sciences, remarque Louise Michel, les savants discutent en paix. Elisée Reclus, lui, est délégué à la Bibliothèque Nationale. Pendant ce temps, Versailles prétend que la Commune détruit les arts et les sciences !

Quand la révolution "monte en chaire"

Tout autant que dans les commissions, c'est dans les clubs, dans les assemblées populaires que vit la Commune, que bouillonne un flot impétueux. C'est là que s'expriment, dans un langage sans fioritures, les aspirations de la petite bourgeoisie et du prolétariat parisiens. On dénombre trente-six clubs disséminés dans tous les arrondissements, à l'exception du 8e et du 16e. Beaucoup se réunissent dans les églises réquisitionnées. Trente-quatre sections de l'A.I.T. fonctionnent aussi dans une quinzaine d'arrondissements. C'est dans ceux

Doc Itinéraire

Pottier Eugène Edme, né à Paris en 1816, mort dans cette même ville en 1887.

(13) *P.-O. Lissagaray, op. cit., p. 298.*
(14) *Id., p. 239.*
(15) *Louise Michel, op. cit., p. 200.*

ASSOCIATION

INTERNATIONALE

DES TRAVAILLEURS

Règlement du Bureau de Paris.

Admissions.

ARTICLE PREMIER. — Pour être admis, il faut justifier de sa qualité de travailleur.

ART. 2. — Toute admission est définitive après trois mois, si l'adhérent n'a pas reçu avis contraire de la Commission.

ART. 3. — En cas de non-admission, toutes les sommes versées par l'adhérent lui seront remboursées intégralement.

de ces clubs nés tout de suite après le 4 septembre 1870, comme à Belleville et à Ménilmontant, qu'a resurgi l'idée de la Commune.

La discussion est ardente dans les clubs et aborde tous les problèmes, y compris ceux de la lutte armée. Lissagaray évoque la réunion à Saint-Nicolas-des-Champs où, comme dans une vingtaine d'autres églises, "*la révolution monte en chaire*". L'orateur "*traite de l'événement du jour, des moyens de défense. Les membres de la Commune sont fort malmenés. Les votes de la réunion seront portés demain à l'Hôtel de Ville*" (16). Les propositions affluent à la Commune, et les critiques aussi. Ainsi le Club des Prolétaires déclare : "*Les membres de la Commune ont le tort de jouer à la providence. Ils sont tenus de soumettre leurs projets de décrets à la sanction du peuple, qui leur fait des injonctions et n'a pas à en recevoir. C'est à nous qu'appartient l'initiative des mesures révolutionnaires*".

Gustave Lefrançais, membre de la Commission exécutive, militant anarchiste de l'A.I.T. (et, par la suite, de la Fédération jurassienne) va dans le même sens quand il écrit : "*On oublie trop que le mouvement communaliste devait avoir pour objectif incessant de remettre aux citoyens eux-mêmes, au moyen de leurs assemblées de quartiers, le soin de régler leurs intérêts collectifs et locaux et que l'administration centrale ne devait être que la coordinatrice et l'exécutrice des décisions prises dans les réunions locales au lieu de rester, comme devant, l'unique juge et directeur des intérêts de tous*" (17).

Les femmes partirent les premières

Dans les clubs, Louise Michel nous dit que "*les femmes surtout y exhortaient à la liberté*". Pendant toute la Commune, les femmes jouent un rôle essentiel dans les assemblées populaires, dans les quartiers, à travers notamment le Comité des citoyennes de Montmartre ou dans l'Union des femmes avec Elisabeth Dmitrieff. Elles se tiennent aussi au premier rang dans le combat, sur les barricades, le fusil à la main ou comme ambulancières, cantinières. Le 18 mars, écrit Lissagaray, "*les femmes partirent les premières comme dans les journées de la Révolution*". Et Louise Michel rapporte que "*les femmes se jettent sur les canons, les mitrailleuses*".

Si la volonté de faire reculer l'obscurantisme est partagée par tous les communards, il faut souligner que les femmes se placent en tête du combat anticlérical. C'est que, sous l'Empire, elles étaient excédées par l'intrusion permanente des prêtres dans la vie familiale. Par ailleurs, les religieuses étaient à cette époque fréquemment contremaîtresses dans les ateliers féminins tandis que les nonnes constituaient, dans les couvents, une main-d'œuvre à bon marché, faisant une redoutable concurrence aux ouvrières. Il ne faut donc pas s'étonner de l'anticléricalisme des femmes qui les conduit à Montmartre, par exemple, à faire signer une pétition contre la présence des religieuses dans les hôpitaux et les prisons.

Doc Heiner becker

Pilotell Georges Raoul Eugène, né à Poitiers en 1845, mort à Londres en 1918.

Dans les assemblées populaires s'expriment aussi la haine de l'armée, de la police, des juges. Le Club de la Révolution préconise la suppression de la magistrature et "*l'anéantissement des codes*". L'abolition de la conscription, ardemment souhaitée, fait l'objet d'un des premiers décrets de la Commune. Déjà, huit jours avant l'insurrection, le Comité central de la Garde nationale avait déclaré : "*Plus d'armées permanentes, mais la nation toute entière armée*". Delescluze, pourtant jacobin et patriote, proclame : "*Assez de militarisme ! Plus d'états-majors galonnés et dorés sur toutes les coutures ! Place au peuple, aux combattants aux bras nus !*" (18) La guillotine est brûlée, la colonne Vendôme, symbole du militarisme et du despotisme, est abattue. A travers l'armée, la justice, la police, c'est à tout l'appareil d'Etat, c'est au principe d'Autorité, que les communards s'attaquent.

En dépit de la présence d'une majorité jacobine à la tête de la Commune, l'idée de l'autonomie communale est sans cesse affirmée. L'influence des internationaux est évidente. Le 24 mars ils publient, en effet, un manifeste où ils déclarent : "*L'indépendance de la Commune est le gage d'un contrat dont les clauses librement défendues feront cesser l'antagonisme des classes et assureront l'égalité sociale. Nous avons revendiqué l'émancipation des travailleurs et la délégation communale en est la garantie, car elle doit fournir à chaque citoyen les moyens de défendre ses droits, de contrôler d'une manière efficace les actes de ses mandataires...*" (19).

De la même façon, le fédéralisme, héritage de Proudhon, s'exprime avec la plus grande netteté dans la déclaration adressée par la Commune au peuple français, le 19 avril 1871. Elle proclame "*l'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de France*". "*L'autonomie de la*

(16) *P.-O. Lissagaray, op. cit., p. 299.*
(17) *Emile Tersen, op. cit., p. 160.*
(18) *Emile Tersen, op. cit., p. 244.*
(19) *Dolléans, op. cit., p. 272.*

Commune, ajoute-t-elle, *n'aura pour limite que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat, dont l'association doit assurer l'unité française... C'est la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des privilèges...*"

Les falsificateurs

L'internationalisme n'est pas, pour la Commune, une clause de style. A propos de l'élection de Léo Frankel, ouvrier bijoutier hongrois, militant de l'A.I.T., la commission des vérifications déclare : "*Considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle ; considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent, la commission est d'avis que les étrangers peuvent être admis, et vous propose l'admission du citoyen Frankel*" (20). D'autres révolutionnaires étrangers combattent dans les rangs de la Commune, comme Jaroslaw Dombrowski, tué sur une barricade, à Montmartre ; son frère, Théophile ; les frères Okolowicz, Walery Wroblewski, Anne Jaclard, fille d'un aristocrate russe, mariée à Victor Jaclard ; Paule Mink, fille d'un émigré polonais, amie de Louise Michel.

Le drapeau rouge, le drapeau des prolétaires de 48, est donc pour la Commune le symbole de cet internationalisme. Ce drapeau, tout comme *l'Internationale* du communard Eugène Pottier, des politiciens de la pire espèce s'en sont emparés. Ils sont devenus emblèmes et hymne des régimes esclavagistes, prétendus communistes, négation absolue, sous tous leurs aspects, des idéaux des communards. A Paris, pendant des décennies, c'est d'abord Jules Guesde, futur ministre d'Etat du gouvernement d'Union sacrée de 1914 ; puis par la suite, les Thorez, Duclos, Cachin, Blum et quelques autres, tous politicards que les communards auraient rejeté avec mépris, qui montent chaque année au Mur des Fédérés verser des larmes de crocodiles et se proclamer seuls héritiers de la Commune !

Le tout-premier à "récupérer" la Commune est bien Karl Marx lui-même qui, pourtant, peu de temps auparavant avait traité les internationaux français "*d'ânes bâtés proudhonniens*" et souhaité que les Français soient rossés par les Prussiens. Le 6 avril 1871, c'est-à-dire en pleine action de la Commune, Marx écrit à Wilhelm Liebknecht pour déplorer que dans l'opinion "*chaque courant d'air à Paris intéresse davantage*" que la réalisation de l'unité allemande sous la férule de Bismarck ! (21) Mais le 30 mai 1871 — la dernière barricade est tombée le 28 —, Karl Marx conclut ainsi *l'Adresse du Conseil général de l'A.I.T.* : "*Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle*" (22).

Vingt ans plus tard, Engels rédige une introduction à l'ouvrage de Marx, *la Guerre civile en France*. Il commence par expliquer que "*Proudhon, le socialiste du petit paysan et de l'artisan, haïssait l'association d'une haine positive*" ! Puis il affirme, à juste titre, "*que le décret, de loin le plus important de la Commune, ordonnait une organisation de la grande industrie et même de la manufacture, qui devait non seulement reposer sur l'association des travailleurs dans chaque fabrique, mais aussi unir toutes ces associations dans une grande fédération*". On pourrait voir dans ce décret une application des idées de Proudhon. Pas du tout ! Engels écrit : "*De là vient que la Commune fut le tombeau de l'école proudhonienne du socialisme*". Belle prouesse de la dialectique !

Il y en a d'autres. Ainsi, un peu plus loin, Engels s'en prend aux conceptions des blanquistes partisans de "*la plus sévère centralisation dic-*

(20) *Emile Tersen, op. cit., p. 189.*

(21) *Karl Marx,* La Guerre civile en France *(annexes), les Editions sociales, 1946, p. 86.*

(22) *Karl Marx, op. cit., p. 72.*

(23) *Karl Marx, op. cit., pp. 16-17.*

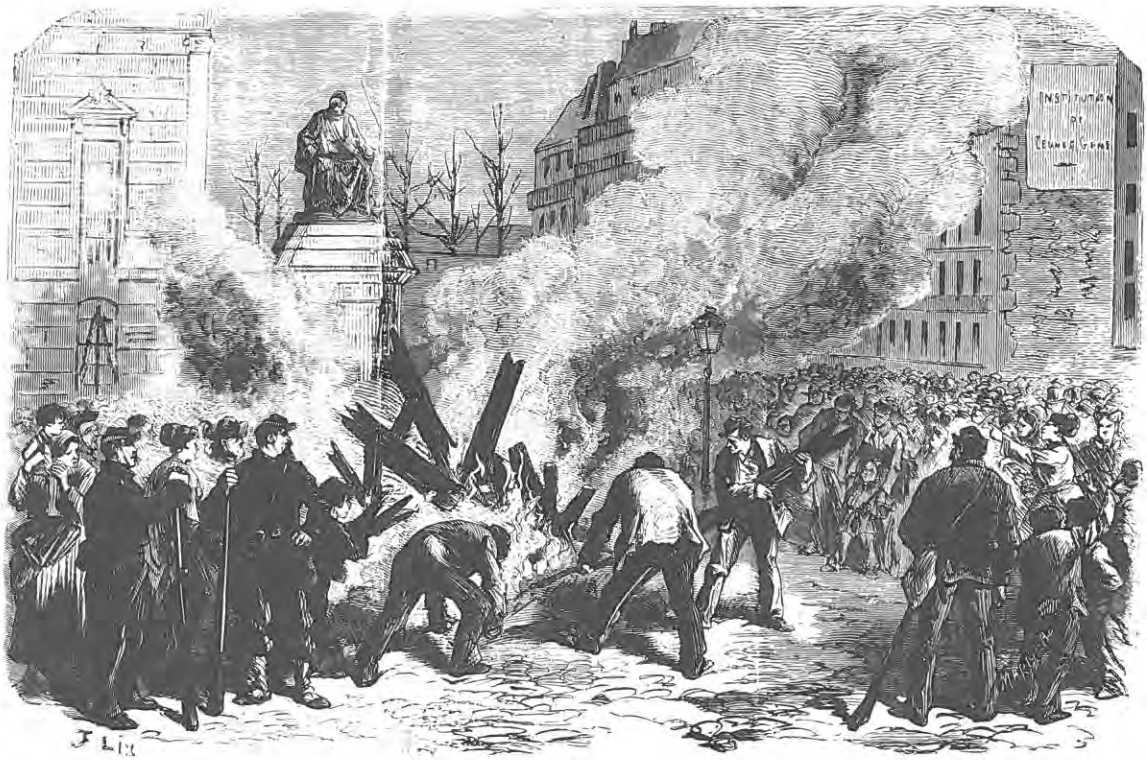

Destruction de la guillotine le 6 avril 1871 sur la place de la Mairie.

Doc Itinéraire

Jules-Bazile Guesdes, né à Paris en 1845, mort en 1922.
Député à partir de 1893, il fut ministre d'Etat de 1914 à 1916.

tatoriale de tout le pouvoir dans la main du nouveau gouvernement révolutionnaire", puis il approuve la Commune parce que "*dans toutes ses proclamations aux Français de la province, elle les invitait dans une libre fédération de toutes les communes françaises avec Paris*" (23). Faut-il rappeler que dans *le Manifeste communiste*, Karl Marx préconisait la centralisation de "*tous les instruments de production dans les mains de l'Etat ?*"

L'analyse des événements de la Commune, du rôle de ses différents acteurs, tout particulièrement des internationaux, pour la plupart communistes antiautoritaires, constitue de toute évidence un exercice délicat pour les historiens marxistes. Ils commencent par mettre sur le dos de ceux qu'ils définissent comme proudhoniens, toutes les faiblesses, toutes les erreurs de la Commune. Pour les biographies, les procédés sont plus subtils. Comment, par exemple, écrire sur Varlin et oublier que dans l'A.I.T. il ne se situait pas précisément du côté de Marx. Le marxiste Bruhat a trouvé : pour lui, Varlin était un "*proudhonien de gauche*", partisan "*de la prise du pouvoir par les ouvriers*" !

Pour d'autres, comme Lefrançais et Elisée Reclus, on mentionne discrètement qu'ils étaient anarchistes, "*mais sans militer*". Quant à Louise Michel, "*elle se donne à l'anarchisme*", mais elle n'a rien compris aux lois de la lutte sociale ! (24)

L'antithèse de la Commune

Dans *l'Etat et la Révolution*, Lénine érige la Commune de Paris en modèle d'Etat prolétarien, mais "*qui n'était déjà plus un Etat au sens propre du mot*". Il critique vivement les anarchistes qui, dit-il, "*n'ont rien compris aux leçons de la Commune, ni à l'analyse que Marx a faite de ces leçons*" (25). Il s'indigne aussi contre Bernstein qui a commis un crime impardonnable, "*simplement monstrueux ! Confondre les vues de Marx sur la suppression du pouvoir d'Etat parasite avec le fédéralisme de Proudhon !*" (26) Ce fédéralisme découle, bien entendu, des "*conceptions petites-bourgeoises de l'anarchisme...*"

Le "fédéralisme petit-bourgeois" des communards n'empêchera pas les bolcheviques de célébrer chaque année la Commune, y compris le 18 mars 1921 où, réunis en congrès, ils lancent l'Armée rouge à l'assaut de Cronstadt. Une coïncidence qui bouleverse Emma Goldman alors à Pétrograd, en entendant défiler les troupes de la répression chantant l'Internationale. Elle écrira un peu plus tard que "*la Révolution russe a incontestablement démontré que l'idée de l'Etat, le socialisme d'Etat... est l'antithèse de la Révolution*" (27). C'est l'antithèse de la Commune.

Contrairement à ce qu'affirmait Lénine, nul, mieux que les anarchistes, ne peut tirer les enseignements de la Commune, dont malgré les inévitables erreurs et contradictions, le contenu libertaire est indéniable. La Commune a été un moment extraordinaire de courage, de générosité, de lucidité. Un de ces moments comme il ne s'en trouve guère dans l'histoire, où les opprimés, les exploités réalisent, dans leur grande masse, qu'ils peuvent changer leur vie, prendre leur sort en mains, immédiatement, sans "*sauveur suprême, ni dieu, ni césar, ni tribun*".

Doc Itinéraire

Karl Marx, né à Trèves en 1818, mort à Londres en 1883.

Nous disposons là d'un héritage à préserver, à ne pas laisser dilapider. Peut-être, les communards étaient-ils trop en avance sur leur temps. En tout cas, aujourd'hui, leurs idées sont toujours aussi neuves. Leur fédéralisme — avec la fédération des communes et celle des producteurs —, leurs projets de gestion directe, le mandatement impératif, le contrôle et la révocabilité des délégués, l'égalité économique, constituent toujours des solutions parfaitement d'actualité. En cette fin de XXe siècle, malgré l'évolution des conditions matérielles, il existe toujours de fortes raisons d'être révolutionnaire. Non, la Commune ne doit pas mourir, Nicolas !

Sébastien Basson

(24) *Les biographies se trouvent dans l'ouvrage déjà mentionné publié aux Editions sociales sous la direction de Bruhat.*
(25) *Lénine*, L'Etat et la Révolution, *les Editions sociales, 1946, p. 94.*
(26) *Lénine, op. cit., p. 52.*
(27) *Emma Goldman*, Les anarchistes dans la Révolution russe, *la Tête de Feuilles, p. 167.*

L'Amicale des étudiants et chercheurs débutants en histoire du mouvement ouvrier édite un bulletin plein d'infos :

MOUVEMENT OUVRIER

Pour tous renseignements Stéphane Sirot, 12, rue du 11-Novembre-1918, 93350 Pantin (tél. : 48.46.81.78).

Louise Michel

FILLE d'une servante et du fils des châtelains chez qui sa mère travaillait, Louise Michel est née au château de Vroncourt en 1830. Son père quitta très vite les lieux mais ses grands-parents paternels, M. et Mme Demahis, firent face et l'élevèrent comme leur petite-fille légitime. Elle reçut ainsi leur affection et l'éducation d'une "*jeune fille de bonne famille*". Son grand-père mourut en 1845, sa grand-mère en 1850, lui laissant des terres. Le château fut vendu, Louise et sa mère durent partir.

Louise ne voulait pas se marier. Après la mort de son grand-père, elle avait envisagé d'entrer au couvent mais y avait ensuite renoncé. Elle dut donc travailler et son niveau d'instruction lui permit d'être institutrice. En 1852, elle obtint le diplôme nécessaire et demanda aussitôt l'autorisation d'ouvrir une école libre à Audeloncourt (Haute-Marne). Elle affirma plus tard avoir choisi cette solution pour ne pas être obligée de prêter serment de fidélité à l'Empereur ainsi que devaient le faire tous les fonctionnaires. Sa vie se partagea alors en trois activités : elle enseignait, secourait les pauvres et écrivait des poèmes conformistes et chrétiens que la presse locale publiait parfois. La première vint s'ajouter aux deux autres qui n'étaient pas récentes. Dès son plus jeune âge, elle fut sensible à la misère. Déjà à Vroncourt, elle distribuait aux pauvres l'argent que lui donnait son grand-père. Elle écrivait aussi des poèmes, qu'elle envoya très tôt à Victor Hugo qui l'encouragea à écrire [1]. Ces quelques lettres échangées avec le poète marquèrent le début d'une correspondance qui ne cessa qu'en 1880, à son retour de Nouvelle-Calédonie. Victor Hugo était alors devenu le chantre de la République bourgeoise qu'elle combattait.

Elle ne supportait pas la misère mais n'était pas encore révolutionnaire, contrairement à ce qu'elle affirma plus tard dans ses mémoires. Elle faisait alors encore confiance aux autorités, pour améliorer le sort des pauvres [2]. Après quelques années d'enseignement en Haute-Marne, elle décida de s'installer à Paris où elle trouva rapidement un emploi d'institutrice dans un pensionnat. En 1865, elle vendit ses biens pour acheter un externat dans le XVIIIe arrondissement. Jusqu'en 1869, elle continua à enseigner tout en ayant des activités charitables : lecture aux aveugles, visite de malades, aumône pour les pauvres.

A partir de 1869, elle commença à suivre les cours d'instruction populaire organisés par les républicains. C'est ainsi qu'elle fut mise en contact avec des révolutionnaires (blanquistes, notamment). Peut-être adhéra-t-elle à l'Internationale. Quoi qu'il en soit, son engagement politique et militant débuta ainsi. Dans Paris assiégé (septembre 1870), Louise Michel se débrouilla comme elle put pour trouver nourriture et matelas afin de nourrir ses élèves et héberger ceux dont le logement avait été détruit par la guerre. Elle commença aussi à s'entraîner au tir dans les fêtes foraines. Elle appartint aux deux comités de vigilance des citoyens du XVIIIe arrondissement : celui des femmes qui était chargé de recevoir et distribuer les secours et celui des hommes, plus politique et révolutionnaire. C'est dans ce comité qu'elle fit la connaissance de Vallès, de Varlin

Doc. I.I.H.S.

(1) *C'est ce qu'elle fit toute sa vie. Aux poèmes s'ajoutèrent plusieurs romans, des pièces de théâtre, des livres pour enfants, de nombreux articles ainsi que trois récits autobiographiques :* Mémoires (*Maspero, 1976),* Souvenirs et Aventures de ma vie (*Maspero, 1983),* La Commune, histoire et souvenirs (*Maspero, 1970, 2 vol.).*

(2) *Cf Thomas Edith,* Louise Michel ou la Velléda de l'anarchie, *Paris, Gallimard, 1971.*

Doc. Heiner Becker

Théophile Ferré.

et de Théophile Ferré dont elle fut secrètement amoureuse.

De la Commune à la Nouvelle-Calédonie

Lorsque, dans la nuit du 17 au 18 mars 1871, Thiers envoya l'armée reprendre les canons encore détenus par les gardes nationaux, Louise Michel était sur la butte Montmartre avec ses compagnons. L'affrontement commençait et elle participa jusqu'à la fin à toutes les actions de la Commune, envisageant même d'aller assassiner Thiers à Versailles. C'est Ferré qui l'en dissuadera. Louise Michel fit tout ce qu'elle put pour servir la Commune : ambulancière et soldat à la fois. Elle allait partout où l'on se battait, partout où il y avait des blessés à ramasser et à soigner. Elle faisait partie du 61e bataillon de marche de Montmartre et assista ainsi aux combats du Champs de Mars, des Moulineaux, de Clamart, du fort d'Issy ; puis, le 21 mai, du cimetière de Montmartre [3]. Au cours de la Semaine sanglante, elle se rendit pour faire libérer sa mère arrêtée à sa place. Louise Michel vit ses compagnons qu'on fusillait et attendit son tour ; mais, pour elle, on en décida autrement. Elle fut incarcérée à la prison des Chantiers à Versailles et interrogée à partir du 28 juin.

Elle minimisa tout d'abord ses actions puis, apprenant la condamnation à mort de Ferré, elle s'accusa de tous les actes vrais ou faux qu'on lui reprochait pour subir le même sort que lui : l'exil ou la mort, peu lui importait, mais elle souhaitait le même sort pour tous. Ferré fut exécuté le 28 novembre 1871 alors qu'on s'apprêtait à la juger.

Son procès s'ouvrit le 16 décembre. Elle refusa l'assistance d'un avocat, déclara n'avoir rien à dire pour sa défense et menaça, si les juges lui laissaient la vie, de venger tous les communards injustement exécutés [4]. Elle fut condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée. Victor Hugo écrivit alors un long poème *Viro Major* qui célébrait son courage et sa bonté.

Après deux ans de prison et quatre mois de bateau, elle arriva sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie en décembre 1873 [5]. Contrairement à la plupart des autres déportés, Louise Michel fut émerveillée par la beauté de cette terre d'exil [6]. Elle s'intéressa immédiatement à la culture et aux

(3) *Le 21 mai 1871, les versaillais entrèrent dans Paris. Alors commença la Semaine sanglante (22-28 mai) au cours de laquelle la Commune fut écrasée.*

(4) *Cf son récit in Louise Michel,* Mémoires, *op. cit., notamment pp .139-140.*

(5) *C'est sur le bateau qu'elle fit la connaissance de Rochefort, communard qui réussit à s'évader de Nouvelle-Calédonie en mars 1874. Elle devait le retrouver à son retour de déportation en 1880. Journaliste à* l'Intransigeant, *il fut l'ami de toujours, lui donnant régulièrement de l'argent, sachant combien sa bonté la laissait toujours sans le sou.*

(6) *Elle fit preuve toute sa vie de capacités d'adaptation extraordinaires, même les plus sombres prisons avaient pour elle un intérêt :* "Je suis comme les mauvaises ou les fortes plantes, je m'acclimate partout" *(citée par E. Thomas, p. 362). La Nouvelle-Calédonie n'était pourtant pas une terre facile et beaucoup y moururent rapidement (cf. Louise Michel,* Souvenirs et aventures de ma vie, *op. cit., pp .43-75).*

Détenues à Versailles.

Doc Itinéraire

Doc. I.I.H.S.

Louise Michel sur son lit de mort.

mœurs canaques [7]. Lors de la grande révolte canaque de 1878, elle soutint les Canaques contre les Français alors que la plupart des anciens communards se plaçaient du côté des colons.

Après cinq ans de détention, elle put s'installer à Nouméa où elle reprit ses activités d'institutrice. Elle enseignait la semaine à l'école communale de Nouméa et, le dimanche, elle instruisait les Canaques. En 1880, l'amnistie générale lui permit de rentrer en France. Les Canaques l'accompagnèrent jusqu'au bateau. Une foule immense l'attendait à Paris.

De 1880 à sa mort, Louise Michel fut, pendant vingt-cinq ans, une militante infatigable. Disposant d'une résistance physique et d'une énergie impressionnantes, elle parcourut la France, l'Angleterre, la Hollande et la Belgique pour y donner des milliers de conférences, entrecoupées de périodes d'emprisonnement [8]. Elle voulait une éducation nouvelle qui formerait des citoyens responsables et non des êtres soumis, l'égalité des sexes, la grève générale, l'organisation d'une fédération des groupes révolutionnaires ; elle refusait l'armée, la peine de mort, le suffrage universel qui n'était pour elle qu'un piège, la séparation de l'Eglise et de l'Etat dont elle n'avait que faire, ne voulant ni de la première ni du second. Elle devint ainsi la "grande prêtresse" de la révolution et de l'anarchisme [9].

En janvier 1888, au cours d'une réunion publique au Havre, un Breton nommé Pierre Lucas tenta de l'assassiner en tirant deux coups de revolver. Elle fut touchée à la tempe et les médecins ne purent jamais retirer la balle qui resta logée près de son cerveau. Très malade, elle refusa néanmoins de se reposer et mena campagne pour obtenir la libération de Lucas qu'elle jugeait irresponsable. Elle l'admirait, en outre, parce qu'il avait eu *"le courage de ses opinions"*.

Ses idées généreuses lui valurent d'être constamment entourée de mouchards de la police et de profiteurs de toutes sortes, anarchistes compris ; les uns la surveillant attentivement, les autres tentant de profiter tantôt de sa bonté, tantôt de sa popularité.

A partir de 1890, elle s'en alla vivre à Londres ou étaient réfugiés Rochefort, Kropotkine et Malatesta. Elle en revint en 1895, mais y retourna fréquemment jusqu'à la fin de sa vie. Elle s'éteignit le 9 janvier 1905 à Marseille lors d'une tournée de conférences. Son corps fut ramené à Paris et, le 22 janvier 1905, alors qu'en Russie une délégation de paysans allaient porter une pétition au tsar [10], une foule immense suivit son cercueil dans les rues de Paris. Anarchistes, socialistes, francs-maçons, libres-penseurs, syndicalistes, féministes, libertaires polonais, italiens, russes, anglais, etc., furent plus de 100 000 à l'accompagner jusqu'au cimetière de Levallois où elle repose depuis.

Aurore Kermadec

(7) *Elle eut l'attitude d'une ethnologue et rassembla en un ouvrage des* Légendes et Chants de gestes canaques *qu'elle fit publier à son retour de déportation. Le livre fut réédité en 1988 (Editions 1900).*
(8) *Elle fut notamment emprisonnée, ainsi qu'Emile Pouget, après la manifestation de l'esplanade des Invalides le 9 mars 1883 sur le thème du droit au travail, au cours de laquelle des manifestants avaient pratiqué la prise au tas dans les boulangeries. Condamnée à six ans de réclusion, elle fut graciée au bout de trois ans.*

(9) *Pour plus de détails sur les conférences de Louise Michel, cf. la biographie d'Edith Thomas déjà citée.*

(10) *Ce fait marqua le début de la révolution de 1905.*

Doc. Itinéraire

L'arrivée au cimetière vue par G. Delatousche.

Du Siège à la Commune

La vie quotidienne des Parisiens

Comment la population parisienne a-t-elle vécu le Siège ? Et celui ou celle, pas plus versaillais que communard, que pensait-il de la Commune ? A côté de l'héroïsme de certains, on ne peut pas cacher l'attentisme de beaucoup, même si cela conduit à dépeindre une réalité quelque peu décevante.

Le Parisien a souffert du Siège. Il a souffert plus de la faim et du froid que de la guerre proprement dite, qui n'a pratiquement pas concerné la ville. Les troupes prussiennes ont investi la capitale hors de la portée des canons des forts et les obus qui tomberont sur Paris en janvier n'occasionneront que des dégâts minimes. Le *Journal officiel* du 7 janvier 1871 recommande aux habitants des quartiers menacés par l'artillerie prussienne de "*laisser ouvertes les portes d'immeubles pour permettre aux passants attardés de s'abriter*". Les destructions seront autrement plus importantes lors de la Semaine sanglante.

Beaucoup d'éléments nous incitent à penser que Paris fut très mal défendu, peut-être par incurie, probablement par volonté manifeste chez certains de précipiter la France dans une défaite militaire qui entraînerait ensuite la mise en place d'un nouveau régime. On peut se livrer à d'utiles comparaisons avec les événements qui se sont succédé en France soixante-dix années plus tard.

Lors de l'armistice, Paris est réellement à bout de souffle. Le 8 septembre 1870, le *Journal officiel*, reprenant une information du ministre du Commerce Magnin, affirmait que les approvisionnements en viandes, liquides et objets alimentaires de toute espèce étaient largement suffisants pour assurer l'alimentation d'une population de deux millions d'âmes pendant deux mois. Ces propos furent alors accueillis avec incrédulité. Or, Paris fut totalement investi par l'armée allemande dix jours après et resta sans ravitaillement extérieur

Jules Favre (1809-1880), Léon Gambetta (1838-1882).

Doc Itinéraire

jusqu'au 27 janvier ! Une effroyable disette (très inégalement répartie suivant les milieux sociaux) fut le lot des assiégés et, au moment de l'armistice, il ne restait pratiquement qu'une petite semaine de vivres.

Bien entendu, la guerre a été catastrophique pour l'économie parisienne. On comptait en 1870 environ 600 000 salariés dans la capitale et, à la fin des combats, on estime leur nombre à 114 000 tout au plus ! Le reste subsiste comme il peut : certains hommes vont trouver dans la Garde nationale le minimum pour ne pas crever de faim tout de suite.

La fin des hostilités ne signifie nullement que la situation va s'améliorer immédiatement. Il faudra un certain temps pour remettre les lignes de chemin de fer en état et pour débloquer la Seine afin d'y rétablir le trafic fluvial. Il n'y a presque plus de charbon ni de bois, tous les stocks ont été épuisés pendant le Siège et les réapprovisionnements sont difficiles. L'hiver a été très dur et long : il neigera fortement sur Paris le soir du 9 mars et les soldats qui campent sur les boulevards iront chercher refuge dans les faubourgs. Il y a eu certainement spéculation puisque le jour même de la signature de l'armistice, de nombreux sacs de pommes de terre apparaissent aux Halles. Il est vrai que le décret qui réquisitionne les pommes de terre vient d'être abrogé et qu'il n'y a donc plus de motif pour les conserver en stock !

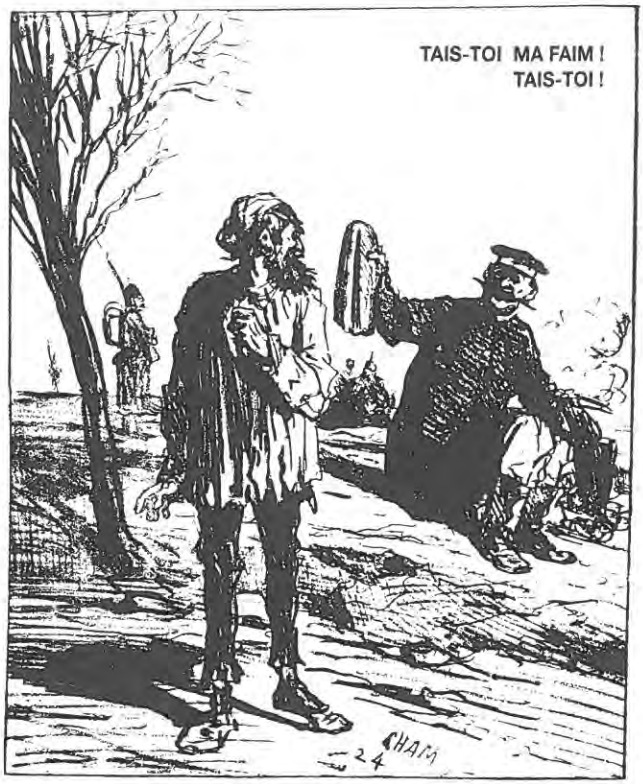

Les effets d'une provocation

On comprend pourquoi l'activité économique ne reprend que fort lentement. Mais, six semaines après la fin des combats, le gouvernement de Bordeaux, qui veut mettre au pas ce qui n'est plus pour l'instant la capitale de la France, décide en trois jours (les 10, 11 et 12 mars) de supprimer le moratoire dont bénéficiaient les effets de commerce échus du 13 août au 13 novembre 1870. Il en est de même pour les loyers en retard. Pour faire bonne mesure, on supprime la solde quotidienne des gardes nationaux (1,50 F par jour), hormis pour ceux qui peuvent présenter à l'officier payeur un certificat d'indigence. La provocation ira même plus loin : afin de montrer sa défiance, l'Assemblée refuse de revenir à Paris et décide de siéger à Versailles.

Comme le gouvernement se rend compte qu'il a mis en place tous les éléments pour que des émeutes éclatent dans Paris, il va tenter de récupérer les canons conservés par la Garde nationale. C'est le 18 mars à deux heures du matin que l'armée sort de ses casernes. Cela représente tout de même 20 000 hommes qui vont se déplacer dans Paris sans que personne en ville ne s'inquiète de ce déploiement de force. Il est vrai que les mouvements de troupe sont devenus depuis plusieurs mois un spectacle assez courant dans les rues et il faudra sur la butte Montmartre les événements que l'on sait pour que la ville s'enflamme.

Il serait sans doute intéressant d'étudier dans leur chronologie tous les détails de cette journée du 18 mars où tout n'est pas d'une clarté limpide. Il y a eu indubitablement provocation de Thiers mais il faut bien avouer qu'elle a été bien mal engagée. On peut penser que les chevaux arrivés en retard ont été la cause de l'immobilisation prolongée de la troupe mais, comme de toutes façons, la majorité des canons étaient désarmés et que le nombre de chevaux prévus était nettement insuffisant pour enlever la totalité des pièces, on peut aussi imaginer une remarquable manipulation de la part de Thiers.

Il voulait que Paris prenne l'initiative du soulèvement pour ne pas paraître avoir les mains trop sales auprès de la province. Peut-être, après tout, n'avait-il pas le choix ? Il avait tout lieu de penser que les blanquistes, entre autres, fomentaient un complot (l'occupation méthodique et ordonnée des 12e, 5e et 6e arr. par les troupes du fondeur Emile Duval avant même l'exécution des généraux Thomas et Lecomte n'est pas une improvisation, mais semble s'inscrire dans le cadre d'un plan quelque peu élaboré).

Manipulés ou pas, les Parisiens vont bientôt devenir les pions d'une monstrueuse partie d'échecs dont, malheureusement, ils ne pourront jamais connaître très exactement les enjeux. Beaucoup ont terriblement souffert du Siège et n'osent pas penser à un second conflit. Ce qu'ils veulent, c'est reprendre au plus tôt une vie normale mais, pour cela, il faut que les affaires repartent et qu'on leur laisse un peu de temps pour éponger leur déficit et éteindre leurs dettes. Ils ne comprennent pas pourquoi le gouvernement de Thiers ne leur a pas accordé un minimum de délai (délai qu'il accordera à peu près en même temps que la Commune). Sans faire preuve de paranoïa, certains vont même jusqu'à penser qu'on en veut à Paris d'avoir si longtemps résisté aux Prussiens et de vouloir proclamer un peu trop vite la République.

On aurait tort de croire que l'armée, après le soulèvement de Montmartre et les manœuvres de

Duval sur la rive gauche, ait quitté Paris précipitamment. La retraite demandera quelques jours et certains postes dans Paris intra-muros resteront aux mains de troupes non ralliées à la Commune pendant toute la durée du soulèvement. Il existera une sorte de "*gentleman's agreement*" pour respecter cet étrange statu quo.

La vie continue

Le chemin de fer fonctionnera entre Paris et Versailles presque normalement en mars et en avril et on ne compte plus les anecdotes dans lesquelles des sympathisants de la Commune décrivent leurs sorties et leurs déplacements au cœur même de la contre-révolution. Tous les témoignages s'accordent pour affirmer que les contrôles sont plus stricts du côté versaillais... d'autant plus qu'ils s'étendent à toutes les gares en liaison avec Paris. Les voyageurs sont fouillés, les journaux parisiens confisqués et les possesseurs de tracts communards immédiatement arrêtés. Le télégraphe sera très rapidement coupé et aucune communication ne pourra être transmise vers la province. Thiers s'est assuré en quelque sorte le monopole des télécommunications et les nouvelles en provenance de Paris seront systématiquement bloquées.

La poste fonctionnera dans Paris intra-muros mais le courrier à destination de la province sera intercepté par Versailles. Il y aura bien quelques tentatives pour déposer du courrier dans certaines communes proches de Paris (Saint-Denis en particulier), mais cet acheminement sera vite découvert par les ennemis de la Commune. Il ne restera aux particuliers que le passage des lettres par des voyageurs qui auront pu franchir les contrôles sans encombre : ce ne pourra être que des actes isolés et forcément de portée limitée. On comprend mieux pourquoi la Commune a été dans l'obligation d'envoyer par ballons libres sa proclamation aux départements.

"L'Eclipse", 14 juin 1874. "On a le droit d'être laid jusqu'à 30 ans ; plus tard, la laideur est haïssable, car elle ne vient plus de la nature, mais du caractère. Thiers n'était pas absolument laid, mais petit, grincheux et bourgeois." A. Gill.

Doc Itinéraire

Il semble que le passage des vivres n'ait pas posé trop de difficultés. Les Prussiens qui occupent, derrière une zone désarmée, toute la banlieue entre Saint-Denis et Charenton ne font pas obstacle au trafic des marchandises. Il est vrai que les communards mettent un point d'honneur à respecter scrupuleusement les clauses de l'armistice et les moindres incidents occasionnés par des gardes nationaux auprès des troupes d'occupation sont relatés dans la presse communarde qui laisse entendre que des suites judiciaires sont prévues à l'encontre des fautifs.

Le 15 avril, Parisel, délégué au ministère du Commerce, fait voter par la Commune que "*tout citoyen arrivant à Paris, y amenant une marchandise quelconque, recevra gratuitement, à son entrée, un laisser-sortir à sa volonté, portant sa propre signature, son âge, sa taille, l'énumération et la nature des marchandises objet de son voyage*".

Tous les chroniqueurs s'accordent pour écrire que le vin ne manque pas, mais il semble que certaines denrées de première nécessité sont loin d'abonder sur les marchés. Lors des événements du 18 mars, on parle d'un cheval de l'armée abattu pendant l'émeute et dépecé sur place par des manifestantes. Un autre jour, c'est une charrette chargée de fromages qui est attaquée par des passantes...

Le *Journal officiel* du 4 avril parle des ménagères qui déjà s'empressent de faire leurs approvisionnements aux Halles et qui font la queue devant les établissements Félix Potin, boulevard de Sébastopol. En fait, durant toute l'insurrection, les prix ne cesseront de monter. C'est ainsi qu'on relève que le 20 avril, au marché de la rue Mouffetard (l'un des moins chers de Paris), le lard atteint le prix de trois francs le kilo et la viande trois francs cinquante (rappelons qu'un garde national gagne 1,50 F par jour !).

Curieusement, il n'y aura pas pénurie de papier et tous les jours de l'insurrection (à l'exception de la Semaine sanglante) de nombreux journaux seront proposés aux Parisiens. Hélas ! on ne peut trop s'y référer, les rares informations qu'on y

Doc Itinéraire

Les cadavres des généraux Clément Thomas et Lecomte déposés dans une chambre de la maison au n° 6 de la rue des Rosiers.

Doc Itinéraire

Le marchand de volailles au Palais-Royal.

trouve entre de fracassantes proclamations étant le plus souvent fausses ou notoirement inexactes. Bien sûr, il en est rigoureusement de même avec la presse versaillaise (qui sera quant à elle abondamment diffusée dans toute la France) et il n'est pas exagéré de dire que cette époque voit pour la première fois les médias jouer leur rôle dans l'intoxication du public afin de mieux le manipuler.

Il est probable que la plupart de ces publications n'avaient que peu de lecteurs et beaucoup d'entre elles n'eurent qu'une existence éphémère. Pour discuter, confronter ses idées, avoir quelques informations, le mieux est de se retrouver au café ou dans les clubs. Là bat réellement le cœur de Paris et, dans une certaine mesure, on peut affirmer qu'il bat de moins en moins pour la Commune.

De la déception à la méfiance

A Paris, l'enthousiasme du début va faire place à la déception, puis à la méfiance. Les victoires escomptées (et quelquefois annoncées prématurément) se traduisent toujours en revers de plus en plus sanglants : les survivants se répandent en ville et leurs témoignages qui diffèrent sensiblement des commentaires officiels ne sont guère à la gloire de leurs chefs. Très tôt, on parle d'impréparation, d'incompétence, voire même d'ivrognerie, et cela est d'autant plus ressenti par le public que beaucoup se moquent des commandements. Les chamarrures, les uniformes rutilants des officiers d'état-major et les galons arborés de façon particulièrement voyante sont très mal perçus par une base qui juge sévèrement les bravaches qui jouent aux chefs. C'est pourquoi la Commune se verra contrainte d'interdire aux estafettes à cheval de circuler au galop dans les rues. De son côté, le Comité central créera des patrouilles spéciales de gardes nationaux pour exiger la fermeture de cabarets trop bruyants, des tavernes à filles et aussi pour faire la chasse aux brillants officiers qui festoient plus qu'ils ne se battent. Bien sûr, on va parler d'agents bonapartistes ou royalistes qui viennent saper le moral des combattants. En d'autres temps et d'autres lieux, on parlerait de la main de l'étranger. C'est bien mauvais signe et cela arrive bien vite...

Très objectivement, le Parisien va se rendre compte que l'aventure de la Commune ne peut durer fort longtemps et, très tôt, le plus grand nombre va prendre certaines distances avec les insurgés ; ne serait-ce que pour ne pas s'exposer à trop d'ennuis lorsque les versaillais reviendront.

Il est certain qu'après l'armistice de janvier, Paris s'est vidé d'un certain nombre de ses habitants, mais les départs ont continué durant toute l'insurrection. Le 1er avril, Raoul Rigault pouvait assurer que la circulation, tant au dedans qu'au dehors de Paris, était libre (en précisant toutefois que "*tout citoyen sortant de Paris ne pouvait emporter avec lui aucun effet d'équipement, d'armement ou d'habillement militaire !*"). Mais les choses vont se compliquer lorsque la Commune, après avoir solennellement "*aboli la conscription*" le premier jour, va devoir se livrer à l'enrôlement forcé afin de combler les

défections ! Lorsqu'il sera décrété que "*seront levés et enrôlés tous les hommes valides de 17 à 35 ans* (et) *incorporés dans les bataillons de marche*", on assistera à une véritable débandade, bien entendu stigmatisée par la presse, mais qui s'intensifiera encore plus lorsque la Commune instaurera l'usage d'une sorte de carte d'identité qui devra être exhibée à chaque réquisition !

Bref, la Commune qui au départ n'était qu'un conseil municipal insurrectionnel de Paris va se retrouver en train de jouer au gouvernement révolutionnaire. Elle va séparer l'Eglise de l'Etat, réglementer le travail de nuit, interdire les jeux de hasard, nommer des huissiers, interdire les vendeurs à la sauvette, légiférer à tour de bras. On lui prêtera les meilleurs intentions du monde, d'autant plus facilement qu'elle sera vaincue dans le sang et qu'il est toujours facile de parer les victimes de qualités qu'elles n'avaient probablement pas. Elle va supprimer le grade de général le 6 avril, mais continuera à l'utiliser dans ses textes officiels. Elle va demander le 16 avril aux Chambres syndicales ouvrières d'élaborer un projet de constitution de sociétés coopératives ouvrières afin de remettre en marche les ateliers abandonnés par leurs propriétaires. Il ne s'agit là que d'une mesure en demi-teinte : elle prévoit de constituer un jury arbitral qui devra statuer, au retour des patrons, sur les conditions de la cession définitive.

Il ne semble pas que la Commune ait rassemblé plus de 40 000 combattants. C'est fort peu si on replace ce nombre dans son contexte parisien [1], mais c'était beaucoup trop pour une bourgeoisie fort peu portée sur les concessions sociales. La répression fut effroyable, bien plus que l'âpreté des combats, la Semaine sanglante restera (pour combien de temps encore ?) un record inégalé dans le genre. Mais ce serait une grave erreur de penser qu'elle ne fut l'œuvre que de l'armée versaillaise à elle seule : une bonne partie du peuple de Paris lui donna un sérieux coup de main et il n'est que de fouiller dans les archives pour constater que les dénonciations ne furent pas le fait des seuls curés, bourgeois et militaires. Les jaloux, les envieux, les concurrents et les cocus y ont largement leur part et ce n'est pas à la gloire de ce qu'on appelle le prolétariat parisien dont une notable partie s'est quand même montrée pour le moins attentiste. Et ce ne sont pas des êtres d'exception, comme Eugène Varlin, Emile Duval ou Louise Michel qui me feront changer d'avis.

Gérard Conte

(1) *Le dernier chiffre connu est celui de 1869 qui donne pour la ville de Paris une population de 1,8 million d'habitants. En 1871, sur dix-huit arrondissement représentant 1,6 million d'habitants, il n'y a que 433 470 inscrits (hommes de plus de vingt et un ans).*

On lit dans le *Radical* du 21 mars 1872 [1] :

"Vous savez combien de gens moururent de faim pendant le siège. C'est que Brébant n'était pas de leurs amis. Les amis de Brébant n'ont manqué de rien, eux ; bien au contraire, ils ont fait bombance, ils ont fait ripaille.

"Ces braves étaient quatorze, de bons camarades, de joyeux vivants, amis des vers aimables et des flacons jaseurs.

"Deux fois par mois, ils s'en allaient à heure dite, au rendez-vous commun, se faisant jour, des épaules et des coudes, à travers les longues files de pauvres femmes attardées au coin des rues, devant les boulangeries et les boucheries ; ce spectacle d'enfants hâves et de vieillards piétinant dans la boue, les mettait en appétit ; d'un pas philosophiquement allègre, ils gagnaient le boulevard Montmartre, poussaient, le sourire aux lèvres, la porte de Brébant ; là, pendant que Paris, sans pain, serrait d'un cran son ceinturon de garde national, eux, repus, crevant d'indigestion, lâchaient le premier bouton, puis le deuxième.

"Venait l'heure où les obus pleuvaient sur la rive gauche, ces messieurs, bien en sûreté sur la rive droite, réclamaient le champagne ; les bouchons volaient au plafond, un joyeux bombardement commençait, et ce bombardement, mêlé d'éclats de rire et de propos malins, les faisait pâmer d'aise.

"On n'oublie pas ces choses-là ; le cœur peut manquer de mémoire, le ventre jamais. Ces messieurs ont tenu à le bien prouver. Ils ont donc fait frapper à la Monnaie de Paris une médaille en or fin, d'une valeur de trois cents francs, en l'honneur de Brébant, de ce restaurateur, de cet ami, de ce dieu, qui fit tant de prodiges pour leur estomac.

"Sur la face, on lit :

Pendant
le siège de Paris
quelques personnes ayant
accoutumé de se réunir chez M. Brébant,
tous les quinze jours, ne se sont pas, une seule
fois, aperçus qu'elles dînaient dans
une ville de deux millions
d'âmes assiégées
1870-1871.

"Au revers :

A M. PAUL BRÉBANT

Ernest Renan,
P. de Saint-Victor,
M. Berthelot,
Ch. Blanc,
Scherer,
Dumesnil,
A. Nefftzer,
Ch. Edmond,
Thurot,
J. Bernard,
Marey,
E. de Goncourt,
T. Gauthier,
A. Hébrard.

"Ces quartorze noms, burinés dans l'or fin, apprendront aux races futures comment on se console des souffrances publiques, quand on est un philosophe comme M. Renan, un poète comme M. Théophile Gauthier, un romancier comme M. de Goncourt, un critique comme M. Paul de Saint-Victor.

Alfred Deberle"

(1) *Cité par Arthur Arnould, op. cit., p. 34.*

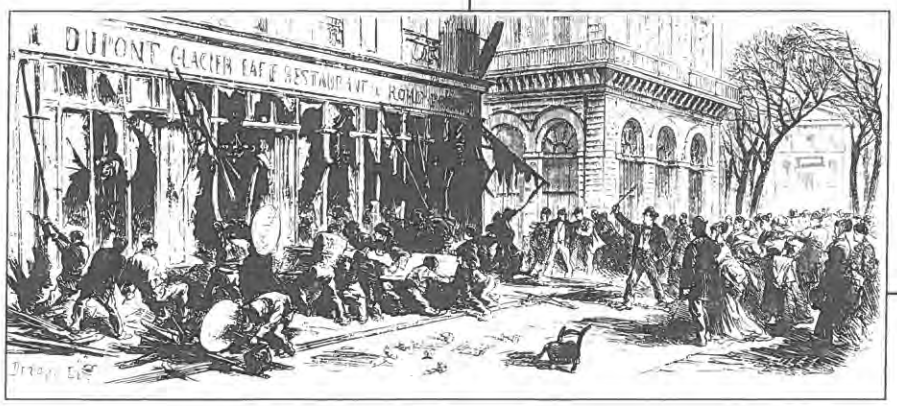

Paris, 3 mars. - Sac du café du rond-point des Champs-Elysées, après le départ de l'ennemi qui s'y était installé.

Pendant le siège

En effet, le gouvernement n'ayant jamais voulu procéder au rationnement sérieux des provisions considérables entassées dans Paris, ni consentir à en faire la distribution équitable et gratuite à tous les citoyens, sauf à faire supporter une partie de cette dépense aux riches, qui eussent remboursé leur part, sous forme d'un impôt versé dans les caisses de l'Etat, il y eut bientôt, parmi les personnes sans fortune, une misère cruelle.

Les hommes de la défense nationale crurent avoir paré à tout, en accordant aux gardes nationaux qui en feraient la demande, un subside de 1,50 F par jour, et à leurs femmes légitimes, de 75 centimes.

Ainsi les ouvriers se trouvaient réduits, pour unique ressource, eux et leur famille souvent nombreuse, à une somme de 2,25 F par jour, dans un moment où les denrées avaient atteint un prix fabuleux, inabordable même aux bourses moyennes.

Avec ces quarante-cinq sous, il fallait acheter le chauffage et le charbon, devenus introuvables, payer la ration insuffisante de viande et de pain, distribuée à jours fixes, dans chaque arrondissement, par les soins des mairies. Cela était tellement dérisoire, tellement impossible, que beaucoup de femmes du peuple vendaient leur carte de boucherie aux gens riches, qui se trouvaient ainsi avoir plusieurs rations supplémentaires à bon compte.

"Que voulez-vous que je fasse de ma carte ? disaient ces pauvres femmes ; je n'ai pas de quoi payer la viande qu'elle me procurerait."

Ces malheureuses achetaient, avec le produit de cette vente, quelques résidus immondes ou un peu de charbon ; puis, cette maigre ressource épuisée, allaient se faire inscrire aux indigents.

Plutôt que d'accomplir un acte juste, mais qui aurait eu un caractère démocratique, en privant les millionnaires de la satisfaction de se payer des poulets gras, quand le peuple mourait de faim, et certains commerçants de la faculté de s'enrichir aux dépens de la misère publique, le gouvernement préféra organiser l'aumône ruineuse et démoralisatrice sur la plus vaste échelle.

Bientôt les trois quarts de la population parisienne ne vécurent que de la bienfaisance officielle et privée.

Il est vrai que M. Clamageran, qui avait une gastrite, pouvait, de la sorte, se procurer du vrai filet, et que les gens de l'Hôtel de Ville mangèrent du veau et eurent du beurre frais, jusqu'au dernier jour [1].

Arthur Arnould

(1) *Arthur Arnould*, Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris, *ed. Jacques-Marie Laffont, Lyon, 1981.*

CHAM 124

Jules Vallès

JULES Vallès est né le 11 juin 1832, au Puy-en-Velay. Professeur de grammaire, son père tentera toute sa vie de monter en grade et sa mère n'aura cesse d'oublier ses origines paysannes. Par cet antagonisme qu'elle subit, celui entre la ville et la campagne, mais aussi celui entre la petite bourgeoisie et les milieux populaires, l'enfance de Jules Vallès (ou plus exactement Vallez) influera grandement sur son œuvre future.

Très tôt, il s'intéresse aux bouleversements politiques et sociaux dont l'époque est friande. Lors des événements de février 1848, il donne de la voix dans ce lycée de Nantes où son père est professeur, provoquant son émoi. Gagnant Paris, il découvre une vie intellectuelle extrêmement riche et fréquente les milieux d'opposition à l'Empire. Pressé par ses parents qui observent d'un mauvais œil ses pérégrinations politiques, il revient pourtant à Nantes mais n'échoue pas moins dans ses études.

En décembre 1851, il est à nouveau dans la capitale, s'élevant contre le coup d'Etat qui vient de se produire. L'événement le marquera. Jules Vallès prend place dans les rangs de la gauche, mais, hostile à toute forme d'autoritarisme, se fait remarquer par ses positions plus franches, plus emportées que celles de l'opposition d'alors, avec laquelle il a finalement peu d'atomes crochus.

Son père décide de le faire interner dans un asile d'aliénés, assurant en substance qu'il faut être fou pour s'intéresser à la politique et critiquer le pouvoir en place. L'homme craint de voir sa carrière bloquée. Trois mois plus tard, les efforts d'Arthur Arnould et d'Arthur Ranc, futurs communards, libèrent Jules Vallès.

Jules Vallès vers 1865-1870.

Photo Nadar

A Paris, il lit Proudhon, qui le familiarise avec les idées antiautoritaires, et suit les cours de Michelet à la Sorbonne. Il aimerait vivre de sa plume, mais les choses sont plutôt difficiles pour un inconnu, aussi saisit-il toutes les opportunités. En 1855, le voici secrétaire du critique littéraire Gustave Planche. En 1887, il publie *l'Argent*, un court texte empreint de cynisme dans lequel il fait l'éloge des financiers. Vallès se range-t-il ? Bien au contraire, et la suite des événements va le prouver.

Ses articles dans la presse sont de plus en plus fréquents (*le Présent*, *le Figaro*, *la Chronique parisienne*, etc.). Il est embauché à la mairie de Vaugirard, au bureau de l'état civil. Cet emploi ne le satisfait pas mais, pour le moment, lui procure de quoi subsister. *Les Réfractaires*, un recueil d'articles parus dans *le Figaro*, sont publiés en 1865. *La Rue*, autre recueil d'articles parus dans *l'Evénement*, est en librairie l'année suivante.

La Rue : un titre que Vallès affectionnera. En 1867, il lance un hebdomadaire ainsi nommé, portant en sous-titre "*Paris pittoresque et populaire*". Des rédacteurs prestigieux s'y retrouvent (Emile Zola, Léon Cladel, les frères Goncourt...) mais des numéros sont interdits, saisis, et *la Rue* cesse de paraître six mois après son lancement. Un article contre les brutalités policières, paru dans *le Globe*, vaut un mois de prison à Jules Vallès.

En 1869, il fonde deux quotidiens : le premier, *le Peuple*, n'aura que quatorze numéros, et le second, *le Réfractaire*, s'arrête à sa troisième livraison. En mai, cette même année, Jules Vallès se présente aux élections du corps législatif, dans la 8e circonscription (une partie de Paris et de sa banlieue). Se déclarant "*candidat du travail*", et "*député de la misère*", il est battu par Jules Simon. Plusieurs de ses romans paraissent dans la presse, sous forme de feuilletons : *le Testament d'un blagueur*, *Un gentilhomme*, *Pierre Moras*...

Le journaliste de la Commune

Vallès récidive bientôt l'expérience d'un quotidien : quelque vingt-huit numéros de *la Rue* voient le jour en mars 1870. Mais la guerre éclate entre la France et la Prusse... Un Comité central républicain de défense nationale se met en place à Paris. Vallès en est membre, représentant

LE CRI DU PEUPLE

Journal politique quotidien

Rédacteur en chef : JULES VALLÈS

LA FÊTE

L'ÉLECTION BLANQUI

PARIS SAUVÉ !

NOUVELLES

LA RÉVOLUTION EUROPÉENNE

"Le Cri du peuple", n° 10 du 30 mars 1871.

Doc. Itinéraire

le XXe arrondissement. Le 22 février 1871, il lance un nouveau quotidien : *le Cri du peuple*. Le 12 mars, le journal est interdit. Cependant, moins d'une semaine après, la Commune est déclarée. *Le Cri du peuple* en devient l'organe officieux. Son directeur appartient à la fraction minoritaire de la Commune, plutôt libertaire, en opposition à la fraction jacobine révolutionnaire. Ainsi, vif partisan de la liberté d'expression, il proteste lorsque les journaux réactionnaires ne sont plus autorisés à paraître.

Lors de la Semaine sanglante, Jules Vallès est activement recherché. Son rôle actif durant la Commune en fait une cible toute désignée pour la répression. Plusieurs "faux Vallès" sont arrêtés et passés par les armes. Il se cache quelque temps durant à Paris, puis parvient à s'enfuir, d'abord en Belgique, ensuite en Angleterre. Il y restera neuf années, entrecoupées de quelques voyages sur le continent.

Par crainte des tribunaux, les directeurs des journaux français rechignent à publier ses écrits.

L'Enfant, premier tome d'une trilogie autobiographique, paraît dans *le Siècle* en 1878 sous le pseudonyme de La Chaussade. Un nommé Jacques Vingtras y relate le calvaire que furent ses jeunes années... Des lecteurs protestent contre cette atteinte à l'institution familiale, à l'ordre moral, et résilient leur abonnement. L'année suivante, les *Mémoires d'un révolté* (*le Bachelier*) paraissent dans *la Révolution française* sous le pseudonyme de Jean La Rue.

En juillet 1880, une amnistie en faveur des communards est votée. Vallès rentre à Paris. Caroline Rémy, dite Séverine, rencontrée peu auparavant à Bruxelles, devient sa secrétaire, sa correctrice et surtout sa plus proche amie. C'est elle qui mettra la dernière main au manuscrit de *l'Insurgé*, le troisième volume de la trilogie autobiographique, consacré à la Commune.

Vallès reprend de plus belle sa collaboration à la presse. *Les Blouses*, son dernier roman, paraissent dans *la Justice*, journal dirigé par Clemenceau. En 1883, il publie une nouvelle fois *le Cri du peuple*, un quotidien ouvert aux divers courants du socialisme d'alors (blanquistes, guesdistes ou libertaires). Lorsque, en 1884, des anarchistes sont poursuivis par la justice, il prend leur défense dans les colonnes de son journal.

En janvier 1885, deux policiers en état d'ivresse font irruption au siège du *Cri du peuple*, ne cachant pas leurs funestes intentions. L'un d'eux est tué par un rédacteur. Une perquisition a lieu chez Vallès, alors gravement malade. Prématurément vieilli, diabétique, il meurt le 14 février. Son enterrement est l'occasion d'une importante manifestation regroupant tous les socialistes, manifestation malheureusement perturbée par des étudiants nationalistes qui n'apprécient pas l'hommage que des militants allemands entendent rendre au père de Jacques Vingtras.

L'œuvre de Vallès, dans un style profondément original où abondent tirets et points d'exclamation, influencera nombre d'auteurs, tels que Darien ou Céline. Pleine d'humour, mais aussi de révolte, elle demeure et demeurera longtemps d'actualité, car Jules Vallès est sans doute l'écrivain français qui a su le mieux concilier littérature et politique.

Thierry Maricourt

Jules Vallès
par
Max Gallo
Editions Robert Laffont
510 pages avec illustrations
prix 138F

Action d'un communard

Avant de devenir un endroit de festivités pour les noceurs et de pèlerinage pour les cléricaux de tout poil, la butte Montmartre fut un des hauts lieux de la Commune et de la Semaine sanglante. Aujourd'hui, peu de touristes savent qu'en longeant le Sacré-Cœur ils passent là où Varlin est tombé...

DEPUIS la fin avril 1870, Varlin s'était réfugié en Belgique pour échapper à une nouvelle arrestation. Dès qu'il apprend la proclamation de la République le 4 septembre, il regagne Paris et reprend contact avec les internationaux dont certains venaient d'être libérés. Se méfiant du Gouvernement de la défense nationale, ils adressent une circulaire aux sections de province (signée par Varlin, Malon et Bachruch) qui résume bien leur position :

"Par tous les moyens possibles, nous concourrons à la défense nationale, qui est la chose capitale du moment. Depuis la proclamation de la République, l'épouvantable guerre actuelle a pris une autre signification ; elle est maintenant un duel à mort entre le monarchisme féodal et la démocratie républicaine. Paris assiégé par le roi de Prusse, c'est la civilisation, c'est la révolution en péril. Nous voulons défendre Paris à outrance.

"(...) Nous ne négligeons pourtant pas les précautions à prendre contre la réaction épargnée et menaçante. Nous organisons en ce sens nos comités de vigilance dans tous les quartiers, et nous poussons à la fondation de districts qui furent si utiles en 93. (1)

"Notre révolution à nous n'est pas encore faite, et nous la ferons lorsque, débarrassés de l'invasion, nous jetterons révolutionnairement les fondements de la société égalitaire que nous voulons." (2)

Pendant le Siège

Le patriotisme développé dans ce texte n'offre pas pour autant un blanc-seing au gouvernement provisoire, qui demeure suspect de trahison, ni ne gomme l'objectif à long terme. Conséquent avec lui-même (armer la population et assurer une position en cas d'épreuve de force), Varlin s'enrôle dans la Garde nationale qui se reconstitue et accepte la responsabilité de chef du 193e bataillon.

L'attentisme en matière militaire provoque la manifestation du 5 octobre et, lorsque seront connus la reddition de Metz, l'échec de la sortie sur Le Bourget et que circuleront des rumeurs de capitulation, la confiance de la population parisienne envers le gouvernement commencera à se fissurer. Malgré tout, l'insurrection du 31 octobre qui a vu les gardes nationaux occuper l'Hôtel de Ville échoue ; le plébiscite du 3 novembre et les élec-

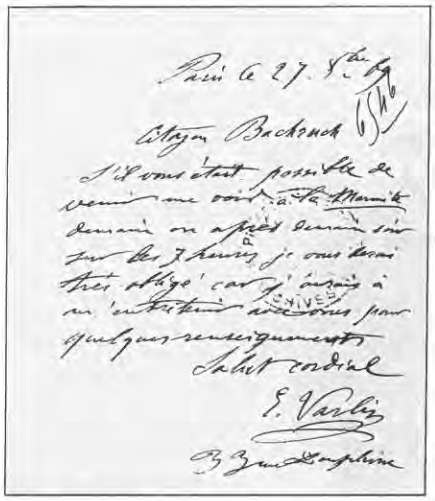

Paris le 27. 8bre 69

Citoyen Bachruch

S'il vous était possible de venir me voir à la Marmite demain ou après demain sur les 7 heures je vous serai très obligé car j'aurais à m'entretenir avec vous pour quelques renseignements

Salut cordial

E. Varlin

Lettre de Varlin daté du 27 octobre 1869 invitant Bachruch à se rendre à la Marmite.

(1) *Cette référence à la Révolution française sera reprise quelque quarante ans plus tard, lors de la Première Guerre mondiale, par les anarchistes interventionnistes tels que Kropotkine qui distinguaient un belligérant représentant la civilisation et un autre la barbarie. Notons qu'en 1870, Marx en revanche souhaitait la victoire de la Prusse pour réaliser l'unité allemande et assurer la prédominance du socialisme autoritaire :* "Les Français ont besoin d'être muselés".

(2) Les Révolutions du XIXe siècle, *4e série, Paris, E.D.H.I.S., 1988, vol. 10 ; cité par Michel Cordillot,* Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné, *les Editions ouvrières.*

tions municipales organisées du 5 au 7 novembre confortent par ailleurs la position du gouvernement. Varlin, privé de son commandement car désavoué par les hommes du 193e bataillon qui le jugent alors trop extrémiste, déçu par son score électoral pour le poste d'adjoint dans le 6e arrondissement (864 voix sur 9 765 votants), quitte son quartier pour aller s'installer aux Batignolles et aider Malon, élu adjoint au maire du 17e arrondissement.

De novembre à fin février, il s'attache à organiser le ravitaillement pour tout l'arrondissement ; crée une Caisse des subsistances, dont il contrôle scrupuleusement la comptabilité, et des cantines municipales ; encourage la création de plusieurs ateliers de couture et de lingerie pour les femmes sans ressources... Ces activités très prenantes et rendues d'autant plus compliquées par la situation de Paris assiégé par les Prussiens n'empêchent pas Varlin de mener un travail de réorganisation des sections parisiennes de l'Internationale.

Mais l'état d'esprit des Parisiens a bien évolué : ils ont enduré l'hiver, les épidémies, le rationnement et la faim, dans l'espoir d'une sortie victorieuse qui se révélera être en réalité un inutile massacre le 19 janvier à Buzenval. Le mécontentement s'exprimera le 22 par une manifestation des gardes nationaux devant l'Hôtel de Ville (Varlin y participe avec ceux des Batignolles) où le gouvernement fait tirer sur la foule : trente personnes sont tuées ou blessées. Le 28, la capitulation est effective. Selon les termes de l'armistice, des élections doivent désigner une Assemblée nationale chargée de signer la paix définitive.

Sur six cent soixante-quinze élus le 8 février, l'Assemblée nationale compte quatre cents monarchistes. A Paris, Gambon, Malon, Pyat et Tolain sont élus sur la liste des candidats "socialistes révolutionnaires". Le divorce franco-français est consommé puisque seuls l'Est et la capitale ont voté républicain et contre la capitulation. Varlin recueille 55 000 voix qui ne lui permettent pas d'aller siéger à Bordeaux. L'Assemblé nationale élit Grévy président de la République, Thiers est nommé chef du pouvoir exécutif et les conditions de paix (indemnité de cinq milliards, perte de l'Alsace et de la Lorraine) sont ratifiées. La population parisienne redoute tout à la fois l'entrée des Prussiens dans la ville, une reprise en main par le gouvernement et la nature réactionnaire de celui-ci : les manifestations se multiplient.

Doc itinéraire

(3) *Georges Bourgin,* Les Premières Journées de la Commune, *Paris, Hachette, 1928 ; cité par Michel Cordillot, op. cit.*

Doc Heiner Becker

Pyat Félix Aimé, né à Vierzon en 1810, mort à Saint-Gratien en 1889.

Paris, insurgé

L'agitation se retrouve également au sein des bataillons de la Garde nationale qui se fédèrent et constituent un Comité central sous l'influence de Varlin et des internationaux qui souhaitent s'appuyer sur la contestation populaire. Si, le 3 mars, le Comité central se fixe encore pour mission de *"protéger le pays mieux que n'ont pu le faire jusqu'alors les armées*

permanentes", l'objectif prioritaire devient la défense "*par tous les moyens de la République menacée*" et le 10 mars le programme est encore plus explicite : "*La République française d'abord, puis la République universelle. Plus d'armées permanentes, mais la nation toute entière armée (...). Plus d'oppression, d'esclavage ou de dictature d'aucune sorte, mais les citoyens libres se gouvernant à leur gré.* " (3)

Dans ces conditions, les provocations successives du gouvernement ne peuvent que mettre le feu aux poudres et conforter les Parisiens : installation de l'Assemblée nationale à Versailles puis à Paris, suppression de la solde des gardes nationaux, interdiction de journaux républicains, tentatives d'enlèvement des canons entreposés sur la place des Vosges, à Montmartre et Belleville. Cette dernière opération, le 18 mars, échoue lamentablement grâce à la mobilisation populaire ; deux généraux sont exécutés par leurs hommes, Varlin s'empare de l'état-major officiel de la Garde nationale et, dans la soirée, le Comité central s'installe à l'Hôtel de Ville après la fuite du gouvernement.

Le 19 mars, le Comité central de la Garde nationale est bien embarrassé par sa victoire car nullement préparé à l'exercice du pouvoir ; de plus, il se heurte à une légitimité difficilement contestable : celle des maires et des députés élus par le peuple de Paris. Certains sont hostiles aux insurgés ; d'autres, républicains modérés, redoutent la guerre civile et que la réaction en profite pour remettre en cause la République ; seule une poignée leur est favorable.

Plusieurs réunions ont lieu pour tenter de trouver un compromis. Varlin, délégué du Comité central, présente ainsi les revendications plutôt modérées des insurgés : outre l'organisation d'élections municipales, "*nous voulons des franchises municipales, la suppression de la Préfecture de police, le droit pour la Garde nationale de nommer des chefs et de se réorganiser, la proclamation de la République, la remise pure et simple des loyers, une loi sur les échéances, le recul de l'armée de Vinoy à vingt kilomètres de Paris*". Les élus, dont Clemenceau est le porte-parole, réclament quant à eux l'évacuation de l'Hôtel de Ville et qu'on leur laisse le soin de faire reconnaître par l'Assemblée les droits de Paris.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

COMITÉ CENTRAL

MINISTÈRE DES FINANCES

La perception des octrois sera effectuée comme par le passé. Les mesures les plus énergiques seront prises contre les employés de ce service qui n'accompliraient pas leurs versements, par voie administrative, à la Délégation des finances du Comité central.

Les Délégués au Ministère des Finances,
Membres du Comité central,
VARLIN, Fr. JOURDE.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Mars 1871. — 16

Laborieusement un accord est conclu grâce à l'énergie et à la ténacité de Varlin : les élus s'engagent à déposer une proposition de loi à l'Assemblée nationale pour l'élection des chefs de la Garde nationale et d'un conseil municipal, en contrepartie de l'évacuation de tous les bâtiments officiels. Sous la pression des comités de vigilance d'arrondissement et du fait de l'incohérence du Comité central, l'accord est rejeté. "*Au reste, les maires n'obtenaient pas de meilleurs résultats à Versailles. Thiers les bernait pour gagner du temps et l'Assemblée nationale, aveugle et incompréhensive, repoussait toutes leurs suggestions et huait leur courageuse initiative.*" (4)

En hommes pratiques et d'action, dès le 19 mars, Varlin et Jourde s'installent au ministère des Finances en tant que délégués du Comité central et s'occupent d'assurer la solde des gardes nationaux, essentielle pour la survie du mouvement. Ils rendent donc visite au banquier Rotschild qui leur remet 500 000 francs, puis à la Banque de France où, plus difficilement, ils obtiennent un million alors que le solde créditeur de la ville s'élève à neuf millions. Le soir même, tous les gardes sont payés. Mais leurs relations avec la banque ne s'amélioreront pas et, le 23 mars, Varlin et Jourde lui adressent un ultimatum : "*Affamer la population parisienne, telle est l'arme dont se sert un parti qui se dit honnête. (...) si la banque est disposée à verser le complément du million demandé, elle le fera parvenir au ministère des Finances avant midi. A partir de cette heure, toutes les mesures nécessaires les plus énergiques seront prises*".

Cependant Varlin ne se fait pas d'illusions et confie le 25 mars à un émissaire de James Guillaume sa vision des événements : "*(...) qu'il ne s'agissait pas de révolution internationale ; que le mouvement du 18 mars n'avait eu d'autre but que la revendication des franchises municipales de Paris, et que ce but était atteint ; que les élections étaient fixées au lendemain 26, et qu'une fois le conseil municipal élu, le Comité central résignerait ses pouvoirs et tout serait fini*" (5).

La Commune de Paris

Les élections, finalement acceptées par les maires parisiens en exercice car ils comptaient sur elles pour affermir leur position, se déroulent comme prévu le 26 mars. Sur 479 569 inscrits, 48% (taux honorable au vu des précédentes consultations) participe au scrutin et les listes de la Commune obtiennent de 180 000 à 190 000 voix. Avec plus de vingt-deux mille voix au total, Varlin est élu en tête dans deux arrondissements (12e et 17e) et en cinquième position dans le 6e.

"*Telle que l'avait constituée le scrutin, la Commune se présentait sous les apparences d'une assemblée assez hétérogène. Quinze élus se réclamaient des idées modérées et se montraient*

(4) *Maurice Foulon*, Eugène Varlin, relieur et membre de la Commune, *éd. Mont-Louis, Clermont-Ferrand, 1934.*

(5) *J. Guillaume*, L'Internationale, *Société nouvelle de librairie et d'édition, Paris, 1907 ; reprint par les éd. Lebovici, vol. 1, tome II, pp. 133-134.*

décidés à résister aux révolutionnaires ; ils représentaient les arrondissements du centre et de l'ouest. Les radicaux, partisans des réformes hardies mais hostiles au Comité, avaient enlevé six sièges. Bon nombre de membres du Comité central avaient été battus, puisque treize de ses adhérents seulement entraient à la maison commune." (6)

"Ces hommes, qui eurent à leur discrétion des sommes énormes, qui administrèrent des millions, qui auraient pu disposer, s'ils l'avaient voulu, des formidables réserves de la Banque, restèrent pendant toute la Commune aussi modestes et simples qu'ils l'avaient toujours été. Une seule passion les étreignait : celle d'administrer de manière intègre et d'imposer autour d'eux une rigoureuse honnêteté", note Maurice Foulon. Varlin veille en effet scrupuleusement à la rentrée des fonds et à leur utilisation régulière, sans craindre de heurter les susceptibilités. Le général Eudes ayant un jour présenté une facture pour un uniforme de drap fin orné de galons, il lui répondit : *"Si le citoyen Eudes ne trouve pas digne de lui le drap des fédérés, qu'il paye de sa poche la différence. La Commune n'a pas d'argent pour les vêtements luxueux*" (7).

Le 21 avril, après avoir à peu près réorganisé les Finances, Varlin est affecté à la commission des Subsistance ; puis, les priorités se modifiant avec la dégradation de la situation militaire, il est nommé directeur général de la Manutention et des approvisionnements militaires (2 mai) et quitte la commission des Subsistances pour celle de l'Intendance (5 mai). A tous ces postes, il démontre les mêmes qualités et s'inspire de la même philosophie : *"Il importe, sous la République, que le contrôle soit opéré par tous, au profit de tous.*" (8)

Le Comité de salut public

Mais, dès la fin avril, le Conseil de la Commune apparaît divisé sur la proposition de Jules Miot, suite aux défaites militaires, de créer un Comité de salut public de cinq membres ayant des pouvoirs très étendus pour concentrer la défense de la Commune. Varlin et une minorité composée essentiellement de membres de l'Internationale s'y opposent, voyant en cette mesure un risque de dictature. Ce conflit, en fait, met à jour les

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

DE LA GARDE NATIONALE

Le Comité central, n'ayant pu établir une entente parfaite avec les Maires, se voit forcé de procéder aux élections sans leur concours ;

En conséquence, le Comité ARRÊTE :

1° Les élections se feront dans chaque arrondissement par les soins d'une Commission électorale nommée à cet effet par le Comité central ;

2° Les Électeurs de la ville de Paris sont convoqués, le DIMANCHE 26 mars 1871, dans leurs colléges électoraux, à l'effet d'élire le Conseil communal de Paris ;

3° Le vote se fera au scrutin de liste et par arrondissement ;

4° Le nombre de conseillers est fixé à 90, soit un pour 20,000 habitants et par fraction de plus de 10,000 ;

5° Ils sont répartis d'après la population, ainsi qu'il suit :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION	NOMBRE DE CONSEILLERS.	ARRONDISSEMENTS.	POPULATION	NOMBRE DE CONSEILLERS.
			Report.....		47
Ier.....	84,665	4	XIe.....	149,844	7
IIe.....	79,909	4	XIIe.....	78,635	4
IIIe.....	92,680	5	XIIIe.....	70,192	4
IVe.....	98,648	5	XIVe.....	65,906	3
Ve.....	104,083	5	XVe.....	69,340	3
VIe.....	99,115	5	XVIe.....	49,187	2
VIIe.....	75,438	4	XVIIe.....	93,493	5
VIIIe.....	70,259	4	XVIIIe.....	130,456	7
IXe.....	106,921	5	XIXe.....	88,930	4
Xe.....	116,438	6	XXe.....	87,444	4
A reporter.....		47	Total.....		90

6° Les électeurs voteront sur la présentation de la carte qui leur a été délivrée pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, DANS LES MÊMES LOCAUX ET D'APRÈS LE MODE ORDINAIRE.

7° Ceux des électeurs qui n'auraient pas retiré leur carte à cette époque ou l'auraient égarée depuis, prendront part au vote, après vérification de leur inscription sur la liste électorale. Ils devront faire constater leur identité par deux électeurs inscrits dans leur section ;

8° Le scrutin ouvrira à 8 heures du matin et sera clos à 6 heures du soir ; le dépouillement commencera immédiatement après la clôture du scrutin.

Hôtel-de-Ville, 23 mars 1871.

Le Comité central de la G

AVOINE fils, Ant. ARNAUD, G. ARNOLD, ASSI, AN
BABICK, BAROUD, BILLIORAY, BLANCHET, C
FABRE, FERRAT, FLEURY, FOUGERET, C.
GROLARD, JOSSELIN, Fr. JOURDE, LAVALE
MORTIER, PRUDHOMME, ROUSSEAU, RANVI

A IMPRIMERIE NATIONALE. — Mars 1871. — 31

Le 28 mars, la Commune de Paris est proclamée sur la place de l'Hôtel-de-Ville et, le lendemain, forme dix commissions. Varlin est nommé à celle des Finances. Bien qu'ayant joué un rôle de premier plan dans le mouvement social sous le Second Empire, il semble laisser à d'autres le soin de se mettre en valeur ou de participer à l'œuvre socialiste qui sera le fait de la commission du Travail et des Echanges, se consacrant à des tâches ingrates mais essentielles de gestionnaire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

COMITÉ CENTRAL

CITOYENS,

Entraînés par notre ardent désir de conciliation, heureux de réaliser cette fusion, but incessant de tous nos efforts, nous avons loyalement ouvert à ceux qui nous combattaient une main fraternelle. Mais la continuité de certaines manœuvres, et notamment le transfert nocturne de mitrailleuses à la mairie du 2e arrondissement, nous obligent à maintenir notre résolution première.

LE VOTE AURA LIEU DIMANCHE 26 MARS.

Si nous nous sommes mépris sur la pensée de nos adversaires, nous les invitons à nous le témoigner en s'unissant à nous dans le vote commun de Dimanche.

Hôtel-de-Ville, 25 mars 1871.

Les Membres du Comité central :

AVOINE fils, Ant. ARNAUD, G. ARNOLD, ASSI, ANDIGNOUX, BOUIT, Jules BERGERET, BABICK, BAROUD, BILLIORAY, BLANCHET, CASTIONI, CHOUTEAU, C. DUPONT, FABRE, FERRAT, Fortuné HENRY, FLEURY, FOUGERET, C. GAUDIER, GOURIER, H. GERESME, GROLARD, JOURDE, JOSSELIN, LAVALETTE, MALJOURNAL, Ed. MOREAU, MORTIER, PRUDHOMME, ROUSSEAU, RANVIER, VARLIN.

A IMPRIMERIE NATIONALE. — Mars 1871.

(6) *Maurice Foulon, op. cit.*

(7) *E. Faillet,* Biographie de Varlin, *E. Perreau impr., Paris, 1885, p. 57.*

(8) *E. Varlin et F. Jourde, Journal officiel, 7 avril 1871 ; cité par M. Cordillot, op. cit.*

Artilleurs. Gardes nationaux.

positions idéologiques divergentes des membres de la Commune qu'Arthur Arnould résume ainsi :

"Pour les uns, la Commune exprimait, personnifiait, la première application du principe antigouvernemental, la guerre aux vieilles conceptions de l'Etat unitaire, centralisateur, despotique. La Commune pour ceux-là représentait le triomphe du principe de l'autonomie des groupes librement fédérés et du gouvernement le plus direct possible du peuple par le peuple.

"A leurs yeux, la Commune était la première étape d'une vaste révolution sociale autant que politique, qui devait faire table rase des anciens errements. C'était la négation absolue de l'idée de dictature, c'était l'avènement du peuple lui-même au pouvoir, et, par conséquent, l'anéantissement de tout pouvoir en dehors et au-dessus du peuple. (...)

"Pour d'autres, la Commune était, au contraire, la continuation de l'ancienne Commune de 93. Elle représentait, à leurs yeux, la dictature au nom du peuple, une concentration énorme de pouvoir entre quelques mains, et la destruction des anciennes institutions par la substitution, d'abord d'hommes nouveaux à la tête de ces institutions, transformées momentanément en armes de guerre, au service du peuple contre les ennemis du peuple." (9)

Durant trois jours, la discussion continue et, le 1er mai, quarante-cinq membres de la Commune contre vingt-trois se prononcent pour la création d'un Comité de Salut public. La minorité se retire après avoir déposé une protestation écrite. Ce comité ne peut en rien remédier à une situation militaire qui s'aggrave rapidement ; d'autant plus que le Comité central, oubliant ses promesses de lui céder ses attributions, en vient à disputer le pouvoir aux élus de la Commune. Le 9 mai, au cours d'une séance houleuse du Conseil de la Commune, les affrontements reprennent de plus belle et Varlin rédige une proposition demandant l'abolition du Comité de salut public. En pure perte puisqu'un second comité est désigné. Le 15, la majorité se réunit en secret et décide d'épurer la commission militaire en destituant Varlin et trois autres membres favorables à la minorité. Dans l'impossibilité de renouer le dialogue, les minoritaires se concertent à leur tour et rédigent un manifeste qui sera affiché sur les murs de Paris, dénonçant le Comité de Salut public et informant de leur retrait.

Doc Heiner Becker

Vésinier Pierre, né à Cluny en 1826, mort à Paris en 1902. Il adhéra à l'Internationale dès 1864, il vota pour le Comité de Salut public.

Sur la demande des sections de l'Internationale et de personnes leur faisant confiance et regrettant cette scission, la plupart des minoritaires s'inclinent et reviennent siéger sous les sarcasmes le 17 mai. Varlin, lui, est absent : écœuré ou ne voulant pas revenir sur sa décision. Il ne réapparaîtra que le 21 mai, jour où doit être jugé son vieil ami Cluseret. Mais, la nouvelle de l'entrée par la porte de Saint-Cloud des versaillais parvient. Tout est fini, *"place aux peuple, aux combattants aux bras nus ! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné !"* (Delescluze). L'heure de mourir debout !

Pendant la Semaine sanglante, Varlin participe à la résistance acharnée. Il sera également présent le 25 mai, avec une vingtaine de délégués, à la dernière réunion de la Commune qui se déroule dans la mairie du 11e arrondissement. Puis, ayant remplacé Delescluze à la Guerre, après que celui-ci se soit fait tué volontairement sur la barricade du boulevard Voltaire, il tente d'organiser les derniers combats au cœur de Belleville. Le 26, il essaiera vainement en compagnie de Louis Piat, membre du Comité central, de s'opposer à l'exécution d'une cinquantaine d'otages rue Haxo (20e arr.). *"Malgré toutes nos observations, nous ne pûmes obtenir un répit de quelques minutes ; on nous dit même, que si nous étions nous-mêmes des versaillais, on allait nous jeter au milieu des gendarmes et nous fusiller tous les deux. Force nous fut de nous retirer, et je sortis en dehors du secteur"* (témoignage de Louis Piat). Varlin continuera la lutte jusqu'au 28 mai où, terrassé par la fatigue, il s'écroulera sur un banc de la rue Lafayette.

Georges Host

(9) *A. Arnould*, Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris, *éd. J.-M. Laffont, Lyon, 1981 ; texte écrit en 1872-1873.*

Nous recherchons des documents, **photos, dessins, affiches, revues etc.**, pour nos prochains numéros : **Henry Poulaille, Sakae Osugi et Félix Fénéon.**

Victorine Brocher

VICTORINE Malenfant dont on connaît les *Souvenirs d'une morte vivante*, sortirait d'une famille républicaine [1]. Son père, né en octobre 1817 à Happonvilliers près de Chartres (Eure-et-Loire), était le fils cadet de bourgeois assez riches ; il fut élevé au séminaire de Chartres jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Devenu républicain (et plus tard franc-maçon), il en sortait et apprenait, contre la volonté de ses parents, le métier de cordonnier. A l'âge de vingt et un ans, il épousa une Orléannaise qui partageait ses opinions politiques. Le couple décida de se rendre, après un court séjour à Chartres, à Paris où leur premier enfant, Victorine, est né le 4 septembre 1839 au 2, rue Française. La Révolution de 1848 et les années suivantes laissèrent une grande impression sur elle — son père, combattant de juin, fut arrêté et devra, en décembre 1851, quitter sa famille et se réfugier en Belgique. Victorine resta avec sa mère à Orléans (où la famille vivait depuis fin 1849) et dut gagner sa vie de bonne heure.

En mai 1861, et malgré elle, elle fut mariée à Orléans à Jean Rouchy [2], qui avait participé aux guerres de Crimée et d'Italie et venait de sortir de la Garde impériale ; l'année suivante, le couple quitta Orléans et se fixa à Paris où naît, le 14 janvier 1864, leur premier fils. Jean Rouchy, fils d'un alcoolique, était aussi un ivrogne invétéré et, "*non habitué à un travail sédentaire*", passait plutôt son temps dans les cafés. Elle dut alors presque seule gagner la vie de la famille (comme couturière), et semble quand même avoir trouvé le temps d'adhérer à une section de l'Internationale et de participer aux réunions du comité de la rue Myrha ; en 1867, elle fut parmi les fondateurs d'une coopérative d'épicerie.

Ce fut dans ce milieu qu'elle fit la connaissance de Varlin. Le 28 janvier 1868, son fils mourut ; il était malade depuis 1865. Un deuxième fils, Gabriel, né en janvier 1870, mourut le 12 mars 1871. Le 4 septembre 1870, la République est proclamée ; le 12 septembre, Jean Rouchy s'engagea dans les franc-tireurs de la Loire, "*pour la défense de notre chère République*". Au cours des troubles de la guerre, elle se chargea d'un autre enfant : "*Une semaine avant la fermeture des portes de la ville, une dame, gardienne d'un hôtel particulier du faubourg Saint-Germain, reçoit un télégramme de ses maîtres, lesquels étaient en Angleterre. Elle demanda à ma mère si elle voulait lui rendre le service de garder son enfant pour quelques jours. Naturellement nous avons dit oui. Peu de jours après, les portes de la ville étaient fermées, nous n'avons jamais revu cette dame, les événements ayant tout bouleversé autour de nous. Nous avons donc gardé l'enfant. Nous avions une grande responsabilité ; mon fils avait donc huit mois et le petit garçon trois ans.*" Il mourut le 20 mars 1871, une semaine après son propre fils.

De la Commune...

Le même jour, elle accepta avec son mari de tenir la cantine du bataillon des Défenseurs de la République (turcos de la Commune) ; plus tard, elle participa aux combats comme ambulancière. Le 17 mai, le *Journal officiel de la Commune* la félicite "*du courage qu'elle a montré en suivant le bataillon au feu et de l'humanité qu'elle a eue pour les blessés dans les journées du 29 et 30 avril*". Après la défaite de la Commune, elle fut par contumace condamnée à mort par le conseil de guerre du 7e secteur : "*Je fus accusée de choses que je n'ai jamais faites*" ; mais elle réussira à

Doc Heiner Becker

Victorine Brocher à l'âge de 79 ans.

Doc Heiner Becker

Gustave Brocher en uniforme de l'armée russe.

(1) Souvenirs d'une morte vivante, *par Victorine B..., préface de Lucien Descaves, Lausanne, 1909. Réimpr. (avec une préface de Louis Constant), Paris, Maspero, 1976. Les quelques détails dans le* Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français *sont bien insatisfaisants ; cf. aussi Bernard Noël,* Dictionnaire de la Commune, *Paris, Hazan, 1971 ; réédition en livre de poche, Paris, Flammarion, 1978, 2 vol. Les sources de cet article sont, à part les* Souvenirs, *les papiers de Victorine et Gustave Brocher et les lettres des deux à Lucien Descaves et à Max Nettlau, qui sont conservés à l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam.*

(2) *Bien que l'essentiel des informations (sur la participation à la guerre de 1870-1871 et à la Commune) données dans le* Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français *concernent bien le mari de Victorine Malenfant, au moins quant à la date de naissance (23 juin 1835 à Bernay, Eure) ; elles ne correspondent pas à celles données par elle-même : âgé de 44 ans en février 1872 (*Souvenirs, *p. 235).*

s'enfuir à temps en Suisse, par Mulhouse et Bâle. Son mari fut condamné le 14 mars à deux ans de prison et dix ans de surveillance de la haute police pour *"port d'uniforme dans un mouvement insurrectionnel"* (3).

De Suisse, elle alla en Hongrie avec Marcelle Tinayre comme institutrice. Après la sortie de la prison de Belle-Isle de son mari, elle retourna à Genève ; elle y travaillait comme brodeuse dans une fabrique de chaussures et, pour venir en aide aux réfugiés sans ressources, y fonda bientôt une "coopérative de la chaussure" où un certain nombre de communards et de Russes trouvèrent le moyen de vivre. Elle adhéra à la Fédération jurassienne et était particulièrement liée au cercle des réfugiés lyonnais (François Dumartheray, Adrien Perrare), qui *"préféraient déjà très tôt l'anarchie au communalisme"* et *"qui arrivaient de leur propre façon, indépendamment, à l'anarchie ; surtout en opposition à certains cercles de la proscription genevoise qui se sentaient toujours, pour ainsi dire, en possession des positions de pouvoir qu'ils avaient eu pendant la Commune"* (4). Elle fut aussi en 1876, avec Dumartheray et Perrare, parmi les premiers à formuler une forme d'anarchisme communiste, bien avant Kropotkine. A plusieurs reprises, elle entra clandestinement en France ; ainsi elle était en 1878 à Lyon où elle fit la connaissance de Ballivet. Elle appartenait au cercle qui avait préparé le fameux discours que Ballivet présenta au second Congrès ouvrier (Lyon, janvier-février 1878), et qui avait été un travail collectif (5).

Victorine Rouchy rentra à Paris après l'amnistie, et y fut en contact étroit et régulier avec Andrea Costa et Malatesta ; c'est en sa compagnie que ce dernier fut arrêté en 1880. A Paris, elle fréquenta surtout le milieu des opposants à tout effort d'organisation et des rêveurs de grands faits propagandistes qui éditait *la Révolution sociale* (12 septembre 1880-18 septembre 1881 ; elle y écrivit aussi), et qui était infiltré par des mouchards et subventionné par Louis Andrieux, alors préfet de police (6).

Doc Heiner Becker

Victorine Brocher, un mois avant sa mort à 82 ans, Gustave Brocher à l'âge de 71 ans et demi, et Hilarion Remezov, socialiste révolutionnaire russe.

...au Congrès social-révolutionnaire

Elle était une des représentantes de ce milieu au Congrès social-révolutionnaire international qui se tenait à Londres du 14 au 19 juillet 1881, comme déléguée du Cercle d'études sociales du 6e arrondissement et des Cercles anarchistes du 11e et du 20e arrondissements. Elle prenait sa tâche un peu trop au sérieux car, chaque soir, elle envoya le compte rendu de la journée à son groupe — et on a l'impression que ce sont plutôt ces rapports d'une déléguée naïvement zélée qui ont tenu la police informée plutôt que les rapports rémunérés du fameux Serraux... Parmi ses contributions au Congrès, on peut relever son intervention du 17 juillet, quand elle s'opposa *"formellement à un bureau central ; la correspondance*

(3) *D'après le* Dictionnaire biographique, *op. cit., la condamnation était datée du 14 février.*

(4) *Max Nettlau,* Der Anarchismus von Proudhon zu Kropotkin *(*Histoire de l'Anarchie, *t. II), Berlin, 1927 (plusieurs réimpr.), pp. 164-165.*

(5) *L'essentiel du discours est reproduit dans Fernand Pelloutier,* Histoire des Bourses du Travail, origine, institutions, avenir, *Paris, Schleicher frères, 1902, pp. 46-49 ; rééd. Paris, Alfred Costes, 1946, pp. 87-92 ; cf. aussi James Guillaume, "A propos du discours de Ballivet", dans* la Vie ouvrière, *5 juillet 1910, pp. 11-14.*

(6) *Cf. l'article sur Albert Richard et* Itinéraire *n° 8 (Emma Goldman), pp. 66-67.*

(7) Le Révolté, *3e année, n° 13, 20 août 1881, séance du 17 juillet ; et n° 13, 20 août 1881, séance du 19 juillet.*

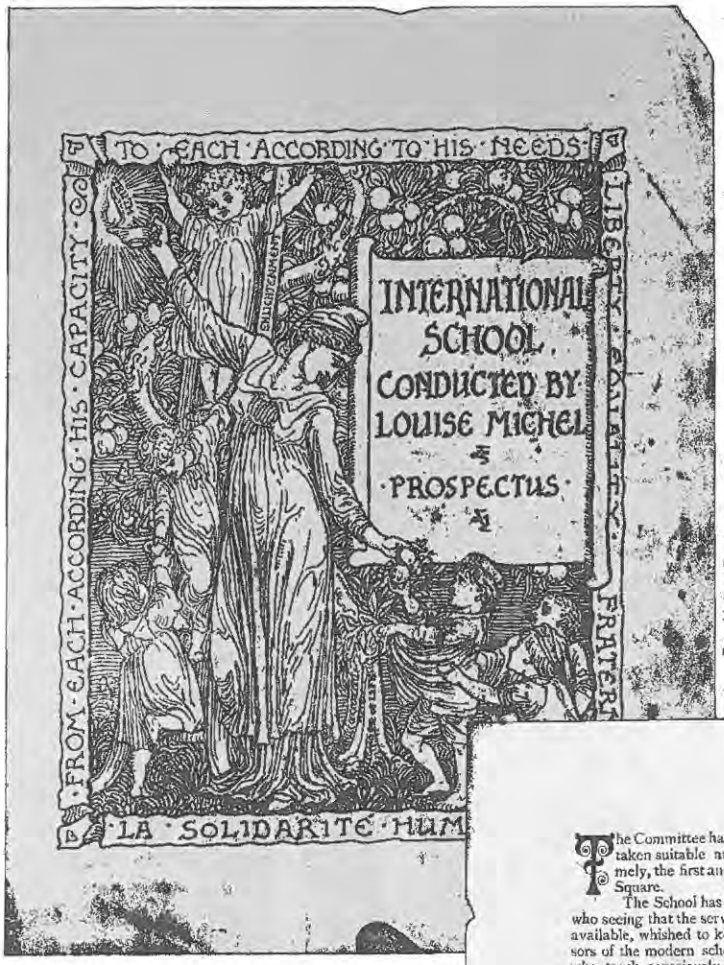

Doc Heiner Becker

Première page d'un prospectus de l'école internationale fondée par Louise Michel.

The Committee have much pleasure in informing you that they have taken suitable and commodious premises in a central position, namely, the first and ground floors of No. 19, Fitzroy Street, Fitzroy Square.

The School has been started by a number of comrades and friends, who seeing that the services of Louise Michel, A. Coulon and others were available, whished to keep their children out of the hands of those professors of the modern school divinely inspi ed and licensed by the State, who teach, consciously or unconsciously, the doctrine of popular sacrifice to the power of the State and to the profit of the privileged classes.

"The whole education of children and their instruction must be "founded on the scientific development of reason, not on that of faith; "on the development of personal dignity and independence, not on that "of piety and obedience; on the worship of truth and justice at any cost, "and above all on respect for humanity, which must replace always and "everywhere the worship of divinity.

.....

....."*All rational education is at bottom nothing but this progressive "immolation of authority for the benefit of liberty, the final object of "education necessarily being the formation of free men full of respect "and love for the liberty of others.*"

(Michael Bakounine.)

In a word, therefore, the object of the School is to make free and noble-minded men and women, not commercial machines.

The instruction will comprise the usual subjects, including French, German and English, Music, Drawing, Needlework, Carving, etc.

Boarders will receive a motherly care from the Ladies who manage that department. Terms: £ 20 a year.

The Committee hope, in time, to introduce Technical education.

Pupils will be prepared for Matriculation.

It is also proposed to open evening classes for adults, in languages, as soon as possible, from 8 and 11 p. m.

The teaching is entirely voluntary, and the teachers at present are:

Louise Michel,	Madame Brocher,
Madame Coulon,	Prof. Belgrave,
Miss C. Alquiet,	F. Sauerborn,
Miss M. Mac Millan,	A. Coulon.

The Committee are anxious to make the School free, but that can only be attained by the generous help of those interested in the scheme and the voluntary contributions of the parents.

We append a list of Guarantors, up to date, and hope to be favoured with your name and donation.

Subscriptions will be thankfully received by

J. S. SPARROW,
8, Stratford Place, Camden Square, N. W.

Doc Heiner Becker

Troisième page du prospectus où V. Brocher (entre autres) est citée comme professeur.

des groupes entre eux suffit à tous les besoins", et du 19 juillet, quand *"la déléguée des 6e, 11e et 20e arrondissements de Paris, considérant que la solidarité la plus grande doit exister entre les groupes, demande que le Congrès prononce que chaque groupe doit se déclarer solidaire de tout acte révolutionnaire fait par n'importe quel groupe*". Cela n'étonnera pas de savoir que cette proposition souleva une discussion assez vive [7]. C'est le secrétaire de ce Congrès, Gustave Brocher (qui sera un peu plus tard le second mari de Victorine Rouchy), qui l'informa le 18 septembre 1881 des soupçons qu'on avait exprimé lors du Congrès sur Serraux et ses ressources financières.

En mars 1883, elle participa avec Louise Michel et Emile Pouget à la fameuse manifestation de l'esplanade des Invalides, et écrivit au cours de ces années pour *le Cri du peuple* et les journaux anarchistes lyonnais tels que *le Drapeau rouge*, *le Drapeau noir*, *l'Hydre anarchiste*. Vers 1885, son mari, devenu fou, mourut, et elle rentra à Londres où elle épousa Gustave Brocher. Le couple fit de sa maison un refuge pour de nombreux exilés français, italiens, russes, et adopta au moins cinq enfants de communards (dont l'un, quarante ans plus tard, chassa le vieux Gustave Brocher de sa propre maison...). Après ses expériences dans le milieu de *la Révolution sociale*, elle arriva à d'autres conceptions de l'anarchisme et fut, comme son mari, membre de la Ligue socialiste à Londres. En 1890, elle était parmi les fondateurs et instituteurs de l'Ecole libre que Louise Michel avait initié à Londres avec d'autres réfugiés français et allemands.

En 1891, elle suivit son mari à Lausanne où celui-ci avait fondé une école ; ils y vécurent jusqu'en 1911-1912. En janvier 1912, elle alla de nouveau en Hongrie, puis en Croatie et à Fiume : Gustave Brocher y enseignait à l'Académie de Fiume et à celle de Susak en Croatie depuis septembre 1911. Malgré son âge, elle continua de travailler presque jusqu'à ses derniers jours et d'écrire de temps en temps pour des journaux anarchistes et libres-penseurs. Elle mourut, après l'opération d'une sinusite, le 4 novembre 1921 à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Heiner Becker

Ce mort-là est tout aux ouvriers

Avant de devenir un endroit de festivités pour les noceurs et de pèlerinage pour les cléricaux de tout poil, la butte Montmartre fut un des hauts lieux de la Commune et de la Semaine sanglante. Aujourd'hui, peu de touristes savent qu'en longeant le Sacré-Cœur ils passent là où Varlin est tombé...

[*Pour relater la mort de Varlin, nous pouvons nous appuyer sur trois documents : le rapport du lieutenant Sicre* (1) *— qui l'arrêta et commanda le peloton d'exécution —, un article du journal royaliste* le Tricolore (2) *et le récit du général Percin* (3)*. Ces témoignages semblent vraisemblables et concordent dans les grandes lignes, même si des contradictions minimes ou des oublis volontaires se font jour à leur lecture comparée. Afin de faciliter leur compréhension, nous avons adopté la marche suivante : commentaires et précisions entre crochets et en italique ; témoignages entre guillemets, en romain, suivis du nom de l'auteur entre parenthèses.*]

[*Depuis le 21 mai, Eugène Varlin n'a pas cessé de participer à la résistance désespérée, quartier par quartier (cf. chronologie), et ce 28, à 15 heures, il s'arrête — épuisé et brisé — sur un banc, rue Lafayette, près de la petite place Cadet.*]

"(...) Je fus accosté par un prêtre en bourgeois, chevalier de la Légion d'honneur, qui, me voyant passer, rue Lafayette, me pria d'arrêter, en me le désignant par son nom, le nommé Varlin, ex-ministre délégué aux finances de la Commune." (Sicre)

"Je me suis empressé de déférer à cette demande et, se voyant reconnu lorsque j'ai marché vers lui, Varlin a cherché à m'échapper, en fuyant et en prenant la rue Cadet ; saisi immédiatement au collet, je l'ai maintenu en mon pouvoir et entraîné ainsi jusqu'à la rue de Lafayette, où j'ai requis quelques hommes en armes du 3e de ligne. Après lui avoir fait lier solidement les mains derrière le dos, avec une courroie, je l'ai conduit sous bonne escorte à M. le général de division Lavaucoupet, aux Buttes-Montmartre." (Sicre)

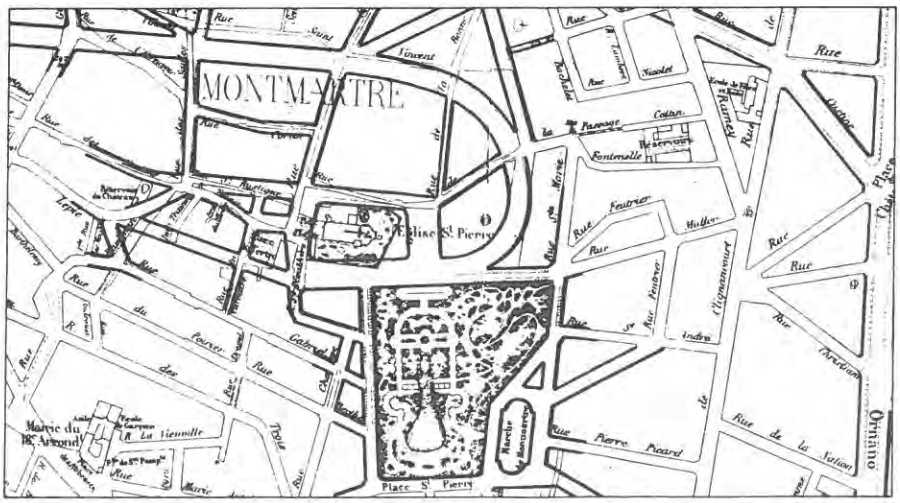

Partie du plan du 18e arr. (1868, B.H.V.P.) concernant la butte Montmartre. Avec la construction de la basilique, le tracé de la rue de la Fontenelle fut modifiée et la rue de la Bonne un peu raccourcie.

(1) *Rapport du lieutenant Sicre (67e de ligne) en date du 28 mai 1871, cité par P.-O. Lissagaray,* Histoire de la Commune de 1871, *éd. La Découverte, 1990.*

(2) *Article du* Tricolore, *repris par* la Liberté *de Bruxelles et cité par B. Malon,* la Troisième Défaite du prolétariat français, *Neuchâtel, 1871, reprint par les éd. d'Histoire sociale, 1968.*

(3) *M. Vuillaume,* Mes cahiers rouges, *Paris,* Cahiers de la Quinzaine, *vol. 9, 1913, pp. 71-82 ; extraits in Maurice Foulon,* Eugène Varlin, *éd. Mont-Louis, 1934, et Michel Cordillot,* Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné, *les Editions ouvrières, 1991.*

[*Selon Maurice Foulon* (4), *qui ne cite pas ses sources, le groupe prend la rue Rochechouart, traverse le boulevard du même nom, emprunte la rue de Clignancourt, s'arrête rue Ramey, puis gravit celle-ci et les marches de la sente de la Fontenelle, pour arriver au 6 de la rue des Rosiers (aujourd'hui 36, rue du Chevalier-de-la-Barre)* (5). *Encore faut-il savoir que la rue des Rosiers devint, avec l'ajout de la sente de la Fontenelle, la rue de la Fontenelle qui sera "rebaptisée" en 1885 rue du Chevalier-de-la-Barre* (6).]

"La foule grossissait de plus en plus [*il semble que Varlin fut tout autant maltraité par la foule que par les soldats versaillais*], et l'on arriva avec beaucoup de peine au bas des Buttes-Montmartre [*?*], où le prisonnier fut conduit devant un général dont nous n'avons pas pu retenir le nom [*général Lavaucoupet*] ; alors l'officier de service chargé de cette triste mission [*lieutenant Sicre*] s'avança et causa quelques instants avec le général, qui lui répondit d'une voix basse et grave : *Là, derrière ce mur.*" (*le Tricolore*)

"Après avoir été présenté devant M. le général de division, interrogé et ne voulant rien dire, il fut, d'après les ordres du général, conduit par moi et l'escorte près du mur du jardin où furent assassinés, le 19 mars [*?*], nos braves généraux Lecomte et Clément Thomas, pour y être fusillé." (Sicre)

"(...) Le caporal [*?*] et les deux hommes avaient fait halte. Le prisonnier s'était placé contre le mur. Je le vois encore droit, le regard fixe, parlant à la foule qui l'injurie. D'un mouvement brusque de la tête, il rejette en arrière sa longue chevelure grisonnante. Les soldats ont armé leurs fusils.

— A mort, crie la foule. A mort ! Qu'on le fusille !

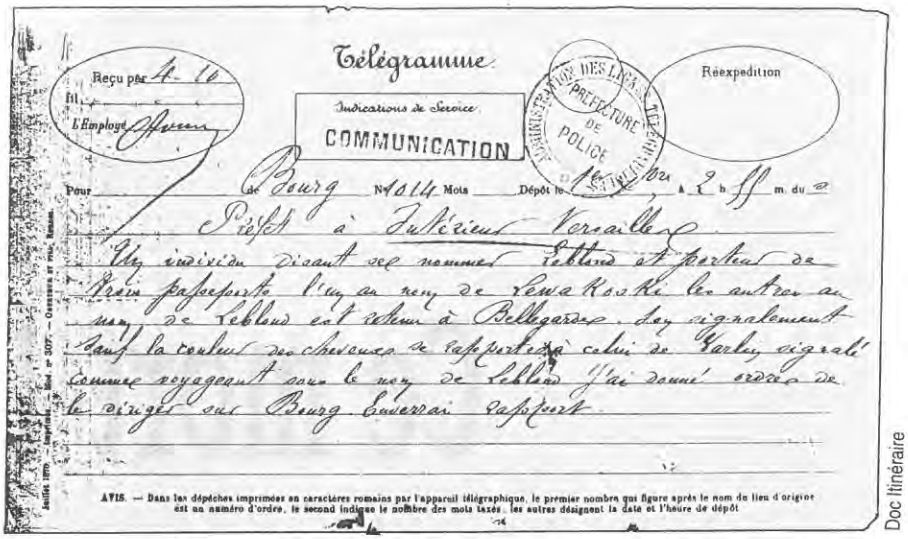
Télégramme

Reçu par

Réexpédition

Indications de Service

COMMUNICATION

Pour de Bourg N° 1014 Mots Dépôt le à h m. du

Préfet à Préfet Inférieur Versailles

Un individu disant se nommer Leblond et porteur de deux passeports l'un au nom de Lewakoski les autres au nom de Leblond est venu à Bellegarde. Son signalement sauf la couleur des cheveux se rapporte à celui de Varlin signalé comme voyageant sous le nom de Leblond. J'ai donné ordre de le diriger sur Bourg. Enverrai passeport.

AVIS. — Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt

Doc itinéraire

Télégramme de police indiquant l'arrestation d'un nommé Leblond, porteur de passeports aux noms de Leblond et de Lewakoski, et qui répondait au signalement de Varlin. Ce télégramme prouve que la mort de Varlin n'était pas établi par la maréchaussée. Certains indicateurs le disaient réfugié à Londres sous le nom de Leblond. Un rapport de police daté du 24 janvier 1878 fait état de l'exaspération de la famille Varlin qui ne peut régler les problèmes de succession. Ce rapport préconise le déplacement du lieutenant Sicre afin d'éviter le scandale.

Puis se reprenant :

— Non, pas ici... plus loin... Là-bas." (Percin)

[*Première version.*] "(...) Il marchait avec tant de fermeté, sachant le sort qui l'attendait depuis plus d'une heure, que l'on arrivait à souffrir d'une aussi longue agonie. Enfin, le voilà arrivé [*le groupe était revenu sur ses pas de quelque trente mètres*] ; on l'adosse au mur [*à l'angle de la rue de la Bonne et de la rue du Chevalier-de-la-Barre, côté rue de la Bonne*] et, pendant que l'officier faisait ranger ses hommes, se préparant à commander le feu, le fusil d'un soldat, qui était sans doute mal épaulé, partit, mais le coup rata ; immédiatement les autres soldats firent feu, et Varlin n'existait plus. Aussitôt après, les soldats, craignant sans doute qu'il ne fût pas mort, se jetèrent sur lui pour l'achever à coups de crosse ; mais l'officier leur dit : *Vous voyez bien qu'il est mort, laissez-le.*" (*le Tricolore*)

[*Deuxième version.*] "Comme à la station précédente, le condamné se tenait très droit. Toute son attitude était celle d'un homme brave. Les soldats pressés par la foule, ne sont qu'à trois ou quatre pas de Varlin. [*Selon un autre témoin* (7), *seuls les soldats l'entendent crier* : Vive la République ! Vive la Commune !] Ils tirent. Les deux fusils ratent. Ils rechargent leurs armes et tirent une deuxième fois. Varlin fléchit et tombe. Quant il fut à terre, la foule battit des mains. Les soldats dispersèrent, avec le canon du fusil, cette tourbe humaine. Et il ne resta plus, au pied du mur, que le mort couché sur le côté." (Percin)

[*Le lieutenant Sicre s'empara de la montre en argent de Varlin et distribua aux soldats les 284 francs et 15 centimes trouvés dans ses poches. Le 30 novembre 1872, le 4e conseil de guerre "oubliant" son exécution sommaire condamna Varlin à mort. Ce n'est qu'en janvier 1878, après six années de lutte, que sa famille put faire établir son décès grâce aux indiscrétions du lieutenant Sicre qui exhibait en public la fameuse montre sur laquelle était gravée l'inscription :* "A Eugène Varlin, souvenir de ses camarades" (8).]

La rédaction

(4) *Maurice Foulon, op. cit.*

(5) *C'est là que, le 18 mars, les généraux Clément Thomas et Lecomte avaient été abattus par leurs propres hommes. Le mur fut détruit vers 1914 (André Maillard,* Les Origines du vieux Montmartre, *les Editions de Minuit, 1959) et aujourd'hui les numéros 36 et 38 de la rue du Chevalier-de-la-Barre n'existent plus.*

(6) *Anecdotes : les bourgeois de Paris firent élever sur la butte Montmartre* "un sanctuaire en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, pour le salut de la France" *et certains y virent une expiation des "crimes" de la Commune. S'il existe une rue du Chevalier-de-la-Barre (1747-1766, accusé de la mutilation d'un crucifix ou de ne pas avoir salué une procession, il fut torturé, décapité, puis brûlé), c'est parce que la municipalité anticléricale entendait protester contre la construction du Sacré-Cœur (A. Maillard, op. cit.) !*

(7) *Témoignage d'un ancien caporal de ligne recueilli par Camille Pelletan,* La Semaine de mai, *Dreyfous, 1880 ; cité par M. Cordillot, op. cit.*

(8) *Attestation du graveur Bourdon, présentée par Me Engelhard lors du procès.*

ABONNEZ-VOUS

ABONNEZ-VOS AMIS

Bulletin page 3 de couverture

Chronique d'un espoir assassiné

Où l'on apprend que Thiers est une vieille fripouille, bien avant 1871 ; que l'on pouvait suivre détenu à Sainte-Pélagie les travaux d'un congrès se déroulant à Bruxelles ; que la République était bien belle sous le Second Empire... Et, plus sérieusement, on vérifie une fois de plus que les progrès sociaux ne s'accordent pas mais s'arrache de haute lutte.

1830
L'insurrection parisienne des 27, 28 et 29 juillet, faite aux cris de "*A bas les Bourbons ! Vive La Fayette ! Vive la République ! Vive Napoléon !*", se conclut par l'abdication de Charles X. Suite aux manœuvres de Thiers, craignant l'avènement de la République, 219 députés contre 33 (près de 200 sont absents) nomment Louis-Philippe rois des Français.

1834
Avril. Emeutes à Lyon et à Paris. Le 14, la troupe massacre rue Transnonain les habitants d'une maison d'où l'on a tiré (Thiers, ministre de l'Intérieur).

1836
Premier ministère Thiers.

1839
5 octobre. Naissance au hameau de Voisins, commune de Claye-Souilly (Seine-et-Marne), de Louis-Eugène Varlin. D'une famille de petits paysans, il est l'aîné de trois frères et sœur : Louis, Hippolyte, Clémence.

1840
Qu'est-ce que la propriété?, Pierre-Joseph Proudhon.
Deuxième ministère Thiers (mars à octobre).

1848
Manifeste du Parti communiste, Marx et Engels. Révolution de février, chute de Louis-Philippe et proclamation de la République. Journées de juin, répression sanglante par le général Cavaignac. Préféré à Thiers ou Cavaignac comme candidat des conservateurs, Louis Bonaparte est élu président de la République.

1851
2 décembre. Coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte qui prononce la dissolution de l'Assemblée.

1852
A treize ans, Eugène Varlin entre en apprentissage à Paris chez un relieur, confrère de son oncle, puis chez son oncle lui-même, rue des Prouvais, 1er arr. Il y restera deux ans.
7 novembre. Proclamation de l'Empire, le prince-président devient Napoléon III. Un plébiscite approuve cette restauration. Pendant plus de quinze ans, la vie politique française sera mise en sommeil.

1855-1859
Pour parfaire son apprentissage, Eugène Varlin travaille dans six ateliers autour de Montmartre et dans le quartier Saint-Sulpice (6e arr.). En 1857, il participe à la fondation de la Société civile des relieurs, société de secours mutuels officiellement constituée en groupant patrons et ouvriers.

Cavaignac Louis Eugène, né à Paris en 1802, mort au chateau d'Ourne (Sarthe) en 1857.

1860-1861

Durant l'année scolaire, il suit les cours de l'Association philotechnique, section de la Sorbonne, rue des Poirées. S'y montrant très studieux, il obtint deux prix et une mention en fin d'année.

1862

Juillet. Eugène Varlin se met dans ses meubles, 33, rue Dauphine, 6e arr., et son frère Louis, apprenti peintre, vient loger avec lui. Il travaille alors à domicile, ce qui lui permet de poursuivre sa propre éducation.

Juillet-octobre. Il fait partie de la délégation élue des relieurs à l'Exposition internationale de Londres et contribue à l'élaboration du rapport rédigé à la suite de ce voyage.

1864

Une loi concède aux salariés le droit de coalition (sans être légalement reconnus, les syndicats sont tolérés par le gouvernement).

Avec son frère Louis, E. Varlin commence à apprendre le latin sous la direction d'un employé de la préfecture de la Seine, Jules Andrieu, futur membre de la Commune, qui "*exerça une grande influence sur ses élèves*". Il est engagé comme contremaître, rue de l'Echelle, 1er arr.

Août. Il participe avec Rodolphe Clémence, Delacour et Nathalie Lemel à la grève des relieurs qui dure trois semaines. C'est à la suite de ce mouvement couronné de succès, où il s'était dépensé sans compter, que Varlin reçoit des ouvriers relieurs une montre en argent.

N° 1. 10 centimes. 24 septembre 1865

LA FOURMI,

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Quand on a vu l'homme de près on est bien fière d'être fourmi.

Abonnement : Un an. Fr. 8 00 — Six mois. » 5 00 — Trois mois. » 1 50

Les manuscrits non insérés seront détruits.

BUREAU, Rue Saint-Alphonse, 4, St-Josse-ten-Noode, LES-BRUXELLES.

SOMMAIRE :

De Formicopolis. . . . . Fulgore.
D'un abus dans les conditions du travail. Lenoir.
Travail des enfants. . . . . Bertigon.
Extrait d'une lettre au journal le *Nord*. C. De Paris.
Fourmillades.
Bibliographie. . . . . L'Escargot.
De la prostitution. . . . . V.-Hugo.

De Formicopolis, le mois des feuilles qui tombent.

Fulgore *allumeur*, pour vous servir, si j'en suis capable, et pour le présent député par dame fourmi en qualité *d'éclaireur* pour vous renseigner sur le but de cette feuille, sur ses fondateurs et enfin sur tout ce qui concerne sa spécialité.

Dans le temps de crise sociale que nous traversons (vous voyez que quoique simple ver luisant je lis les grands formats) dans ces temps, dis-je, toutes les aspirations ont droit de s'affirmer et devoir de se poser en face des difficultés qui entravent la marche de l'humanité; disposées à les combattre à toute outrance quelque doive être d'ailleurs l'issue de la lutte.

Pénétrés de ces vérités, des insectes réunis en conseil extraordinaire, se déclarant compétents en la matière, ouïs, les délégués des diverses fractions du monde enthomologique, appréciant consciencieusement la légitimité de leur réclame, reconnaissant que les temps sont mûrs pour prendre telles conclusions, ont, usant des pleins pouvoirs à eux conférés par leurs mandants, décidé et décident. Sera fondée une feuille destinée à recueillir les faits et gestes de toutes bestioles, à élucider tout problème se dégageant de cette étude ou s'y rattachant, examiner tout projet tendant à l'amélioration desdites; ensemble les réformes à faire en vue de cette dite amélioration. — D'autre part rendant ainsi hommage au talent si connu de la fourmi, à son ardeur au travail, à son bon caractère, à sa discrétion, à sa sociabilité, à sa tempérance, à ses habitudes d'épargne et de prévoyance ainsi qu'à son parfait dévouement; arrête : Il sera fait un appel à toutes bêtes de bonne volonté à l'effet de fonder un journal hebdomadaire qui prendra le titre de *la Fourmi*, que cette feuille paraîtra aussi souvent qu'elle le pourra, qu'elle sera portée tant à domicile que dans les carrefours, places et marchés, qu'il sera nécessaire à son prompt développement, — qu'il y sera réservé une place spéciale sous le titre distinctif de fourmillades et que audit lieu seront placés le plus possible de sinapismes à orgueil, sangsues à forfanteries, moxas à bêtises, ventouses à vanités, poudres à Turpinade d'insensé, etc. etc., dont les journaux des hommes sont le plus souvent comblés, afin que si faire se peut, ils apprennent une bonne fois, que les petits s'éveillent à la vie et qu'ils commencent à rire des bourdes des grands.... animaux. — La séance allait être levée lorsqu'un des députés fit la proposition suivante : à savoir que si par impossible quelques hommes étaient jugés dignes d'être *bêtes*, ils soient admis à écrire dans *la Fourmi* ; après de longs débats sur la possibilité d'une telle alternative, l'assemblée vota dans le sens du premier orateur. — Puisse cette concession ne pas nous être fatale, c'est le souhait bien sincère de celui qui met à votre service les humbles lumières d'un

FULGORE,
allumeur de gaz.

P. S. J'en étais sûr, on a permis à des hommes de venir et ils ont presque envahi le premier n°. — Je ne puis que prévenir toutes les bêtes amies de se réunir et de se porter à l'assaut du numéro 2.

D'un abus dans les conditions du travail.

I.

Chaque fois que, pour entrer dans un état de choses meilleur, la civilisation se hasarde à faire un grand pas, elle écrase de ce pas puissant, mais mal assuré, des victimes et des victimes.

De même que pour l'homme considéré au point de vue physiologique, l'enfance, phase transitoire par excellence, est en même temps une phase caractérisée par des malaises et des maladies, —

"La Fourmi" numéro unique du 24 septembre 1865.

Doc I.I.H.S.

28 septembre. Les contacts établis par les délégations ouvrières à l'Exposition universelle de Londres débouchent, lors du meeting de Saint Martin's Hall, sur la fondation de l'Association internationale des travailleurs (A.I.T.). Les ouvriers français y sont représentés par Tolain, Limousin et Perrachon.

1865

8 janvier. Le premier bureau parisien de l'A.I.T. s'installe au 44, rue des Gravilliers, 3e arr. Varlin y adhère et fait partie de la commission de vingt membres qui l'administre et dont les secrétaires-correspondants sont Tolain, Fribourg et Ch. Limousin.

Février. Il signe, avec d'autres internationaux parisiens, une déclaration que certains qualifieront d'"ouvriéristes" car, tout en acceptant "*avec reconnaissance le concours désintéressé de tous les démocrates*", elle affirme "*qu'aucun autre qu'un ouvrier ne pourra pour Paris exercer les fonctions nominatives dans ladite association (A.I.T.)...*"

Deuxième grève des relieurs, échec de celle-ci et E. Varlin est exclu de la société mixte patrons-ouvriers. Il aide alors à la création de la Société d'épargne et de crédit mutuel des ouvriers relieurs dont il est élu président. On trouve à ses côtés, dans le conseil d'administration de quinze membres, son ami R. Clémence, et, à sa demande, Nathalie Lemel.

4 juin. Varlin collabore au premier journal français de l'Internationale, *la Tribune ouvrière* qui devient, après interdiction, *la Presse ouvrière* (numéro unique le 13 août, imprimé à Bruxelles). En septembre, une troisième tentative aura lieu avec *la Fourmi* (un seul numéro).

25-29 septembre. Il assiste à Londres, avec les trois secrétaires-correspondants du bureau parisien, à la conférence de l'Internationale. C'est à cette occasion qu'il fait la connaissance de Karl Marx.

1866

3-8 septembre. Varlin est délégué au premier congrès de l'Internationale à Genève, où commence à se manifester l'opposition des proudhoniens à Marx. Il remplace Ch. Limousin et signe désormais avec Tolain et Fribourg comme correspondant du bureau parisien.

Doc Itinéraire

Tolain Henri-Louis, né à Paris en 1828, mort en 1897. Il fut exclu de l'Internationale pour s'être rallié au gouvernement de Versailles.

1867

Varlin est élu en tête des cinq délégués relieurs à l'exposition internationale de Paris. Il rédige le rapport de la délégation dont le premier volume paraît en 1868 ; le second, avec une préface signée E. V. et V. Wynants, ne fut publié qu'en 1875.

2-7 septembre. Second congrès de l'Internationale à Lausanne, en tant que président de la commission administrative de la Société des ouvrières et ouvriers relieurs, Varlin adresse une lettre au congrès dans laquelle il critique l'insuffisance du travail du secrétaire-correspondant pour la France du Conseil général (E. Dupont) et du Conseil général. Création par Varlin d'une coopérative de consommation, la Ménagère.

30 décembre. Des perquisitions ont lieu chez Chemalé, Héligon, Murat, Tolain et une action judiciaire est engagée contre les quinze membres constituant la commission parisienne de l'Internationale.

1868

19 janvier. Varlin fait adopter les statuts d'un restaurant coopératif (la Marmite) qui n'ouvrira qu'en septembre, d'abord rue Mazarine, puis en février 1869 au 8, rue Larrey (6e arr.). Trois succursales fonctionneront en 1870.

19 février. Démission collective des membres de la commission parisienne qui invitent à élire un nouveau bureau.

6 mars. Les membres du premier bureau sont condamnés à 100 F d'amende, la durée de la contrainte par corps étant fixée à trente jours, pour avoir "*fait partie d'une association non autorisée de plus de vingt personnes*". Tolain, puis Murat en appel (22 avril), présentent la défense collective des accusés.

8 mars. La seconde commission parisienne est élue, elle se compose de neuf membres : Bourdon, Charbonneau, Combault, Granjon, Humbert, Landrin, Malon, Mollin, Varlin ; les trois secrétaires-correspondants étant : Landrin, Malon et Varlin ; le trésorier, Granjon.

22 mai-24 juin. Le second bureau est à son tour poursuivi et tous ses membres condamnés à trois mois de prison et 100 F d'amende, la durée de la contrainte par corps est fixée à trente jours. Varlin, puis Combault, ont présenté la défense collective des accusés.

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES
TRAVAILLEURS.

COMPTE-RENDU
DU
IVe CONGRÈS INTERNATIONAL,
TENU A BALE, EN SEPTEMBRE 1869.

BRUXELLES.
IMPRIMERIE DE DÉSIRÉ BRISMÉE,
RUE DES ALEXIENS, 15.
1869.

Doc Heiner Becker

Page de titre du compte rendu du quatrième congrès de l'A.I.T. tenu à Bâle en septembre 1869.

6 juillet. Incarcération de Varlin à Sainte-Pélagie.

Bakounine adhère à la section de Genève de la Première Internationale. Le 28 septembre, il fonde l'Alliance internationale de la démocratie socialiste.

6-13 septembre. Troisième congrès de l'Internationale à Bruxelles. Détenus, Varlin et ses amis ne peuvent y participer, mais suivent le déroulement des travaux et, le 17 septembre, protestent (à l'exception de Bourdon et Charbonneau) contre l'invitation du congrès à la Ligue de la paix et de la liberté d'avoir à se dissoudre et à se fondre dans l'Internationale.

1869

Cette année est fertile en grèves, souvent très longues : celle des fileurs de laine de Vienne, des ovalistes de Lyon, des brossiers pour peinture, des tisseurs en canevas, des doreurs sur bois, des mégissiers parisiens (à elle seule cette dernière grève nécessita la distribution de plus de 50 000 F de secours, somme énorme pour l'époque). Eugène Varlin crée, pour aider les grévistes, la Caisse du sou.

Mai. Lors des élections générales, dix-neuf personnes membres de l'A.I.T. (dont Varlin) présentent un programme d'inspiration républicaine et socialiste. Il précise, le 6 août, ses motivations : "*Seule, la révolution politique ne serait rien ; mais nous sentons bien, par toutes les circonstances auxquelles nous nous heurtons, qu'il nous sera impossible d'organiser la révolution sociale tant que nous vivrons sous un gouvernement aussi arbitraire que celui sous lequel nous vivons (...)*".

15 juin. Treize ouvriers en grève, deux femmes et un enfant, sont tués par la troupe à La Ricamarie (Saint-Etienne).

6-12 septembre. Quatrième congrès de l'Internationale à Bâle, Varlin y assiste en tant que délégué de la section des ouvriers relieurs de Paris. Il est, avec Creuzot de Sotteville-lès-Rouen, Piéton d'Elbeuf, Langlois et Murat de Paris, l'un des membres français de la commission chargée d'étudier la question de la propriété collective.

8 octobre. La troupe tire sur les grévistes aux mines d'Aubin (Aveyron). Quatorze personnes (dont deux femmes et un enfant) sont tuées.

19 décembre. Premier numéro de *la Marseillaise*, quotidien lancé par Henri de Rochefort. Varlin se réjouit

Doc Itinéraire

"L'Eclipse", 26 décembre 1869. En 1869, Rochefort (1830-1913) fonde "la Marseillaise", qui disparaîtra l'année suivante. Ce quotidien aura entre autres collaborateurs : Flourens, Lafargue, Jenny Marx, Ranc, Vallès, etc.

de voir Millière nommé directeur et incite les correspondants de l'Internationale à envoyer des articles. Fondation de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières.

1870

10 janvier. Victor Noir, journaliste républicain, est assassiné par le prince Bonaparte, cousin de l'empereur.
12 janvier. Cent mille Parisiens manifestent lors des obsèques de Victor Noir.
13 février. Arrestation de Varlin et perquisition à son domicile, il est relâché après quatorze jours d'emprisonnement sans avoir été interrogé.
7 mars. Eugène Varlin est désigné pour représenter les sections parisiennes à la grande assemblée qu'il préside à Lyon le 13 mars. Au cours de celle-ci est constituée la Fédération lyonnaise de l'Internationale. Puis il se rend au Creusot et à Lille pour y créer des sections.
19 avril. Varlin préside la réunion générale des sections parisiennes où sont discutés et adoptés les statuts de la Fédération parisienne.
Fin avril. Une vague d'arrestations se produit à Paris et en province. Varlin prend le nom d'Henri Barfeld et se réfugie en Belgique (Bruxelles, puis Anvers).
11 juin. La Fédération parisienne de l'Internationale fait paraître *le Socialiste* (imprimé à Neuchâtel, Suisse) dont les envois groupés sont saisis. Un deuxième numéro connaîtra le même sort le 18 juin.
22, 29 et 30 juin. Troisième procès de l'A.I.T. à Paris, trente-huit militants dont Varlin sont jugés pour avoir "*fait partie d'une société secrète*".
8 juillet. Jugement du procès : Combault, Héligon, Johannard, Malon, Murat, Pindy et Varlin sont condamnés à un an de prison, 100 F d'amende, un an de privation des droits civiques, la durée de la contrainte par corps étant fixée à quatre mois. Vingt-sept autres inculpés, considérés comme simples membres et non plus comme chefs de l'association, sont condamnés à deux mois de prison et 25 F d'amende, la durée de la contrainte par corps étant toujours fixée à quatre mois.
12 juillet. Les sections parisiennes de l'A.I.T. lancent un manifeste contre la guerre.
19 juillet. Le gouvernement impérial déclare la guerre à la Prusse.
4 août. Première défaite française à Wissembourg.
8 et 9 août. Des milliers de manifestants contre l'Empire se réunissent place de la Concorde et tentent d'investir la Chambre des députés. Chute du ministère Ollivier.

Doc Itinéraire

"L'éclipse" du 23 juin 1872. Trochu (1815-1896). "Participe passé du verbe tropchoir, homme de toutes les vertus sans nombre dont la somme est zéro." V. Hugo.

18 août. Bazaine est encerclé à Metz.
2 septembre. Napoléon III capitule à Sedan.
4 septembre. Les manifestants envahissent l'Assemblée nationale. La République est proclamée place de l'Hôtel-de-Ville et un Gouvernement de la défense nationale est formé. Rentré en France dès qu'il apprend le renversement de l'Empire, Varlin s'engage dans la Garde nationale et sera élu commandant du 193e bataillon.
18 septembre. Les troupes prussiennes encerclent Paris.
28 septembre. Echec de l'insurrection de Lyon (Bakou-nine). Avec un certain nombre d'internationaux, Varlin fait partie du Comité central provisoire des vingt arrondissements de Paris. Il relance aussi les activités de l'A.I.T. (dont les sections ou les membres parisiens sont dispersés) et signe avec B. Malon et H. Bachruch une affiche-circulaire qui prône la défense "*à outrance*" de la capitale et le danger de la réaction bourgeoise.
5 octobre. Flourens dirige une manifestation place de l'Hôtel-de-Ville, réclamant des armes et une action militaire sérieuse.
27 octobre. Bazaine capitule à Metz.
30 octobre. Les francs-tireurs qui se sont rendus maîtres du Bourget attendent des renforts qui ne viennent pas ; l'incurie du général Trochu (président du Gouvernement de la défense nationale) transforme cette victoire en un sanglant échec.
31 octobre. La nouvelle de la trahison du Bourget secoue la population parisienne. Les gardes nationaux occupent l'Hôtel de Ville, mais ne peuvent mettre sur pied un nouveau gouvernement ; l'insurrection échoue. Varlin est destitué de son commandement du 193e bataillon.
3 novembre. Plébiscite en faveur du Gouvernement de la défense nationale à Paris.
5-7 novembre. Election des maires à Paris : douze mairies sont favorables au gouvernement et huit acquises aux partisans de la Commune. Varlin, candidat au poste de maire adjoint dans le 6e arrondissement, ne recueille que 864 voix sur 9 765 votants. Quittant cet arrondissement aux mains des républicains modérés, il s'installe aux Batignolles en novembre (Malon y a été élu adjoint dans le 17e arr.). Il est embauché à la municipalité des Batignolles et s'occupe de l'organisation du ravi taillement et d'ateliers de lingerie et de couture pour les femmes.
2 décembre. Echec de la sortie de Champigny.

1871

5 janvier. Le bombardement de Paris par les Prussiens commence. Les premiers obus tomberont sur le XIVe arrondissement.
6 janvier. Le Comité républicain des vingt arrondissements placarde l'Affiche rouge condamnant le gouvernement et exigeant qu'il fasse "*Place au peuple! Place à la Commune*".
19 janvier. Trochu fait tuer près de mille cinq cents gardes nationaux dans une inutile sortie vers Buzenval "organisée" pour les sacrifier.
22 janvier. Les gardes nationaux de plusieurs arrondissements (présence

de Varlin avec ceux des Batignolles) se massent devant l'Hôtel de Ville (sous la conduite de Duval, Rigault et Sapia) pour protester contre le gouvernement qui prépare la capitulation. Gustave Chaudey (un internationaliste et un mutuelliste proudhonien qui défendait *"l'alliance du prolétariat et de la bourgeoisie"*) fait tirer sur la foule par les mobiles bretons. Trente personnes sont tuées ou blessées (mort de Sapia).

28 janvier. Le gouvernement signe avec la Prusse un armistice au terme duquel est prévue l'élection d'une Assemblée nationale qui se prononcera sur les conditions de paix.

8 février. Elections à l'Assemblée nationale. Sur six cent soixante-quinze élus, les monarchistes en comptent quatre cents. A Paris, Gambon, Malon, Pyat et Tolain sont élus sur la liste des *"candidats socialistes révolutionnaires"*. Les trois premiers, élus à la Commune, démissionneront de leur mandat de député. Seuls Paris et l'Est ont voté républicain, contre la capitulation. Varlin recueille 55 000 voix qui ne lui permettent pas d'aller siéger à Bordeaux comme certains bourgeois démocrates tels Louis Blanc, Gambetta, V. Hugo, Rochefort.

Doc Itinéraire

Rigault Raoul Georges, né à Paris en 1846, tué près du Panthéon, le 24 mai 1871 par un officier versaillais.

17 février. L'Assemblée nationale élit Grévy comme président de la République et Thiers comme *"chef du pouvoir exécutif"*.

26 février. Les préliminaires de paix sont conclus entre Thiers, Jules Favre (ministre des Affaires étrangères dans le Gouvernement de la défense nationale, puis dans celui de Thiers) et Bismark.

1er mars. L'Assemblée nationale ratifie les conditions de paix (indemnité de cinq milliards et perte de l'Alsace-Lorraine au profit de l'Empire allemand). Trente mille soldats allemands occupent les Champs-Elysées. Réunion du conseil fédéral parisien de l'A.I.T., Varlin insiste pour que *"les internationaux fassent leur possible pour se faire nommer délégués dans leur compagnie et pour siéger ainsi au Comité central de la Garde nationale"*.

3 mars. Constitution de la Fédération républicaine de la Garde nationale. Les soldats allemands quittent Paris.

8 mars. Thiers tente de faire enlever les canons parqués au Luxembourg, l'opération échoue.

10 mars. L'Assemblée nationale s'installe à Versailles. La solde des gardes nationaux est supprimée.

Exécution sommaire, le 25 mai à 6 h 30 du soir, de communards pris les armes à la main rue Saint-Germain-l'Auxerrois.

Doc Itinéraire

Général Lecomte.

11 mars. Le général Vinoy interdit six journaux républicains. Flourens et Blanqui sont condamnés à mort par contumace.
15 mars. Constitution du Comité central de la Garde nationale, Varlin y représente le 17e arrondissement.
16 mars. Thiers s'installe à Paris pour "pacifier" la ville. La Garde nationale s'oppose à l'enlèvement, par l'armée de Thiers, des canons entreposés sur la place des Vosges.
18 mars. Le commandement militaire de Paris, sur ordre de Thiers et Vinoy, tente d'enlever les canons rassemblés par la Garde nationale à Montmartre et Belleville. L'opération échoue lamentablement devant la vive résistance populaire. Deux généraux, Clément Thomas et Lecomte sont exécutés par leurs propres soldats qui avaient refusé de tirer sur la foule. Les membres du Comité central se dispersent pour regrouper les bataillons de gardes nationaux afin de marcher sur l'Hôtel de Ville. Varlin réorganise ceux des Batignolles et s'empare avec Bergeret de l'état-major officiel de la Garde nationale, place Vendôme. Le gouvernement se replie sur Versailles. Le soirée, le Comité central s'installe à l'Hôtel de Ville.
19 mars. Le Comité central décide d'organiser des élections pour un Conseil de la Commune. Tentative de conciliation avec les maires et députés de Paris (Varlin est l'un des quatre représentants du Comité central, certainement le plus tenace).
21 mars. Les versaillais occupent le fort du Mont-Valérien. Première manifestation des Amis de l'ordre.
22 mars. Manifestation violente des Amis de l'ordre réprimée place Vendôme par la Garde nationale. La Commune s'installe à Lyon et ne dure que trois jours.
23 mars. La Commune est proclamée à Marseille, sous la direction de Gaston Crémieux.
24 mars. L'A.I.T. parisienne adopte un manifeste-programme et invite la population à participer aux prochaines élections. La Commune est proclamée à Narbonne (sept jours), Toulouse (huit jours) et Saint-Etienne (quatre jours).
26 mars. La Commune au Creusot (la troupe occupera la ville le lendemain). Election de la Commune de Paris (deux cent vingt-neuf mille votants). Varlin est élu dans trois arrondissements (6e, 12e et 17e) avec le dixième des voix de tous les électeurs parisiens. Il choisit le 6e arrondissement.
28 mars. Proclamation de la Commune de Paris sur la place de l'Hôtel-de-Ville.
29 mars. La Commune forme dix commissions, Varlin est nommé à celle des Finances et s'acquittera de sa tâche avec beaucoup de rigueur.
2 avril. Décret de séparation de l'Eglise et de l'Etat.
3 avril. Marche tardive sur Versailles, l'opération échoue, Flourens est arrêté et assassiné par un gendarme à Rueil.
4 avril. Le général E. Duval est fait prisonnier sur le plateau de Châtillon. Il est fusillé sur ordre de Vinoy. L'armée écrase la Commune de Marseille. Troubles à Limoges, des soldats se mutinent, la Garde nationale occupe la préfecture, mais l'armée régulière reste maîtresse de la ville.
6 avril. Suite au massacre, ordonné par Gallifet, des communards faits prisonniers, la Commune vote le décret sur les otages. Dombrowski est nommé commandant de la place de Paris.
10 avril. Ouverture des ateliers municipaux pour le travail des femmes.
11 avril. Formation de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. Tolain, élu député le 8 février et ayant rallié le gouvernement de Versailles, est exclu à l'unanimité du Conseil fédéral des sections parisiennes de l'Internationale.
16 avril. Elections complémentaires pour le Conseil de la Commune. Décret de réquisition des ateliers abandonnés par les patrons, ils seront remis aux sociétés ouvrières.
19 avril. Publication de la *Déclaration au peuple français* (programme de la Commune).
21 avril. Varlin quitte les finances pour gérer les subsistances.
26 avril. Les versaillais occupent Issy-les-Moulineaux.
27 avril. Décret supprimant les amendes et les retenues sur salaire.
28 avril. Décret interdisant le travail de nuit chez les boulangers. Appel aux travailleurs des champs. Miot propose l'institution d'un Comité de salut public composé de cinq membres avec des pouvoirs très étendus. Varlin et une minorité du Conseil de la Commune s'y oppose, voyant en cette mesure un risque de dictature.
1er mai. La Commission exécutive de la Commune crée un Comité de salut public par quarante-cinq voix contre vingt-trois (essentiellement des membres de l'Internationale). Révocation de Cluseret, qui est remplacé par Rossel. L'armée versaillaise bombarde les 16e et 17e arrondissements, et occasionne d'énormes destructions.

Doc Heiner Becker

Cluseret Gustave-Paul, né à Paris en 1823, mort à La Capte près de Hyères en 1900.

2 mai. Varlin est nommé directeur général de la manutention et des approvisionnements militaires avec pleins pouvoirs.
5 mai. Les versaillais s'emparent de Clamart.
8 mai. Ultimatum de Thiers aux Parisiens.
10 mai. Démission de Rossel. Nomination de Delescluze comme délégué à la Guerre. Le gouvernement Thiers signe la paix, à Francfort, avec la Prusse. Le gouvernement allemand continuera à faire rentrer les prisonniers de guerre.

Doc Heiner Becker

Ferré Théophile Charles Gilles, né à Paris en 1846, exécuté à Satory le 28 novembre 1871.

11 mai. La Commune ordonne la destruction de la maison de Thiers.
12 mai. Proclamation d'un nouveau Comité de salut public au peuple de Paris (nommé par le Conseil de la Commune en comité secret).
13 mai. Les versaillais occupent le fort de Vanves.
15 mai. Déclaration de la minorité de la Commune, hostile au Comité de salut public : *"Par un vote spécial et précis, la Commune de Paris a abdiqué son pouvoir entre les mains d'une dictature à laquelle elle a donné le nom de* salut public".
16 mai. Réaction de la majorité qui destitue quatre membres, dont Varlin, de la commission militaire.
18 mai. L'Assemblée de Versailles ratifie le traité de Francfort. Le Comité de salut public supprime dix journaux.
21 mai. Les versaillais entrent dans Paris par la porte de Saint-Cloud. Dernière réunion du Conseil de la Commune. La Semaine sanglante commence : *"Vingt mille hommes, femmes, enfants tués pendant la bataille ou après la résistance, à Paris, en province ; trois mille au moins morts dans les dépôts, les pontons, les forts, les prisons (...)"*, selon Lissagaray.
21 au 28 mai. Eugène Varlin ne cesse de participer à la résistance quartier par quartier, barricade par barricade. Après avoir dirigé la défense du 6e arr. : barricades de la rue de Rennes le 22 mai, de la Croix-Rouge le 23, le Panthéon le matin du 24, il commande autour de la mairie du 11e arr. dans la soirée du même jour. Le 25, il participe avec une vingtaine de délégués à la dernière réunion de la Commune, à la mairie du 11e, place Voltaire. Il remplace Delescluze (tué sur une barricade) comme délégué à la Guerre. Le 26, avec Camélinat et quelques autres, il tente de s'opposer au massacre d'une cinquantaine d'otages rue Haxo (20e arr.). Le 27, vers midi, il se bat encore à la barricade de la rue de la Fontaine-au-Roi et, le soir, à celle de la rue Ramponneau, non loin du Père-Lachaise. Le 28 à 15 heures, écroulé sur un banc rue Lafayette, près de la place Cadet (9e arr.), Varlin est reconnu et arrêté. Il est amené à Montmartre et fusillé. Il mourut comme il avait vécu, *"superbe de courage"* (témoignage du général Percin qui assiste à la scène). A 16 h, le dernier coup de fusil est tiré par le dernier combattant de la barricade de la rue Ramponneau et de la rue de Tourtille.
29 mai. Le fort de Vincennes capitule.
7 août. Loi autorisant la création de nouveaux conseils de guerre.
28 novembre. Les exécutions "légales" commencent à Satory avec celles de Bourgeois, Ferré et Rossel.
30 novembre. Par contumace, le 4e conseil de guerre condamne Varlin à la peine de mort.

Doc Heiner Becker

Rossel Louis-Nathaniel, né à Saint Brieuc le 9 septembre 1844, fusillé à Satory le 28 novembre 1871.

1872

3 mai. Départ du premier convoi de déportés à destination de la Nouvelle-Calédonie.

1878

Janvier. La condamnation par contumace d'Eugène Varlin est déclarée *"nulle et sans effet"* et la justice reconnaît la réalité de son exécution le 28 mai 1871, grâce à la montre en argent qui avait été volé sur son cadavre par l'officier commandant le peloton.

Pascal Bedos

SUR LE SUJET, EN VENTE A LA LIBRAIRIE PUBLICO

- **Andrieu Jules:** Notes pour servir à l'histoire de la commune 50F
- **Anonyme:** Hommes et choses du temps de la commune 60F
- **Bidouze René:** Lissagaray, la plume et l'épée 125F
- **Cavanna François:** Louise la pétroleuse 29F
- **D'Eaubonne Françoise:** Louise Michel la canaque 84F
- **Jeanneret Georges:** Paris pendant la Commune révolutionnaire 80F
- **Lefrançais Gustave:** étude sur le mouvement communaliste 120F
- **Lissagaray Prosper-O:** Histoire de la commune de 1871 120F
- **Maillard Firmin:** les publications de la rue 96F
- **Malon Benoît :** La troisième défaite du prolétariat 120F
- **Noël Bernard:** Dictionnaire de la commune (2tomes) 20F (chaque)
- **Perrin Jacques:** Jules Vallès démarches 80F
- **Rougerie Jacques:** Procès des communards 39,30F
- **Talès C.:** La Commune de 1871 60F

Varlin à livre ouvert

De 1885 à nos jours, régulièrement, des ouvrages sont parus pour permettre de découvrir ou de redécouvrir ce militant exemplaire. De nombreux articles et lettres qu'il a rédigés restent encore, hélas !, dispersés. Mais ceux qui voudraient approfondir un sujet particulier peuvent se reporter avec profit aux écrits référencés ci-dessous.

1865

La Tribune ouvrière, "paraissant le dimanche. Sciences, arts, industrie, littérature" (Paris-Bruxelles), n° 1 (4 juin) à n° 5 (16 juillet). [Dans le n° 3 (18 juin), un article de Varlin sur les concerts et sociétés choraux.]

La Presse ouvrière, "courrier international des travailleurs. Paraissant le dimanche. Sciences sociales, arts, industrie, littérature" (Paris-Bruxelles), n° 1 (13 août) [discours de Varlin au banquet de la Société typographique].

La Fourmi, "hebdomadaire" (Saint-Josse-ten-Noode), n° 1 (24 septembre) [contient une contribution de Varlin].

1866

La Mutualité, "revue du travail, des sociétés coopératives et de secours mutuel" (Paris-Bruxelles), n° 1 (15 novembre 1865) à n°... [?]. [On y trouve des correspondances de Varlin dans le n° 10, 15 août 1866 (p. 257 et pp. 259-260), dans les n° 11, 15 septembre, et n° 12, 15 octobre 1866 (pp. 297 à 299 et pp. 324 à 326, sur le congrès de l'A.I.T. à Genève.]

LA MUTUALITÉ

REVUE

DU TRAVAIL & DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

AVIS

BUREAUX

PARIS — BRUXELLES

Première Année. — N° 1. Dix centimes. Dimanche, 13 Août 1865.

LA PRESSE OUVRIÈRE

COURRIER INTERNATIONAL DES TRAVAILLEURS

PARAISSANT LE DIMANCHE

SCIENCES SOCIALES — ARTS — INDUSTRIE — LITTÉRATURE

COURRIER DU TRAVAIL

CONGRÈS OUVRIER.

Doc Heiner Becker

Cosignature du *Manifeste* publié en avril par la deuxième commission de la section de Paris de l'A.I.T.

Cosignature des deux lettres envoyées par les internationaux détenus à la prison de Sainte-Pélagie au congrès de Bruxelles (4 et 7 septembre) [repr. dans J. Freymond, éd., *La Première Internationale...*, t. I, pp. 251-252 et 451-452].

Commission ouvrière de 1867. Recueil des procès-verbaux, Paris, Imp. Augros, 1868 (rééd. Paris, E.D.H.I.S., 1988).

(Adolphe Clémence), *Exposition de 1867. Délégation des ouvriers relieurs*. Première partie : "La Reliure aux expositions de l'industrie", Paris, [fin] 1868. [Rapport signé par Clémence, mais rédigé par un collectif de relieurs auquel Varlin a participé (il en a aussi corrigé les épreuves).]

1869

Le Commerce (Paris), n° 1 (6 juin) à n° 17 (26 septembre). [Articles de Varlin dans les numéros des 20 juin, 29 août, 19 sept.]

Le Travail [continuation du *Commerce*], "*organe des associations ouvrières. Journal politique...*" (Paris), n° 18 (3 oct.) au n°... (12 déc.). [On y trouve des contributions de Varlin, entre autres dans les numéros des 15 et 31 oct.]

L'Egalité, "*journal de l'A.I.T. de la Suisse romande*" (Genève), du 16 déc. 1868 au 18 déc. 1872. [Art. de Varlin : 30 mars, 14 juin (?), 19 juin (?), 20 nov., n°. 46 (4 déc. 1869).]

La Marseillaise (Paris), n° 1 (19 déc. 1869) à n° 1 de la 3e série (9 sept. 1870). [De Varlin, par ex. : dans le n° 1, 19 déc., "Chambre syndicale des ouvriers boulangers" ; n° 13, 31 déc., "La participation et les ouvriers marbriers. Chambre syndicale des batteurs d'or".]

L'Internationale, "*organe des sections belges de l'Association internationale des travailleurs*" (Bruxelles), 1re année n° 1 (17 janvier 1869) à 5e année n° 259 (28 déc. 1873). [On y trouve plusieurs articles de Varlin, souvent reproduits d'autres périodiques, par ex. dans le n° 49, 19 déc. 1869, "L'Epargne" (du *Travail*).]

1870

Le Progrès, "*organe socialiste*" (Le Locle, Suisse), a. I, n° 1 (18 déc. 1868) à a. II, n° 14 (2 avril 1870) [a. II, n° 1 (1er janv. 1870), p. 3, "La Marseillaise" — non signé, mais de James Guillaume — reproduit un passage d'une lettre de Varlin à Guillaume du 25 déc. 1869].

La Marseillaise. [Articles de Varlin entre autres dans le n° 33, 20 janv., "La Présidence des sociétés de secours mutuel" ; n° 40, 27 janv., "Les Présidents de secours mutuel approuvés" ; et aussi le *Manifeste des sections parisiennes de l'Association internationale des travailleurs* (signé par Varlin, Malon...) ; n° 81, 11 mars, "Les Sociétés ouvrières".]

Association internationale des travailleurs, s.l. s.d. [Paris, 1870 ; réimpr. Paris, E.D.H.I.S., 1968]. [Tiré à part en grand format des documents, etc. ; reproduit aussi dans *Troisième Procès*, pp. 6 à 65 ; contient des lettres de Varlin à Aubry, un certain nombre de lettres adressées à Varlin et d'autres documents signés par lui.]

Troisième Procès de l'Association internationale des travailleurs à Paris, Paris, Armand Le Chevalier éditeur, juillet 1870 [réimpr. Paris, E.D.H.I.S., 1968].

Oscar Testut, *Le Livre bleu de l'Internationale*, Paris, E. Lachaud, 1871 [reproduit les rapports officiels lus aux congrès de Genève, Lausanne, Bruxelles et Bâle par les délégués des différentes sections, dont Varlin faisait partie].

1872

Les Séances officielles de l'Internationale à Paris pendant le Siège et pendant la Commune, Paris, E. Lachaud, 1872.

Oscar Testut, *L'Internationale et le jacobinisme au ban de l'Europe*, 2 vol., Paris, E. Lachaud éditeur, 1872 [reproduit dans t. I des lettres, discours, etc., de Varlin].

(E.V. [Eugène Varlin] et V. Wynants), *Exposition de 1867. Délégation des ouvriers relieurs*. Deuxième partie : "La Reliure à l'Exposition de 1867", Paris, Imprimerie nouvelle, 1875 [deuxième tome du rapport (cf. 1868) dont Varlin était chargé et qui fut terminé après sa mort par quelques amis].

Doc M. Cordillot

1885

Eugène Faillet, *Biographie de Varlin*, Paris, E. Perreau impr., 1885.

Adolphe Clémence, "Eugène Varlin", *Revue socialiste*, tome I, janvier-juin 1885, pp. 415-426.

1896

Albert Richard, "Les propagateurs de l'Internationale en France", *Revue socialiste*, tome XXIII, n° 138 (juin 1896), pp. 641-667 [avec des extraits de sa correspondance avec Varlin].

1905-1910

James Guillaume, *L'Internationale. Documents et souvenirs. 1864-1878*, t. I-II, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905-1907 ; t. III-IV, Paris, P.-V. Stock éditeur, 1909-1910 ; réimpr. en deux volumes, avec bibliographie, index et introduction par Marc Vuilleumier, Paris, éditions Gérard Lebovici, 1985 [nombreuses références à Varlin, reproductions de lettres, etc.].

1913

La Vie ouvrière, "*revue syndicaliste bimensuelle*", 5e année, n° 87, 5 mai 1913 [numéro spécial sur Varlin, avec

en outre des articles de James Guillaume sur "Varlin conspirateur", de Lucien Descaves sur "Varlin ouvrier", et des lettres de Varlin à Octave Aubry].

Eugène Varlin, "Lettre aux membres de la Société de secours mutuel des relieurs, 19 juillet 1868", *le Travailleur du papier*, 11e année, n° 6, juin 1913.

Jean Gaumont, "De l'Internationale à la Commune, Eugène Varlin", *Revue socialiste*, 28e année, 1913, pp. 514-532.

1921

Lucien Descaves, "La jeunesse de Varlin", *Floréal ,"hebdomadaire illustré du monde du travail"*, 2e année, n° 22, 28 mai 1921, pp. 505-506.

1926

Maurice Dommanget, *Eugène Varlin*, Saumur, l'Ecole émancipée, 1926 (collection "Les Belles Figures du prolétariat", Editions de la jeunesse, n° 7, avril 1926) [réimpr. en 1971 et 1976].

1934

Maurice Foulon, *Eugène Varlin, relieur et membre de la Commune*, Clermont-Ferrand, éditions Mont-Louis, 1934.

Lucien Descaves, "Varlin et Victor Hugo", *Les Nouvelle littéraires*, 24 février 1934.

1937

Edouard Dolléans, "Lettres d'Eugène Varlin à Albert Richard", International Review for Social History (Leiden), vol. II, 1937, pp. 178-192.

1939

Edouard Dolléans, *Eugène Varlin*, Paris, Librairie syndicale, s.d. [1939] (Conférences de l'Institut supérieur ouvrier, série Histoire syndicaliste, n°1).

1964

Théodore Beregi, "Une belle figure de la Première Internationale : Eugène Varlin", *la Revue socialiste, "revue mensuelle de culture politique et sociale"*, Paris, nouvelle série, n° 178 (déc. 1964), pp. 475-486.

1971

Anon., "Varlin, Louis, Eugène" dans *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, publié sous la direction de Jean Maitron, tome IX, Paris, les Editions ouvrières (1971), pp. 276-279 et frontispice (reproduction d'une lettre et photo).

Jean Bruhat, "Eugène Varlin", *Vie ouvrière*, Paris, 28 avril.

Maurice Dommanget, *La Commune*, Bruxelles, 1971 [contient une réimpression de la brochure de 1926].

Germaine Willard, "Le militant ouvrier Eugène Varlin (1839-1871)", *Cahiers du communisme, "revue théorique et politique, mensuel du comité central du Parti communiste français"*, Paris, 47e année, n° 3 (mars 1971), pp. 94-101.

LE CINQUANTENAIRE DE LA SEMAINE SANGLANTE
LES MASSACRES DE MAI 1871

Doc Heiner Becker

Pages intérieures de la revue "Floréal" du 28 mai 1921.

1975

Jean Bruhat, *Eugène Varlin. Militant ouvrier, révolutionnaire et communard*, s.l. [Paris], Editeurs français réunis, 1975.

1976

Maurice Dommanget, *Les Belles Figures du prolétariat. Eugène Varlin (1839-1871)*, Paris, la Ruche ouvrière, 1976 [réimpression légèrement modifiée de la brochure de 1926].

1977

Eugène Varlin. Pratique militante et écrits d'un ouvrier communard, présenté par Paule Lejeune, Paris, François Maspero, 1977 (Petite Collection Maspero, n° 184).

1991

Michel Cordillot, *Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné*, Paris, les Editions ouvrières, 1991.

48.05.34.08

Tous les livres cités dans ce numéro et qui sont actuellemnt disponible sont en vente à la librairie

PUBLICO

145, rue Amelot - 75011 Paris
métro république ou oberkampf

ANCIENS NUMEROS VOUS POUVEZ ENCORE VOUS PROCURER:

N° 5/6 **E. Malatesta** 80F
N° 7 **P.-P. Proudhon** 40F
N° 8 **E. Goldman** 50F
N° 9/10 **R.F. Magon** 60F

ITINERAIRE 1 bis, rue Emilie 77500 Chelles

En général sur la période et les mouvements

Répertoire international des sources pour l'étude des mouvements sociaux aux XIXe et XXe siècles, la Première Internationale, t. I : Périodiques, 1864-1877, Paris, A. Colin, 1958 ; t. II-III : Imprimés, 1864-1876, Paris, A. Colin, 1961-1963 [donne des références — bibliothèques, archives — pour les périodiques auxquels Varlin a collaboré, et d'autres publications intéressantes pour l'étude des activités de Varlin dans et autour de l'A.I.T.].

La Première Internationale. Recueil de documents, publié sous la direction de Jacques Freymond, 4 vol., Genève, librairie Droz, 1962-1971 [t. I-II, avec des références à Varlin et à sa participation aux congrès de l'A.I.T., etc.].

La Première Internationale. L'institution, l'implantation, le rayonnement, actes du colloque international tenu à Paris, 16-18 novembre 1964, Paris, Editions du C.N.R.S., 1968.

Le Conseil général de la Première Internationale. 1864-1872, procès-verbaux, 4 vol., Moscou, éd. du Progrès, 1972-1975.

Procès-verbaux de la Commune de 1871, édition critique par Georges Bourgin et Gabriel Henriot, tome I : mars-avril 1871, Paris, éditions Ernest Leroux, 1924 ; tome II : mai 1871, Paris, imprimerie A. Lahure, 1945.

Histoire générale du socialisme, publiée sous la direction de Jacques Droz, t. I, Paris, P.U.F., 1972.

1871. Jalons pour une histoire de la Commune de Paris, ouvrage collectif préparé sous la direction de Jacques Rougerie, avec la collaboration de Tristan Haan, Georges Haupt et Miklos Molnar.

Numéro spécial d'*International Review of Social History*, 1972, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum & Comp., 1973 [pour Varlin, cf. la contribution de Jacques Rougerie, "L'A.I.T. et le mouvement ouvrier à Paris pendant les événements de 1870-1871"].

La Commune de Paris, 1871, sous la direction de E. Jeloubovskaia, A. Manfred, A. Molok, Moscou, éd. du Progrès, 1971.

Georges Bourgin, *La Guerre de 1870-1871 et la Commune*, Paris, Flammarion, 1938.

Jean Bruhat, Jean Dautry, Emile Tersen (sous la direction de), *La Commune de 1871*, Paris, Editions sociales, 1960 ; 2e édition revue et complétée, 1970.

Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre en France. De 1789 à la constitution de la fédération du Livre*, Paris, Marcel Rivière, 1964.

Alain Dalotel, Alain Faure, Jean-Claude Freiermuth, *Aux origines de la Commune : le mouvement des réunions publiques à Paris, 1868-1870*, Paris, François Maspero, 1980.

Jean Dautry et Lucien Scheler, *Le Comité central des vingt arrondissements de Paris (septembre 1870-mai 1871). D'après les papiers inédits de Constant Martin et les sources imprimées*, Paris, Editions sociales, 1960.

Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération en France*, 2 vol., Paris, 1924.

John Labusquière, "La Troisième République (1871-1900)", in *Histoire socialiste (1789-1900)*, sous la direction de Jean Jaurès, t. XI, Paris, publications Jules Rouff et cie, s.d. [1908].

Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Bruxelles, Librairie contemporaine de Henri Kistemaeckers, 1876 ; nouvelle édition, considérablement augmentée : Paris, Librairie E. Dentu, 1896 ; réimpr. avec un avant-propos de Jean Maitron, Paris, François Maspero, 1970 (Petite Collection Maspero, n° 7-8-9).

Maurice Moissonnier, *La Première Internationale et la Commune à Lyon*, Paris, Editions sociales, 1972.

Jules Puech, *Le Proudhonisme dans l'Association internationale des travailleurs*, Paris, Félix Alcan éd., 1907.

Jacques Rougerie, *Paris libre, 1871*, Paris, éditions du Seuil, 1971.

Jacques Rougerie, "La Première Internationale à Lyon, 1865-1870", "Problèmes d'histoire du mouvement ouvrier français", in *Annali dell' Istituto Giangiacomo Feltrinelli*, t. IV, Milan, 1961, pp. 126-193.

Ioudah Tchernoff, *Le Parti républicain au coup d'Etat et sous le Second Empire, "d'après des documents et des souvenirs inédits"*, Histoire politique contemporaine, Paris, A. Pedone éditeur, 1906.

Albert Thomas, "Le Second Empire (1852-1870)", in *Histoire socialiste (1789-1900)*, sous la direction de Jean Jaurès, t. X, Paris, publications Jules Rouff et cie, s.d. [1908].

A LIRE

LA BIOGRAPHIE DE VARLIN

par
MICHEL CORDILLOT

268 pages avec illustrations prix : 125F

Nathalie Lemel

ELLE ne ressemble guère au portrait de la communarde que les écrivains bien pensants n'ont cessé de proposer, Nathalie Lemel. Ce n'est point cette gaillarde surexcitée, buvant sec, la pire injure à la bouche, prenant un plaisir malsain à commander des tueries. Et pourtant c'est bien une communarde, Nathalie. Et l'une des plus actives. Et l'une des plus héroïques. Malheureusement pour parler d'elle cent ans après, on ne dispose guère de documents.

Alors, comme pour bien des révolutionnaires, c'est dans les archives de la police, dans les rapports de gendarmerie, dans les comptes rendus de procès qu'il faut aller glaner des renseignements. Lisons donc la fiche signalétique la concernant : 1 m 49 ; elle est blonde avec des yeux gris, un nez retroussé, un visage ovale. Et c'est tout ce que nous saurons.

Elle ne paraissait pas destinée à la résistance ouvrière et politique par son origine, par son vécu d'enfant, d'adolescente. Ses parents, aisés, tenaient un café à Brest et l'élevèrent "*avec assez de soins*", c'est-à-dire qu'elle dut sans doute aller dans une école religieuse pour y apprendre à lire dans un recueil de prières et ensuite s'initier à la couture, peut-être même à la broderie.

Elle se marie en 1845 (elle a 19 ans) avec un ouvrier relieur, Jérôme Lemel, de huit ans son aîné. Et la tradition familiale semble fonctionner normalement puisqu'ils ont trois enfants.

Le couple quitte Brest, sa ville natale, en 1849, pour aller s'installer à Quimper. Que font-ils à Quimper ? Elle tient une librairie ; quant au mari, on ne sait trop : l'aide-t-il ? Poursuit-il son métier de relieur ? Il est possible qu'il relie à domicile, comme une activité annexe à la vente des livres. Et c'est là sans doute que commence à se nouer le destin de Nathalie. Mais on manque de documents et l'on est réduit de nouveau à des hypothèses. Le rapport de gendarmerie de Quimper nous dit : "*En 1861, ils se déclarèrent en faillite et partirent pour Paris*".

Elle vend des livres, elle a sans doute la curiosité, déplacée, de les lire, et son horizon s'élargit ; elle se pose des questions, elle a envie de discuter de ce qu'elle voit ; elle sort de son rôle de femme, donc elle prend "*des allures d'indépendance*" !

Elue au syndicat des relieurs

Une fois à Paris, sortie du carcan provincial et religieux, obligée par manque d'argent d'apprendre et d'exercer un métier, celui de relieuse, Nathalie va évoluer beaucoup plus vite. D'autant qu'elle se trouve brusquement dans un climat de surchauffe politique. C'est la période où les travailleurs vont constituer — en 1864 — une Association internationale, où des grèves vont éclater un peu dans tous les secteurs ; et en particulier

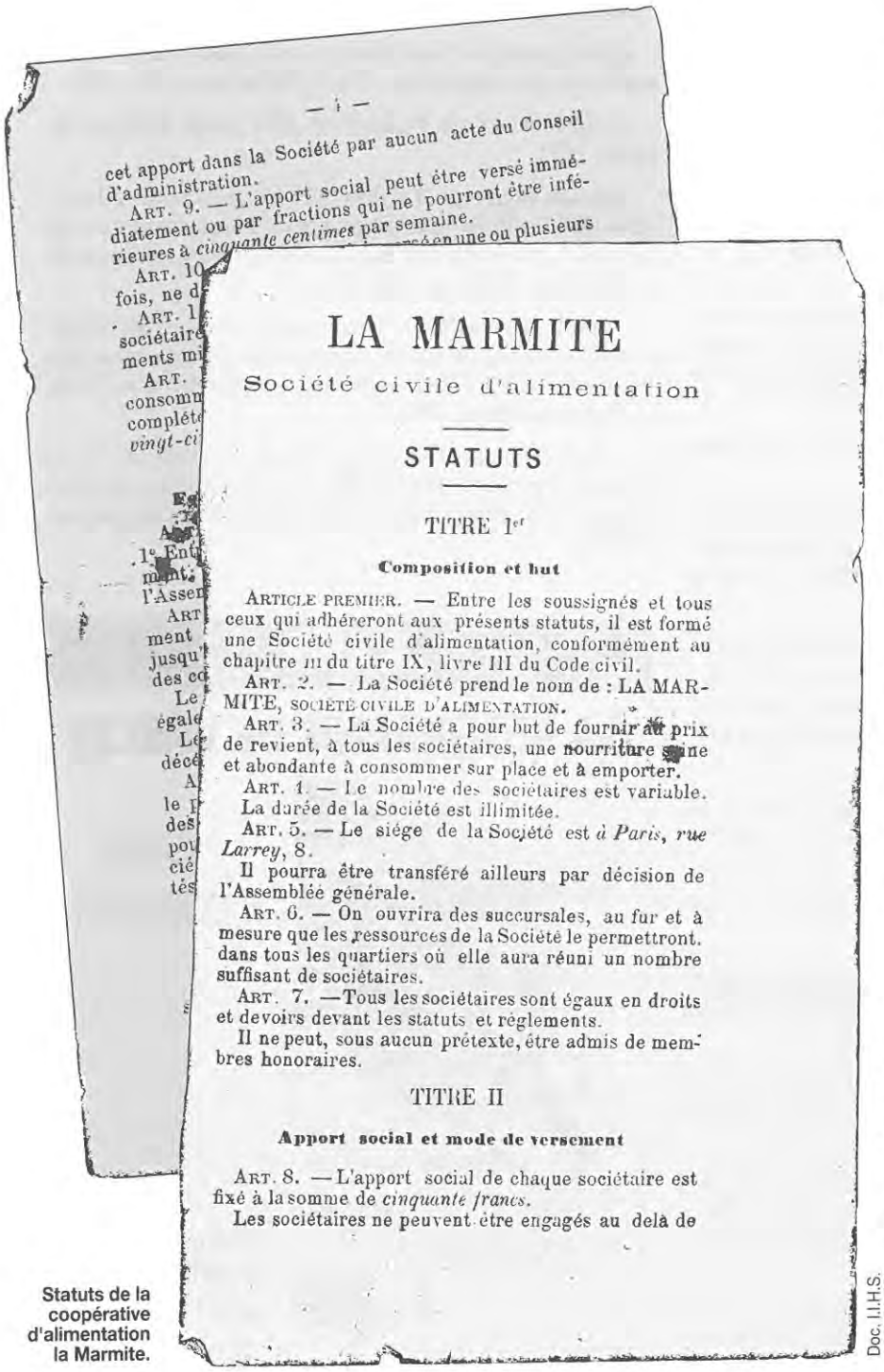

— 4 —

cet apport dans la Société par aucun acte du Conseil d'administration.

ART. 9. — L'apport social peut être versé immédiatement ou par fractions qui ne pourront être inférieures à *cinquante centimes* par semaine.

ART. 10 ... une ou plusieurs fois, ne d...

ART. 1... sociétaire... ments m...

ART. ... consomm... complète... *vingt-ci...*

LA MARMITE

Société civile d'alimentation

STATUTS

TITRE Ier

Composition et but

ARTICLE PREMIER. — Entre les soussignés et tous ceux qui adhéreront aux présents statuts, il est formé une Société civile d'alimentation, conformément au chapitre III du titre IX, livre III du Code civil.

ART. 2. — La Société prend le nom de : LA MARMITE, SOCIÉTÉ CIVILE D'ALIMENTATION.

ART. 3. — La Société a pour but de fournir au prix de revient, à tous les sociétaires, une nourriture saine et abondante à consommer sur place et à emporter.

ART. 4. — Le nombre des sociétaires est variable. La durée de la Société est illimitée.

ART. 5. — Le siége de la Société est *à Paris, rue Larrey*, 8.

Il pourra être transféré ailleurs par décision de l'Assemblée générale.

ART. 6. — On ouvrira des succursales, au fur et à mesure que les ressources de la Société le permettront, dans tous les quartiers où elle aura réuni un nombre suffisant de sociétaires.

ART. 7. — Tous les sociétaires sont égaux en droits et devoirs devant les statuts et règlements.

Il ne peut, sous aucun prétexte, être admis de membres honoraires.

TITRE II

Apport social et mode de versement

ART. 8. — L'apport social de chaque sociétaire est fixé à la somme de *cinquante francs*.

Les sociétaires ne peuvent être engagés au delà de

Doc. I.I.H.S.

Statuts de la coopérative d'alimentation la Marmite.

dans celui où travaille Nathalie.

En effet, en août 1864, une grève longue et très dure est menée par les ouvriers relieurs de Paris ; parmi eux, un militant de pointe, Eugène Varlin. Nathalie est parmi les grévistes. Et, lorsque l'année suivante, une nouvelle grève sera décidée, elle sera du comité de grève et ensuite élue déléguée syndicale. Ce qui constituait une véritable révolution pour l'époque, dans le milieu ouvrier encore sous l'influence de Proudhon qui reléguait les femmes au foyer ou sur le trottoir.

C'est que Nathalie Lemel avait dû montrer sa ténacité, son sens de l'organisation dans ces luttes vraiment héroïques car c'était la faim, c'était la rue qui menaçaient à brève échéance les travailleurs en grève.

Nathalie s'inscrit bien vite à l'Internationale et prend une part de plus en plus active à la résistance contre le Second Empire. *"Elle s'était fait remarquer par son exaltation,* écrit le commissaire de son quartier, *elle s'occupait de politique ; dans les ateliers, elle lisait à haute voix les mauvais journaux ; elle fréquentait assidûment les clubs."*

Doc. Itinéraire

Nathalie Lemel.

En somme, une femme perdue. Et c'est bien entendu sur elle que la société — sous les traits du commissaire enquêteur — va faire retomber l'échec de son mariage. Elle quitte le domicile conjugal en 1868 : *"L'exaltation de ses opinions politiques et les discussions auxquelles elle se livrait continuellement auraient été pour beaucoup dans cette séparation"* (le tout souligné en rouge !). Mais le commissaire omet de préciser que le mari s'était mis à boire.

Libérée de ses entraves conjugales, Nathalie va pouvoir se consacrer plus intensément à ses activités militantes. Avec Varlin et quelques autres relieurs, elle crée une coopérative d'alimentation, la Ménagère, puis, à partir de 1868, une sorte de restaurant ouvrier, la Marmite. Elle y est caissière, secrétaire ; elle loge sur place pour être plus efficace. Cette idée de coopérative a un tel succès que trois autres restaurants s'ouvrent, regroupant environ 8 000 travailleurs. On y mange bien, des choses saines, abondantes ; on se retrouve entre soi, on peut discuter, lire *"les mauvais journaux"*, hors du regard des argousins de Napoléon III.

Bien entendu, Nathalie va participer pleinement à la Commune de Paris. Déjà pendant le siège par les Prussiens, pendant ce terrible hiver 1870, elle avait tout fait pour distribuer à manger, préparer les repas

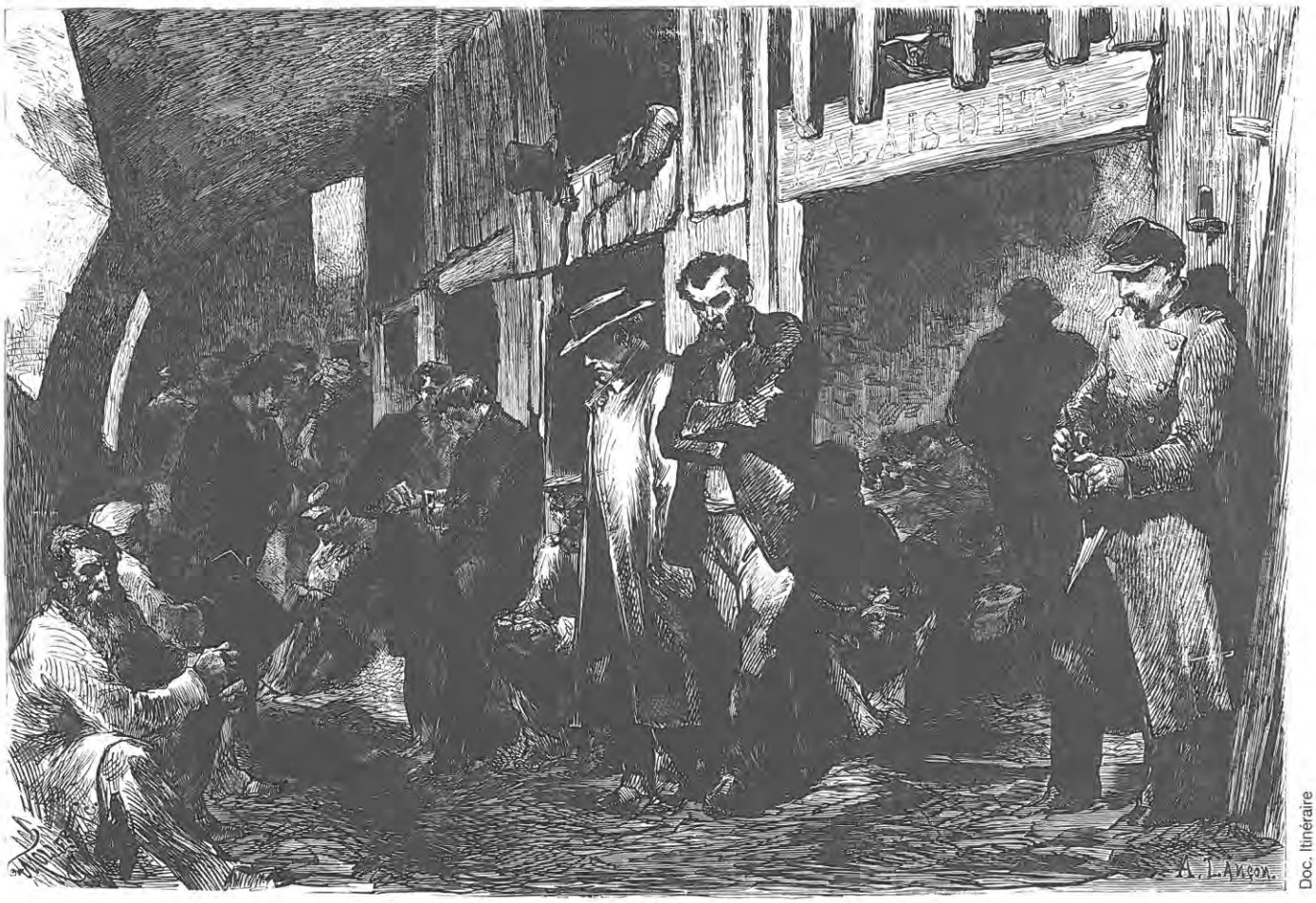

Doc. Itinéraire

Les prisonniers fédérés à Versailles dans les caves des Grandes Ecuries.

dans les restaurants de la Marmite. Mais le 18 mars, quand le drapeau rouge flotte sur l'hôtel de ville, elle va pouvoir œuvrer de façon vraiment constructive.

Les femmes ne sont pas éligibles à la Commune ? Qu'à cela ne tienne, elles constituent leur structure à elles qui leur permettra de se regrouper, de débattre des problèmes du travail, d'ouvrir des ateliers. Et c'est la création le 11 avril 1871 de l'Union des femmes, que Nathalie Lemel a mise en place avec Elisabeth Dmitrieff et un groupe d'ouvrières. Cette "union", très structurée, dont le manifeste-programme est un des textes les plus avancés de cette période, va donc commencer dans les quartiers populaires — les autres ont été désertés — son action d'information, d'aide, de regroupement. Des clubs sont créés où les femmes prennent une parole précise, énergique, très réaliste.

Après le 18 mars, on la vit parcourir les clubs de femmes, y prendre la parole et y prêcher dans un langage excessivement violent les théories les plus subversives.

Doc. Itinéraire

Nathalie Ferré (sœur de Théophile Ferré), Louise Michel et Paule Minck.

Le temps des barricades

Nathalie, avec une centaine de femmes, se replie des Batignolles vers la place Blanche, puis vers la place Pigalle. Pendant des heures, elles font le coup de feu pour tenter d'arrêter l'assaillant versaillais. Un témoin dira : "*Rentrant chez elle le 23 mai, les mains et les lèvres noires, couverte de poussière, elle disait avoir combattu 48 heures sans manger et elle ajoutait avec beaucoup d'animosité :* Nous sommes battus, mais non vaincus."

Nous la retrouvons aussi indomptable devant le conseil de guerre. Elle assume fièrement toutes les responsabilités de son action révolutionnaire, comme Louise Michel. Et toutes deux, condamnées à la déportation, seront jetées dans le même bateau pour être livrées aux autorités du bagne de Nouméa.

Mais là encore elles ne s'avouèrent pas vaincues, puisque dès leur arrivée en Nouvelle-Calédonie elles refusent un traitement à part, parce que, disent-elles : "*Nous ne demandons ni n'acceptons aucune faveur et nous irons vivre avec nos codéportés dans l'enceinte fortifiée que la loi nous fixe.*"

En 1880 c'est la loi d'amnistie, le retour en France des communards. Nathalie, âgée, éprouvée par ses années de déportation, trouvera un emploi manuel dans l'imprimerie d'un journal ; et sans être une militante de pointe comme Paule Minck ou Louise Michel, elle continuera à suivre les événements, à évoquer les grands jours de la Commune et à intervenir tout particulièrement pour défendre les conditions de travail des femmes.

Nathalie Lemel, c'est vraiment la communarde comme on en vit des milliers sur les barricades : venues de province, ouvrières pour la plupart, acquérant une conscience politique en tant que femmes travailleuses doublement exploitées, allant jusqu'au bout et très souvent jusqu'à la mort, pour sauver la Révolution qui leur apparaissait la seule voie possible pour la libération des femmes.

Paule Lejeune

Henry Poulaille
par
Thierry Maricourt
Editions Manya
280 pages - prix : 129F

Histoire de la litterature Libertaire en France
par
Thierry Maricourt
Editions Albin Michel
500 pages - prix : 150F

L'ABONNEMENT UN BON MOYEN POUR SOUTENIR ITINERAIRE

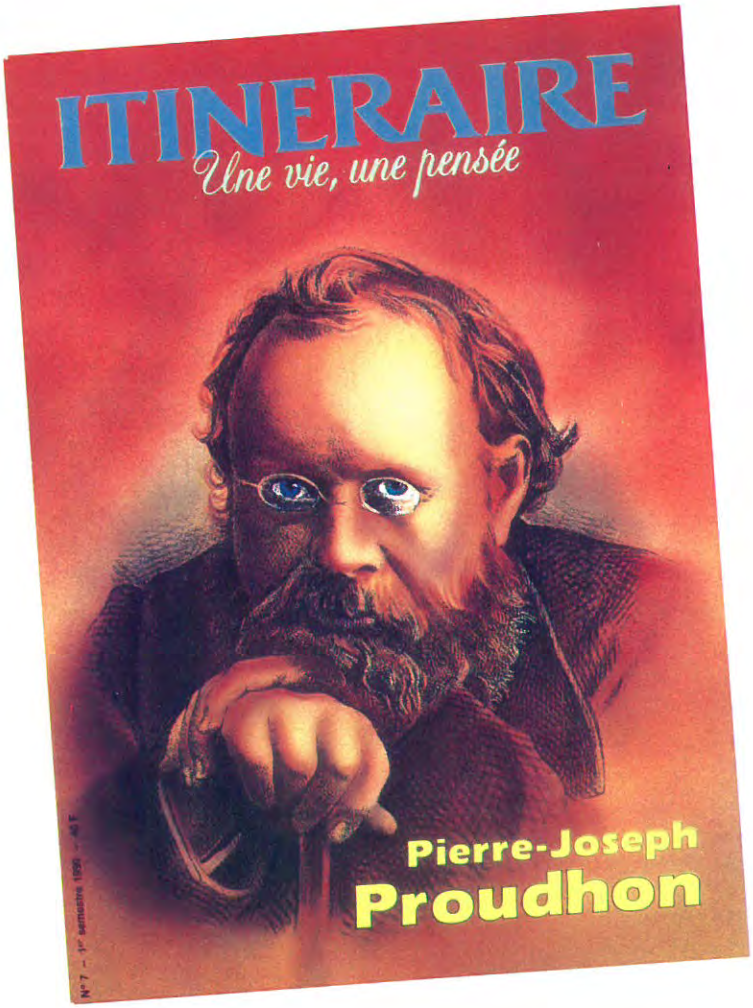

A découper et à retourner à Itinéraire, 1 rue Emilie - 77500 Chelles - France

☐ **2 N°** ..... **90 F**

☐ **4 N°** ..... **180 F**

☐ **Soutien** ..... **F**

Je désire commencer mon abonnement au numéro ___ .

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Ville ..... Pays .....

- Règlement par virement ou chèque bancaire, à l'ordre d'Itinéraire, banque BNP Agence N° 00830 - 95, avenue Jean Lolive, 93500 Pantin, compte N° 03839736.
- Par virement postal à l'ordre de Pascal Bedos, la Source 3143974D.

Elle n'est pas morte !

On l'a tuée à coups d'chassepot,
à coups de mitrailleuse,
et roulée avec son drapeau
dans la terre argileuse.
Et la tourbe des bourreaux gras
se croyait la plus forte.
Tout ça n'empêch'pas,
Nicolas,
qu'la Commune n'est pas morte !

Comme faucheurs rasant un pré,
comme on abat des pommes,
les Versaillais ont massacré
pour le moins cent mille hommes.
Et ces cent mille assassinats
voyez c'que ça rapporte.
Tout ça n'empêch'pas,
Nicolas,
qu'la Commune n'est pas morte !

On a bien fusillé Varlin,
Flourens, Duval, Millière,
Ferré, Rigault, Tony Moilin,
gavé le cimetière.
On croyait lui couper les bras
et lui vider l'aorte.
Tout ça n'empêch'pas,
Nicolas,
qu'la Commune n'est pas morte !

Ils ont fait acte de bandits,
comptant sur le silence,
ach'vé les blessés dans leurs lits,
dans leurs lits d'ambulance.
Et le sang inondant les draps
ruisselait sous la porte.
Tout ça n'empêch'pas,
Nicolas,
qu'la Commune n'est pas morte !

Les journalistes policiers,
marchands de calomnies,
ont répandu sur nos charniers
leurs flots d'ignominies
les Maxim'Ducamp, les Dumas,
ont vomi leur eau-forte.
Tout ça n'empêch'pas,
Nicolas,
qu'la Commune n'est pas morte !

C'est la hache de Damoclès,
qui plane sur leurs têtes.
A l'enterrement de Vallès,
ils en étaient tout bêtes.
Fait est qu'on était fier un tas
à lui servir d'escorte !
C'qui vous prouve en tous cas,
Nicolas,
qu'la Commune n'est pas morte !

Bref, tout ça prouve aux combattants
qu'Marianne a la peau brune,
du chien dans l'ventre et qu'il est temps
d'crier : vive la Commune !
Et ça prouve à tous les judas
qu'si ça marche de la sorte,
ils sentiront dans peu,
nom de Dieu !
Qu'la Commune n'est pas morte !

Eugène POTTIER